

## Les faits saillants du budget

Aucune nouvelle taxe n'apparaît dans le nouveau budget.

Aucun taux de taxe n'est augmenté.

La taxe d'affaires et le coût du permis de taxi sont réduits.

Le taux composé de la taxe foncière sera de \$1,5656, comparativement aux taux de \$1,9653 en vigueur au cours du dernier exercice.

La taxe d'affaires est réduite de 12% à 11%, c'est-à-dire qu'elle est ramenée au taux en vigueur il y a deux ans. Cette taxe affecte plus de 40,000 entreprises industrielles, commerciales, bureaux d'affaires, etc.

Le coût du permis de taxi est réduit à \$100 de \$150 qu'il était au cours du dernier exercice.

Certains remaniements ont été apportés aux budgets de différents services, et les services qui ont plus de disponibilités dans le nouveau budget sont ceux des Travaux publics, des Parcs et terrains de jeux, de la Circulation et du Bien-être social.

Le nouveau budget tient compte des augmentations de traitements récemment accordées aux policiers et aux pompiers.

Les provisions pour pertes possibles dans la perception des taxes sont de l'ordre de \$1,255,428 compte tenu des demandes de révision d'évaluation.

Le nouveau budget affecte une somme de \$153,184 au nouveau Conseil des arts projeté, 90% de cette somme devant être versé en octrois.

Le budget du service du Bien-être social comportera une somme de \$500,000 pour des octrois à diverses oeuvres de charité et de bienfaisance.

Le nouveau budget pour fins municipales seulement sera de l'ordre de \$98,834,196 comparativement à un budget de \$91,478,665 l'an dernier, et le nouveau budget sera de l'ordre de \$128,163,842 comparativement à un budget total de \$112,874,129 l'an dernier.

Les taxes foncières sur les anciennes propriétés qui apparaissent au nouveau rôle d'évaluation rapporteront à la cité au cours du prochain exercice \$3,152,857 de plus. Ce montant provient plus particulièrement de corrections apportées au rôle.

Les taxes foncières provenant des nouvelles constructions qui apparaissent au nouveau rôle d'évaluation rapporteront à la cité au cours du prochain exercice \$2,771,077.

Les augmentations de revenus provenant de toutes les autres sources de revenus s'élèveront à \$1,431,597.

## 2 tragédies ferroviaires

SWAMPSCOTT, Mass., 28 — (PAF) — Plus d'une quinzaine de personnes ont perdu la vie, ce matin, dans la collision de deux trains de banlieue du Boston and Maine, tout près de la gare locale, au moment de l'heure-pointe du trafic voyageur.

Les reporters locaux ont compté 13 cadavres dans les débris, en quelques minutes, et l'on craint qu'il y ait d'autres morts. Environ 1,000 personnes se trouvaient à bord des deux trains.

Le dernier wagon du train arrêté, venant de Fortsnouth, N.-H., et se dirigeant vers Boston, s'est

(Suite à la page 9)

## LE BUDGET MUNICIPAL

# RÉDUCTION DU TAUX DE LA TAXE

**Aucun nouvel impôt. — Diminution de la taxe d'affaires et du permis de taxi. — Revenus de \$98,834,196**

(LIRE EN PAGE 3)

## Drame à Baie Shawinigan Femme assassinée à coups de hache

Un ancien maire de Baie Shawinigan, en chômage depuis la déclaration de grève à l'usine Belgo il y aura bientôt un an, est détenu en marge de la mort de sa femme tuée à coup de hache, hier après-midi.

Arrêté à quelques pas du cadavre, Eddie Boisvert, âgé de 63 ans, est actuellement détenu dans les cellules du quartier général de Montréal de la Sûreté provinciale comme témoin important pour l'enquête du coroner qui aura lieu jeudi soir sur la mort de son épouse.

L'enquête a été ouverte dès hier soir sous la présidence du Dr Adju-tor Deschênes, coroner du district de Shawinigan, qui l'a ajournée immédiatement après l'assermentation du jury et l'identification du corps par son gendre.

Le corps de la victime, âgée de 61 ans, ne sera remis aux membres de sa famille que cet après-midi, soit après qu'un médecin légiste de Montréal en aura pratiqué l'autopsie.

Le drame se serait déroulé peu après l'heure du dîner et on croit que Mme Boisvert a été assassinée dans son sommeil.

Son corps, le crâne ouvert d'un coup de hache, a été trouvé gisant sur un divan-lit d'un petit boudoir au premier étage de la modeste maison qu'elle partageait avec son mari et une de ses filles, au numéro 6 de la rue Saint-Louis à la Baie-Shawinigan.

Le couple âgé était seul à la maison hier après-midi, sa fille étant sortie pour la première fois depuis qu'elle a subi une intervention chirurgicale récente.

Elle s'était rendue chez sa soeur, Mme René Proulx, qui demeure à quelque 3,000 pieds de la maison paternelle.

Il était environ trois heures hier



VOICI LA MAISON DES BOISVERT A BAIE SHAWINIGAN. — Le drame s'est déroulé au premier plancher dans la pièce dont la fenêtre est à l'extrême-droite. (Photo La Patrie)

après-midi, lorsque M. Boisvert a communiqué par téléphone avec son gendre, M. Proulx. "Appelez un médecin, nous avons eu de la chance à la maison et je pense que j'ai tué ma femme, a-t-il dit.

M. Proulx et son épouse sont accourus aussitôt rue Saint-Louis, où ils ont trouvé M. Boisvert assis dans un fauteuil du vivoir face au corps de son épouse.

Dès qu'il eut aperçu dans la pièce voisine le corps de la victime, M. Proulx a poussé son épouse vers la porte pour l'arracher au spectacle d'horreur de sa mère baignant dans son sang. Tout de suite il appela le Dr Maurice Chrétien qui arrivait

sur les lieux quelques instants plus tard.

A son arrivée, le médecin trouva M. Boisvert assis au même endroit. Il n'avait pas bougé et il restait muet, les yeux fixes. Devant les faits, il a communiqué avec la police qui a dépêché rue Saint-Louis, le sergent Raoul Boucher qui a opéré l'arrestation.

Par la suite le détenu était conduit aux cellules du poste de police de Shawinigan où il fut incarcéré jusqu'à l'arrivée de Montréal des détectives de l'escouade des homicides sous le commandement du lieutenant-détective Ubald Legault.

(Suite à la page 4)

## L'impôt provincial maintenu

(Lire en page 15)

# Le général Worthington a finalement retrouvé ses camions "camouflés"

(Par la Presse Canadienne)

Le coordonnateur fédéral de la défense civile a dû causer durant deux heures avec divers fonctionnaires municipaux et visiter quelques garages de la métropole avant de connaître le sort de deux camions-secours et cinq camions-pompes confiés à la ville de Montréal pour fins de défense civile uniquement.

Au moment où le coordonnateur les cherchait, les deux camions-secours étaient sur la route, au service des Travaux publics. Sur les instructions du comité exécutif, le surintendant du garage municipal les avait fait repeindre aux couleurs et aux armoiries de Concordia.

Quant aux camions-pompes, le major-général F. F. Worthington apprit du directeur du service des

incendies de Montréal, M. Raymond Paré, qu'ils étaient "en service" dans cinq casernes de la métropole. Le général devait en repérer un à la caserne no 8.

## LA CHASSE AUX CAMIONS

Le général commença sa chasse aux camions de la défense civile vers 2 h, hier après-midi.

On sait que le matériel confié à Montréal — camions, civières, sirènes, masques à gaz, couvertures — doit être redistribué aux municipalités de banlieue qui, à l'encontre de la métropole, veulent protéger leurs populations en cas de désastre. Un agent de liaison sera chargé de coordonner le travail de ces municipalités, notamment Lachine, Verdun et St-Lambert.

Accompagné du nouveau coordonnateur métropolitain, M. L. Constantineau, et du chef des magasins de la défense civile, le général va donc de garage en garage en clamant: "Mes camions!"

Mais, de camions, point. Il faut revenir au garage du point de départ pour apprendre que les camions, fort bien "camouflés", sont sur la route, "occupés aux travaux publics".

Le général est furieux: "Si un civil se rendait coupable d'un acte semblable, dit-il à ses compagnons de chasse, il serait passible de poursuites devant les tribunaux."

## DEFENSE ACTIVE

Quant aux camions-pompes, ils ont été répartis à cinq casernes et le général finit par en découvrir un au no 8.

C'est un camion-pompe d'un rouge éclatant, pouvant déverser 840 gallons d'eau à la minute. Et il exhibe des larges écussons de l'Organisation fédérale de la défense civile.

Le général semble réconforté. "Vous vous en servez pour fins d'instructions aux civils?", demande-t-il.

"Oh! non, répond un lieutenant, nous nous en servons pour combattre les incendies. Comme vous voyez, nous n'avons pas d'autre pompe!"

Dans le vaste garage, on ne peut apercevoir, côte à côte, qu'un camion à échelle et l'un des cinq camions-pompes du général.



**CES HOMMES NE JOUENT PAS.** — Le grimpé à la corde n'est qu'un des nombreux exercices d'assouplissement auxquels se livrent les 135 militaires du 2 R22R qui s'entraînent pour devenir des paratroopers au camp de Valcartier. On voit ici le caporal instructeur Jacques Bérard, de St-Jean, qui explique à un groupe de cinq soldats la correcte méthode de se hisser sur un câble. De g. à d.: les soldats Lucien Desroches, de Vankleek Hill (Ont.), Yvon Charette, de St-Félix de Valois, Paul Bouliane, de Montréal, Gérald Pilon, de Rigaud, et Yvon Hayes, de Masson.

(Photo de la Défense nationale)

## La campagne de la Croix-Rouge

Après une semaine de sollicitation, les auxiliaires de la campagne de souscription de la Croix-Rouge avaient recueilli \$311,588, seulement 41,5 pour cent de l'objectif de \$750,000 fixé pour Montréal et la région métropolitaine.

"Il nous reste huit jours pour recueillir \$438,000, dit M. Maurice Forget, président adjoint de la campagne. La tempête de vent qui s'est abattue sur notre ville samedi a retenu à la maison de nombreux auxiliaires et les trottoirs glissants de dimanche n'ont certes pas aidé nos dévoués travailleurs à s'acquitter de leur tâche. Si le temps se maintient au beau, nous avons encore bon espoir d'atteindre notre objectif."

Une division, celle d'Achun'sic-Sault aux Récollets, sous la présidence de M. B. G. Pigeon, a dépassé son objectif fixé à \$5,000. "Si M. Pigeon et ses auxiliaires ont pu atteindre et même dépasser l'objectif de leur division en une semaine, il n'y a pas de raison que les autres divisions n'atteignent pas leur but en deux semaines", a fait remarquer M. Forget.

## Crochetage des tapis

Le renouveau que connaissent les arts populaires au Canada a amené une nouvelle vogue dans le crochetage des tapis. Soulignant ce fait au congrès annuel de la division féminine de l'Association des sociétés agricoles pour la province de l'Ontario, Mme E. C. Rowan a déclaré aux membres qu'elle avait commencé à enseigner l'art de crocheter les tapis à huit élèves, il y a deux ans, et que ses classes comptaient maintenant trois cents élèves, dont douze hommes.

Selon Mme Rowan, la popularité particulière dont jouit cette occupation artisanale vient du fait qu'elle est relativement facile et qu'elle requiert un équipement peu compliqué. Mme Rowan voit elle-même à composer les teintes dont elle a besoin en mélangeant des teintures chimiques à son studio de Beamsville, en Ontario.

Le crochetage des tapis n'est pas réservé seulement aux experts. Nombreuses sont les ménagères qui amassent toutes sortes de chiffons provenant de vêtements usagés ou de restes de tissus pour les teindre et en faire des tapis crochétés. Ce travail est évidemment très long mais il constitue un passe-temps agréable et absorbant qui repose de la routine du ménage. Le plus grand inconvénient que comporte la réalisation de cet ouvrage manuel, c'est le manque d'espace.

Tout va bien au début. Mais au fur et à mesure que le tapis prend des dimensions plus considérables, il faut le placer en un endroit commode pour travailler. Le parquet devient alors une surface de travail assez courante dans ces cas, mais votre meilleur parti, c'est de disposer le tapis sur la table de la salle à manger, si vous en avez une qui soit suffisamment grande.

On vend aussi maintenant dans les magasins de solides chaînes de tapis prêtes à recevoir une laine quelconque. L'acheteur choisit la couleur qui lui convient et se met

résolument au travail, dans sa propre maison, pour se fabriquer un tapis. Une fois toutes les boucles de laine posées à l'aide d'une aiguille, on fait raser la surface chez un marchand afin d'obtenir un tapis bien fini.

Le principal avantage de cette méthode, c'est de permettre à un jeune couple de se payer un tapis de qualité supérieure au prix d'un tapis meilleur marché. On dit que les tapis ainsi fabriqués à la maison sont extrêmement résistants. Sans compter qu'ils se prêtent admirablement bien au coloris général d'une pièce, ayant été choisis exactement dans le ton voulu. Enfin, ces canevas se vendent en outre avec dessein imprimés, pour ceux qui n'aiment pas les tapis unis. Il n'est qu'à suivre à l'aiguille le tracé du motif sur la chaîne et d'utiliser les couleurs de son choix.

## Détecteur de radiation

WASHINGTON, 28. (PAF) — La Commission de l'énergie atomique annonce la mise à point d'un nouveau détecteur de radiation, de format de poche, qui émet un son strident lorsque son porteur est exposé à une trop forte radiation. Le son émis par le détecteur peut être entendu dans un rayon de 30 à 40 pieds.

## Nouvelle victoire de la ségrégation en Afrique du Sud

CAPETOWN, 28 — (Reuters) — Le gouvernement nationaliste de l'Union sud-africaine a finalement réussi, hier, à faire adopter en troisième lecture, par 174 voix contre 68, le bill à l'apremont controversé qui donne aux 45.000 électeurs métis une liste électorale distincte de celle des blancs et envoie aux tribunaux fédéraux le pouvoir de contester la validité des lois de quelque importance.

A cette occasion, la Chambre basse et le Sénat étaient réunis en séance conjointe. Les députés de l'Opposition qui, depuis cinq ans, s'opposaient rageusement à l'adoption d'une telle mesure, sont restés silencieux et tristes.

Il leur reste la ressource de l'appel à la Cour suprême, où ils ont juré de réclamer l'invalidation du Sénat actuel, que les nationalistes ont considérablement élargi.

Mais déjà la seconde manche est presque perdue. Prévoyant la riposte, le gouvernement a placé il y a quelque temps, sur le banc de la Cour suprême, cinq juges favorables à son régime.

## La Cour suprême retient les services d'un avocat

OTTAWA, 28. (PCF) — La Cour suprême du Canada a retenu hier les services d'un éminent juriste de Toronto, Me John-J. Robinette, qui sera chargé de contester, au nom du gouvernement, la validité de la loi ontarienne relative à la régie des prix agricoles.

C'est la quatrième fois seulement dans toute son histoire que la Cour suprême retient ainsi les services d'un avocat pour servir d'adversaire à un requérant devant le plus haut tribunal du pays. On a expliqué que le gouvernement ontarien a demandé au gouvernement fédéral de vérifier la validité constitutionnelle d'une loi prévoyant l'établissement d'un office des prix agricoles. Le gouvernement fédéral a demandé à son tour à la Cour suprême de lui faire connaître son opinion à ce propos. Or cette cause doit être entendue en avril et personne ne s'est présenté jusqu'ici pour contester la validité de la loi ontarienne. C'est pour cette raison que l'on a dû retenir les services extraordinaires d'un avocat.

La Cour suprême a le droit de

designer ainsi des avocats spéciaux, a affirmé un porte-parole du plus haut tribunal canadien. Ce même informateur a précisé que c'est en 1943 qu'on avait retenu pour la dernière fois les services d'un procureur spécial. Il s'agissait alors de la cause fédérale relative à la constitutionnalité des arrêtés ministériels régissant les produits chimiques.

La requête du gouvernement ontarien en cette cause a été présentée au fédéral après qu'un agriculteur de Stratford, M. Theodore Parker, eut contesté la validité de la régie provinciale des prix agricoles.

M. Parker a prétendu que l'on n'a pas le droit de forcer un éleveur de porcs à vendre ses cochons à une coopérative, même provinciale. On a différé le jugement dans cette cause-type, en attendant la décision de la Cour suprême.

Le litige s'instruira le 28 avril prochain, mais les intéressés devront faire parvenir leurs arguments à Ottawa avant le 15 avril.

## Deux ouvriers ébouillantés

M. Aimé Gauthier, 28 ans, 3453, rue Ouvillier, et M. Leslie Ughelgi, 26 ans, 11727, rue Lagachetière, à Pointe-aux-Trembles, ont subi des brûlures au corps, hier après-midi, quand, au cours de leur travail, à l'usine de la Metals & Alloys Ltd, 1611, rue Bercy, le contenu d'une bouilloire où l'on distillait du métal en ébullition se renversa sur eux. Tous deux ont été admis à l'hôpital St-Luc.



MARDI, 28 FEVRIER 1956

59e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 45 et se couchera à 5 h. 44

## Mondanités

Prévisions de la météo, selon les observatoires du Canada. Synopses: Une tempête qui a balayé le sud des Etats-Unis, hier matin s'est déplacée très rapidement vers l'est et se déplace maintenant au large de la côte du



New-Jersey. On prévoit qu'il fera beau durant encore quelques jours dans nos régions, mais que le froid se maintiendra.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, de Mont-Laurier, des Cantons de l'Est, de Québec, du St-Maurice, de Baie-Comeau et du Lac-St-Jean: Ensoleillé et un peu plus froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui, à Montréal, 25; à Ottawa, 22; à Ste-Agathe et Mont-Laurier, 15; à Québec, 22; à Sherbrooke, 22; à La Tuque, 15; à Chicoutimi, 15; à Rivière-du-Loup, 15.

1956		FÉVRIER				1956	
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	
			1	2	3	4	
			5	6	7	8	9
			10	11	12	13	14
			15	16	17	18	19
			20	21	22	23	24
			25	26	27	28	29

# Réduction du taux de la taxe foncière

## Le budget municipal

(par Pierre PELLETIER)

Le Comité exécutif a terminé l'étude du budget 1956-57, hier après-midi. Ce budget a été déposé, selon la loi, chez le greffier de la ville. Toutefois, il devra être soumis à l'approbation du Conseil municipal, à sa séance du 15 mars, et celui-ci aura à sa disposition 15 jours pour terminer la étude finale du budget. Les principaux faits saillants du budget étudié par le Comité exécutif sont les suivants:

Le taux de la taxe foncière est baissé de \$1.9652 à \$1.5656 par \$100 d'évaluation foncière.

Le taux de la taxe d'affaires est réduit de 12.75 à 11%, soit ce qu'il était auparavant.

Le coût du permis de taxi est réduit de \$150 à \$100.

Les octrois de charité sont augmentés.

Les octrois aux oeuvres artistiques et culturelles sont aussi augmentés.

Aucune nouvelle taxe n'est imposée.

Aucun taux de taxe n'est augmenté.

Les revenus de la ville provenant de différentes sources augmentent de \$7,355,531.

### LE PRESIDENT

Le président du Comité exécutif, M. Pierre DesMarais, a déclaré, dans un communiqué remis à la presse: "Fidèles aux principes que nous avons maintes fois énoncés, et pour répondre à l'invitation que nous faisait il y a quelques semaines, le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, nous avons décidé de fixer le taux composé de la taxe foncière à \$1.5656 par \$100 d'évaluation, afin que le petit propriétaire soit protégé et que le nouveau rôle d'évaluation ne grève pas son budget".

### TAXE D'AFFAIRES REDUITE

La taxe d'affaires a été réduite, tel que promis implicitement, par l'administration. Le taux de cette taxe d'affaires qui était, par le passé, de 11% avait été haussé, l'an passé à cause d'un besoin urgent de revenus: il était passé de 11% à 12.75%. Cette taxe d'affaires est payée par quelque 40,000 citoyens, comprenant les épiciers, bouchers, manufacturiers, marchands, professionnels et autres.

En imposant cette nouvelle taxe, l'an passé, l'administration avait laissé entendre que cette nouvelle imposition ne serait que pour la période d'une année.

### TAXI

Le maire Drapeau avait promis que l'administration ferait l'impossible pour réduire le coût du permis de taxi. Il avait fait cette promesse à une réunion qui avait eu lieu au marché Atwater et aussi à la salle St-Stanislas, le dimanche 20 novembre dernier. L'on a réduit le coût de ce permis de taxi de \$50; il ne coûtera plus que \$100, alors que son ancien prix était de \$150. M. DesMarais révèle, dans son communiqué que l'administration "a, en outre, l'intention de s'attaquer, durant l'année, au problème du taxi métropolitain".

On se souvient que M. Duplessis, lors de la présentation du bill de la ville de Montréal au comité des bills privés de la Législature, il y a deux semaines, a donné à la ville de Montréal et aux municipalités de banlieue intéressées un an pour régler cet épineux problème du taxi métropolitain. Sinon, il se verrait obligé de régler la question lui-même.

### PAS DE NOUVELLE TAXE

M. DesMarais déclare: On remarquera, à la lecture du budget, que l'administration municipale n'impose aucune nouvelle taxe cette année, ni aucune augmentation de taux de quelque taxe que ce soit. Bien plus, nous réduisons deux taxes déjà existantes; comme on l'a vu plus haut: la taxe d'affaires et le permis de taxi".

### TAXE SCOLAIRE

M. DesMarais ajoute: "Le taux de la taxe scolaire pour les catholiques a été baissé de \$1 à \$0.80 et celui de la taxe scolaire pour les protestants a été baissé de \$1.50 à \$1.25, nous avions d'ailleurs fait des démarches en ce sens auprès

des autorités des différentes commissions scolaires concernées. Nous continuons d'espérer que nos efforts en vue d'amener une baisse du taux de la taxe scolaire dite des "neutres" obtiendront les résultats que nous pouvons en attendre. Nous tenons à préciser que nous n'avons là-dessus aucun contrôle, car la ville n'a aucun représentant à la Commission scolaire protestante, pas plus d'ailleurs qu'elle n'en a à la Commission scolaire catholique."

### OCTROIS DE CHARITE

Le président du Conseil a expliqué que les octrois de charité seront augmentés, cette année. Le budget des octrois de charité sera le même, c'est-à-dire \$500,000, mais il ne sera dépensé que pour des oeuvres de charité, sans égard pour les oeuvres artistiques ou culturelles, comme par les années passées. En effet, les arts auront leur budget à part et seront tous englobés dans le "Conseil des Arts". Le budget du Conseil des Arts sera d'au moins \$153,184, dont 90% devront être versés en octrois, somme à laquelle s'ajoutera la part des municipalités qui adhéreront audit conseil.

On sait que le premier ministre du Québec a salué le Conseil des Arts comme étant une "excellente initiative."

### REVENUS POUR FINS MUNICIPALES

Le budget enregistré comme revenus strictement pour fins municipales, au cours de l'année fiscale qui vient, la somme de \$98,834,196, comparativement à \$91,478,665, l'an dernier.

La ville, agissant comme agent perceuteur, recueillera en taxes scolaires la somme de \$29,329,646, alors que l'an dernier, elle avait perçu \$21,395,464. En incluant ces taxes, que la ville collectera au nom de la Commission scolaire, le directeur des finances percevra un total de \$128,163,842, en 1956-57, comparativement à \$112,874,129, l'an dernier.

Il y a donc un revenu additionnel de \$7,355,531.

### SOURCES DE REVENU ADDITIONNEL

Voici les sources de ce revenu additionnel de \$7,355,531:

1—La taxe foncière sur les anciennes propriétés rapportera \$3,152,857 de plus que celle de l'an dernier. Comme on sait, l'évaluation foncière a été augmentée de 37.7% en moyenne. Le rôle d'évaluation foncière déposé le 1er décembre dernier par M. Camille Godin, estimateur de la cité de Montréal a été accepté tel quel par la Législature, il y a une quinzaine de jours.

2—La taxe foncière provenant des nouvelles constructions rapportera \$2,771,077.

3—D'autres sources, dont la taxe de vente, la ville percevra \$1,431,597 de revenus additionnels, et cela en dépit de la diminution de revenus provenant de certaines taxes, comme la taxe d'amusements.

### REMANIEMENTS

Lors de la préparation du budget, le Comité exécutif a effectué certains remaniements. Par exemple, certaines dépenses qui étaient considérées comme dépenses d'opération, et qui de fait sont des dépenses capitales, ont été classées comme telles.

Parmi les services qui se sont vu octroyer plus de crédits, on remarque le service des Travaux publics, dont le budget sera de \$21,506,435, comparativement à \$9,682,099 l'an dernier; le service des Parcs et terrains de jeux aura à sa disposition \$4,553,236 comparativement à \$3,983,400 l'an dernier, et le service de la Circulation disposera, cette année, de \$325,000 comparativement à \$209,000 l'an dernier.

Le communiqué dit que l'administration a également tenu compte, dans la préparation du budget, des augmentations de salaires consenties aux policiers et aux pompiers de la ville.

### PERTES POSSIBLES

Le budget prévoit, en outre, la somme de \$1,225,428 pour pertes possibles dans la perception des (Suite à la page 12)



NEUF MEMBRES DE L'ARMEE AMERICAINE ET TROIS CIVILS ONT PERDU LA VIE quand un bombardier du type B-50 s'est écrasé sur une maison et une grange à 19 milles au sud-est de Dayton, dans l'Ohio. Cette photo nous montre une partie du terrain rasé par l'aviation américaine. L'avion s'est écrasé vers midi, hier, sur la colline Wilmington, en banlieue de Dayton.

## Le témoin Côté aurait roulé sur le gazon avec le présumé meurtrier

(par HERVE LEPINE, chroniqueur judiciaire)

Les témoins révèlent qu'Henri Lalonde, du balcon des victimes, menaçait une foule de plusieurs centaines de personnes avec une carabine de haute puissance. Lalonde est accusé du meurtre de son beau-père et de sa belle-mère.

## "Notre ville de demain, c'est aujourd'hui même que nous l'aménageons"

(M. Roger Gagnon, I.P.)

M. Roger Gagnon, ing. p., premier directeur-adjoint du service d'urbanisme de la ville de Montréal, a prononcé hier, au poste CKAC, une intéressante causerie intitulée: "Techniques de l'urbanisation de Montréal".

Cette conférence était sous les auspices du "Quart d'heure de Concordia".

### LE BUT

L'Urbanisme, comme le définit M. Gagnon, a tout simplement pour but de créer une saine structure urbaine, en vue de promouvoir l'ordre, la santé et le rendement économique des collectivités. Il vise à rendre le cadre de vie agréable et harmonieux, en considérant du même coup l'économique et l'esthétique.

### LE TRANSPORT

"Aussi, la première étude qui doit solliciter l'attention de l'urbaniste chargé de dresser un projet d'aménagement ou d'extension du territoire urbain, c'est celle des voies de circulation sur rails, sur routes, sur eau et dans l'air". L'urbanisme doit s'efforcer d'assurer à la population les services de transport dont elle a besoin, de la façon la moins coûteuse et le plus efficacement possible.

### AUTOSTRADÉ

Le conférencier a aussi parlé des autostrades et de leur relation avec le service d'urbanisme: "Il y a aussi les autostrades ainsi que les grandes voies de distribution locale qui amènent la circulation du centre à la périphérie de la ville et vice-versa, pour dégager les secteurs congestionnés. A l'intérieur de Montréal, suivant un plan d'ensemble préparé déjà depuis plusieurs années et sans cesse amélioré, viendront se loger pour desservir les besoins grandissants, le

boulevard métropolitain et l'autostrade est-ouest et d'autre part, les artères nord-sud Cavendish, Décarie, Persillier, Pie IX, Montée Saint-Léonard, etc. Au coeur de la ville de nouvelles rues seront ouvertes ou élargies, telles que: Chemin de la Côte-des-Neiges, la rue McGregor, la rue Burnside, la rue Berri, etc.

### ZONAGE

Le conférencier parla du zonage comme d'un autre élément important du plan directeur qui ordonne la croissance de la ville par le délimitation du territoire urbain en districts où s'appliquent des restrictions uniformes. En relation avec le zonage, les règlements de zonage ont pour effet salutaire d'éliminer la présence d'industries lourdes et postes d'essence nouveaux dans les centres résidentiels; les établissements commerciaux qui étaient construits auparavant suivant le goût des propriétaires, recherchent aujourd'hui les voies zonées pour ces fins; l'espace libre exigé autour des maisons d'habitation les rend plus belles, plus dégagées et plus saines. Enfin, — et les statistiques le prouvent — les compagnies prêteuses ont accordé depuis, beau-

(Suite à la page 17)

Lalonde, jeune homme de 27 ans, de petite taille, environ 5 pi. 4 po., vêtu d'un complet gris-bleu, d'une chemise blanche et d'une cravate noire, suivait hier les péripéties de son procès comme un spectateur de trottoir qui fixe un point quelconque sans savoir ce qui se passe. Il était là, mais il semblait absent. Impossible de déceler aucune réaction chez lui. Il est complètement désintéressé ou ne comprend rien à ce qui se passe.

Ce procès est dénué de toute intrigue, puisque la police a pris Lalonde sur le fait, l'arme fumant encore à la main. Il venait de tirer sur le père et la mère de sa femme avec une carabine qu'il venait d'acheter au cours de la matinée. Les principaux témoins que la couronne a fait entendre furent le laurier qui était sur les lieux du crime et deux hommes qui désarmèrent avec difficulté Henri Lalonde.

Le laitier, M. Gérard Lefebvre, était à causer avec les époux Laurent Roy dit Portelance, après avoir vendu des bons de lait à Mme Roy, lorsqu'il vit entrer Lalonde par la porte arrière de la cuisine. Il avait dans les mains une carabine. M. Lefebvre a dit qu'il n'avait alors plus rien à dire et qu'il avait terminé avec ses clients. Il partit par le corridor vers la porte avant. Mais avant qu'il ne l'atteigne, il entendit un coup de feu. Il ne se retourna pas et s'empressa de sortir et de traverser la rue. "Vous ne vous êtes pas retourné en entendant le coup de feu?" demanda le juge Wilfrid Lazure. "Non." — "Vous n'êtes pas curieux". — "J'avais peur".

(Suite à la page 13)

## Collision mortelle

DRUMMONDVILLE, 28 — (PCF) — Un homme de 26 ans est mort instantanément hier après-midi quand le taxi dans lequel il avait pris place est allé s'écraser contre un camion, sur la route numéro 9, près du village de St-Eugène.

La victime est M. Arrivé Béland, de Drummondville. Le chauffeur du taxi, M. Julien Tousignan, 22 ans, et un autre voyageur, M. Fernand Robert, 21 ans, tous deux de Drummondville, ont été blessés et conduits à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville où on considère leur état comme satisfaisant. Le camion était conduit par M. Yves Pellerin, de Victoriaville qui n'a pas été blessé.

## Des fils défectueux, cause de cet incendie

OTTAWA, 28. (P.C.I.)—Un jury du coroner a recommandé hier à Ottawa qu'on accorde plus d'autorité aux organismes constitués afin de faire respecter les règlements relatifs au filage électrique des maisons.

Cette recommandation a été faite par les 12 jurés qui ont attribué à une défectuosité du filage le catastrophique incendie qui a coûté la

vie à une mère et ses cinq enfants, dans l'ouest de la capitale.

Le père éprouvé, le marin Arthur Estensen, a affirmé, au cours de l'enquête qu'il avait prévenu le propriétaire de son logis à plusieurs reprises, se plaignant du fait que les fusibles éclataient à tout moment.

L'enquête était la première d'une série de cinq relativement à la mort de 19 personnes dans cinq incendies,

depuis le 17 décembre, dans la région d'Ottawa.

### LES SANCTIONS

On a fait remarquer que la Commission hydroélectrique de l'Ontario peut présentement discontinuer son service à tout abonné, quel qu'il soit, si on découvre que le filage électrique de sa propriété n'est pas convenable. Elle n'a cependant pas le droit de forcer un propriétaire à

renouveler le filage d'une maison, même si on le juge défectueux.

Le propriétaire impliqué dans l'enquête d'hier, M. Michael Walsh, a soutenu qu'il n'avait été prévenu qu'une fois du filage défectueux par son locataire. Il a ajouté qu'il avait fait inspecter les logis par un électricien qui lui avait demandé de \$200 à \$300 pour refaire le filage et qu'il avait remis les travaux, faute d'argent.

A l'U. de M.

## Jubilé d'argent d'un professeur

Les amis, collègues et étudiants du professeur Thomas Greenwood, directeur des études anglaises à l'université de Montréal, viennent de célébrer par un banquet le jubilé d'argent académique de cet éminent éducateur.

Des témoignages chaleureux ont été prononcés par Mgr L. Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, par Mgr O. Maurault, ancien recteur de l'université, par le chanoine E. Carter, principal du St. Joseph's Teachers' College, et par le professeur C. Fox, de l'université McGill, qui fut le collègue du jubilaire à l'université de Londres.

Parmi les autres invités de marque on remarquait le major-général P. Bernatchez, commandant de la région militaire de Québec; le Dr D. Marion, du conseil des Gouverneurs de l'université; le Dr F. Kaestli, consul général de Suisse et de nombreux professeurs.

Dans sa réponse, M. Greenwood rappela quelques phases de sa carrière académique qu'il aborda après 12 ans d'études dans diverses universités anglaises. Nommé en 1930 au collège Birbeck de l'U. de Londres, il y enseigna pendant 10 ans. Se trouvant en Amérique au début de la guerre, il répondit en 1942, à une invitation de l'université d'Ottawa où il enseigna la philosophie jusqu'en 1949. Il était ensuite nommé professeur à l'université de Montréal où il a donné un bel essor au département des études anglaises. M. Greenwood enseigne aussi la géopolitique qui serait, dit-il, sa seconde nature.

## Train retardé par le neige

HALIFAX, 28. — (P.C.I.) — L'Océan Limité du National Canadian est entré lundi soir à Halifax avec 32 heures de retard sur son horaire normal. Il a été retenu par des bancs de neige entre la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick. Le Scotian, un autre rapide venant de Montréal, était également en retard.

## Enlèvement de 18 pêcheurs de perles

RANGOON, 28 — (P.A.F.) — Des dépêches parvenues, aujourd'hui, à Rangoon, rapportent que des rebelles communistes ont saccagé l'industrie perlière de l'île Sir John Malcolm et ont enlevé 18 plongeurs.

Le syndicat birman de la pêche et de la culture de la perle, une entreprise birmano-japonaise, a été la cible de l'attaque.

Les agresseurs, arrivés à bord d'une jonque motorisée, ont incendié sept navires servant à la récolte des huîtres, détruit les manufactures de préparation et saisi des perles cultivées d'une valeur indéterminée avant de disparaître, 14 heures plus tard.

Les rebelles détiendraient également comme otages plusieurs techniciens du Syndicat.

## Acceptation du N.-B.

FREDERICTON, 28. (P.C.I.) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hugh John Fleming, a télégraphié, dimanche, au premier ministre du Canada, M. Louis St-Laurent, qu'il est favorable à la tenue d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale. M. Fleming a annoncé que le 9 mars serait la date qui lui conviendrait le mieux.

## ★Drame à Baie...

(Suite de la 1ère page)

A une heure ce matin, escorté de deux constables provinciaux et des sergents-détectives Aimé Bertrand et Richard Masson, Boisvert quittait Shawinigan en direction de Montréal.

Le détenu sera interrogé vers la

fin de l'après-midi d'aujourd'hui au quartier général de la Sûreté provinciale par le lieutenant Legault et le sergent-détective Merrill Lawton.

Dans l'intervalle, à Shawinigan, les sergents-détectives Gaston Ar-

chambault et Jules Arsenaull poursuivent l'enquête.

Jusqu'à maintenant l'enquête des détectives provinciaux et l'interrogatoire des personnes de l'entourage du détenu paraissent déterminer avec assez de certitude que Boisvert avait perdu la raison depuis déjà quelque temps.

Le détenu était très bien connu du tout Shawinigan, étant un citoyen qui a fait sa marque dans la vie politique et religieuse de Baie-Shawinigan.

Les membres de sa famille nous rapportent en effet qu'il fut pendant dix années maire de cette municipalité de la banlieue de Shawinigan, soit de 1934 à 1944, de plus, il a été pendant quatre ans conseiller et marguillier pendant cinq ans.

Il était employé de l'usine "Belgo" de Shawinigan depuis 40 ans et il était sur le point de prendre sa retraite lorsque le 9 juin dernier une grève y éclatait. Depuis lors il était resté sans travail et l'inactivité l'avait miné.

Selon sa parenté, son esprit s'était voilé davantage à l'occasion de la perte de sa mère en décembre dernier. L'ouragan de samedi soir dernier aurait donné un dernier choc à son cerveau malade et depuis, il disait voir du feu partout et à tout instant.

Il semble qu'hier après-midi, quelques minutes après que sa fille eut quitté la maison, Mme Boisvert soit allée se reposer après avoir lavé la vaisselle.

C'est à ce moment, vers les trois heures, que le détenu serait descendu à la cave, en serait remorqué avec une hache et aurait frappé son épouse qui sommeillait.

Selon la police, le couple, qui a six

## La valise contient un boa constrictor

PARIS, 28. (Reuters) — La police parisienne recherche activement le voleur qui a dérobé une valise hier dans une voiture parquée. La voiture est celle d'un fakir en tournée et la valise contient un boa constrictor.



(Photo La Patrie)

LES SERGENTS-DETECTIVES Aimé Bertrand et Jules Arsenaull, de même que M. P.-H. Talbot, du bureau d'identification judiciaire de la Sûreté provinciale, quittent le domicile des Boisvert après enquête.



(Photo La Patrie)

LE SERGENT-DETECTIVE GASTON ARCHAMBAULT, de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale, transporte vers le laboratoire la hache qui aurait servi à l'assassinat d'une femme de Baie Shawinigan.



(Photo La Patrie)

DETENU PAR LA SURETE PROVINCIALE, Eddy Boisvert quitte le poste de police de Shawinigan en direction du quartier général de Montréal de la Sûreté provinciale. Il est détenu comme témoin important pour l'enquête sur l'assassinat à coups de hache de son épouse.

UNE OPINION DE NOS VOISINS DES ETATS-UNIS

# Les politiciens aiment les scandales

Collaboration spéciale à la "Patrie"  
(Droits réservés)  
par Paul HARVEY



EL-PASO, Texas — Les gens d'autrefois avaient l'habitude de dire que pour connaître à l'avance le résultat d'une élection, il n'y avait rien de mieux à faire que s'informer auprès des voyageurs, à moins de voyager soi-même.

C'est pourquoi, afin de me renseigner sur le pouls politique du Texas, je me suis rendu à El-Paso, à l'ouest des Pecos et à l'est du Rio-Grande.

El-Paso, tout près de la frontière mexicaine, a une population latine dans la proportion d'environ 50%.

Tout dernièrement, quand les percepteurs se sont mis en frais de remuer les bulsons aux alentours d'ici, afin d'exposer ceux qui négligent de payer leurs taxes d'électeurs, on vit bientôt apparaître des pancartes se lisant comme suit: —Prenez garde, messieurs. N'oubliez pas que nous sommes dans une année d'élections générales.

### LA POLITIQUE LOCALE

La plupart de ceux qui s'amenèrent avec leur \$1.75 n'étaient surtout intéressés qu'à la politique du Texas.

Cette année, deux grands scandales ont apparu dans les premières pages des journaux d'ici. Le premier se rapportait à l'établissement des anciens combattants sur des terres; le second concernait un certain plan d'assurance et d'épargne.

Avec le résultat que la sauce est trop gâtée, maintenant, pour le gouverneur Allen Shivers. On croit savoir qu'il n'acceptera pas de se présenter de nouveau.

Qui voudra lui succéder? M. Ralph Yarborough, qui a échoué plusieurs fois, tentera de nouveau sa chance.

Mais j'ai l'impression que les Texans sont mûrs pour l'apparition d'un nouveau "lion dans les rues".

Les aspects les plus vilains des scandales locaux ont favorisé un état d'esprit semblable à celui qu'on observe aux époques de balayage, lorsqu'un grand croisé Lee O'Daniel arrive au bon moment, pour s'emparer de l'opinion publique... et du résultat de l'élection.

On entend aussi parler de la possibilité de la candidature du sénateur Price Daniel.

Bien qu'il soit du groupe Shivers, il n'est pas vraisemblablement compromis dans les scandales, parce qu'il était absent (se trouvant à Washington, D.C.), lorsque l'orage s'est déchainé.

### M. PRICE DANIEL

M. Price Daniel appartient plutôt au type de l'homme d'Etat,

plutôt qu'à celui du réformateur ou du croisé! Il ressemblerait davantage au brave pasteur protestant bien tranquille qu'à l'évangéliste tapageur qui veut prêcher au coin des rues. Il n'est pas encore dans la lutte, mais plusieurs croient qu'il entrera bientôt dans la danse.

Cela me suffit sur le plan de la politique locale de l'Etat à l'étoile unique.

Sur le plan national, si le président Eisenhower se présente de nouveau, il remportera la majorité des votes du Texas.

Même les éleveurs qui sont le plus désappointés de la politique agricole de l'administrateur fédérale se contenteront d'enfoncer leurs dents venimeuses dans la peau d'Ezra Benson (Secrétaire à l'Agriculture).

Toutefois, si M. Eisenhower ne se porte plus candidat, on peut se demander quel candidat républicain pourrait bien réussir à renverser le traditionnel courant démocrate du Texas.

En flânant et en écoutant, près des barrières des manufactures ou dans le vestibule de l'hôtel Paso del Norte, on a le sentiment que toutes les machinations qui peuvent se préparer à Washington ne sont guère capables d'intéresser la population du Texas.

Il faudrait quelque chose d'encre plus extraordinaire pour avoir des répercussions à l'ouest des Pecos.

### LE MOINDRE MAL

Pour l'instant, la population du Texas semble satisfaite de trouver que M. Eisenhower a fait encore plus de bien que de mal. Faute de mieux, ils sont prêts à s'en contenter.

Ne leur en demandez pas davan-

tage, actuellement, car les candidats à la présidence n'étant pas encore connus, les Texans ne sont pas disposés à se forcer les méninges au sujet de conjectures qu'ils trouvent encore trop lointaines.

Les Texans, surtout ceux de l'ouest, n'ont pas de temps à perdre avec les prévisions politiques à longue échéance.

Ils ne sont guères pressés, inquiets ou impatients. Ils laissent d'abord faire les autres, avant de se risquer dans un sens ou l'autre.

Les démocrates d'ici se contentent ordinairement de subir le résultat du congrès de leur parti. C'est seulement après ce congrès que le bal commence pour de bon.

## Eclabousser les piétons n'est rien de drôle

L'on parle souvent de courtoisie au volant. L'une des plus belles formes de courtoisie au volant n'est-il pas de faire attention, tout spécialement à cette période de l'année, à ne pas éclabousser les piétons en passant rapidement dans les flaques d'eau près des trottoirs?

Un manque de courtoisie au volant en ce sens, rappelle la Ligue de Sécurité de la province de Qué-

### BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE  
DESSINS DE FABRIQUE  
MARION & MARION  
Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien  
1510, RUE DRUMMOND  
MONTREAL

bec aux automobilistes, peut coûter cher à ceux qui ne font pas attention. Ils s'exposent non seulement à des injures de la part des personnes qui se font copieusement asperger, mais aussi à l'obligation de payer des dommages.

Il y a des piétons qui savent prendre les numéros de licence et qui ne négligent pas de le faire. On a vu de nombreux automobilistes condamnés par la cour à payer des dommages dans le passé. C'est un inconvénient que l'on peut s'éviter facilement en se montrant courtois au volant.

### INDISPENSABLE

HA. 3727

Téléphones ou  
écrites  
pour plus amples  
renseignements



LOUEZ UNE CHAISE ROULANTE  
A VOTRE MALADE  
Ces chaises roulantes sont pliantes  
et ne pèsent que 35 lbs.

• Seulement \$1.50 par semaine  
• Membres artificiels  
• Bandages herniaires, etc.

**C. MARTIN Enrg.**

Orthopédiste-Bandagiste  
48 est. rue Craig  
Mlle Corinne Martin, prop.  
Dépt. 10 — Montréal — HA. 3727



ANNIVERSAIRE A TOUS LES QUATRE ANS. — Voici un aviateur qui nous paraît plus vieux que six ans. Cependant, le caporal R. E. Gateley, célébrera demain, 29 février, son anniversaire de naissance pour la sixième fois seulement. Il est stationné au QG de la Division aérienne du CARC à Metz. Ses parents, M. et Mme F. J. Gateley, habitent à Sutherland (Sask.).

(Photo de la Défense nationale)

## Un exemple d'Humanité

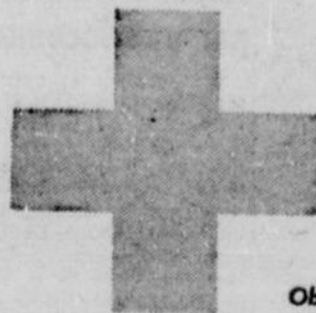


### UN SINISTRE SE PRODUIT...

la Croix-Rouge se porte immédiatement à votre secours

Les désastres surviennent toujours inopinément. Et partout, votre Croix-Rouge est la première à se porter au secours des sinistrés. Qu'il s'agisse d'inondations, d'incendies, d'épidémies, d'ouragans ou d'explosions, des équipes expérimentées de la Croix-Rouge, ayant à leur disposition des approvisionnements et des moyens de transport, se rendent immédiatement sur les lieux du sinistre. Elles distribuent de la nourriture, des vêtements, dispensent des soins médicaux, procurent aux sans-abri un logement temporaire, etc., etc.

La Croix-Rouge se dépense inlassablement. Vous vous devez de l'aider. C'est ainsi que vous participerez à sa croisade contre la souffrance sous toutes ses formes. Aidez votre prochain comme vous voudriez qu'on vous aide vous-même.



Donnez généreusement à la  
**CROIX-ROUGE**

Donner c'est servir l'humanité

Objectif pour le Québec: \$1,159,300—du 18 février au 3 mars

Quartier général de la campagne: 1632 Sherbrooke ouest—PL 1751



Le programme "Quelles nouvelles?" passera dorénavant à la télévision, annonce CBFT, de 7 h. 30 à 7 h. 45, le samedi soir. Ce programme a tenu l'affiche dix-sept ans à la radio; il est écrit, comme on le sait, par Jovette Bernier. Ce sont de petits sketches de scènes de ménage dont le but est de faire rire. Marjolaine Hébert et Jean Ducapepe seront les artistes principaux.

Jeudi le 8 mars, on annonce dans la série "Quatuor" de Robert Choquette une adaptation d'un autre roman de Siméon, "Monsieur Gallet est décédé". Le commissaire Maigret sera encore incarné par Henri Norbert, qui est d'ailleurs excellent dans le rôle.

Dimanche le 4 mars, durant la période de 9 h. 30 à 11 h. 30 du soir, on remplacera le Téléthéâtre par la projection de "Topaze" de Marcel Pagnol avec Fernandel, Jacqueline Pagnol, Hélène Perdrière, Pierre Larquey, et Milly Mathis.

Ce film est l'un des meilleurs de Marcel Pagnol, malgré son cynisme. On y met en vedette un instituteur qui prouve à des fins de la finance qu'il est capable de les rouler, tout en enseignant aux enfants que deux plus deux font quatre.

La Société Radio-Canada prépare une série d'émissions sur la politique qui sera télédiffusée d'un bout à l'autre du pays. Cette série débutera en anglais le 13 avril (un mauvais jour!) et en français le 20 avril (c'est beaucoup mieux!), quoiqu'en avril, c'est le temps des poissons.

Il s'agit de vingt émissions hebdomadaires présentées alternativement tous les vendredis soir. La répartition des périodes attribuées à chaque parti sera la même que celle qui existe présentement en ce qui concerne la radio en période non électorale, soit 4 émissions au parti libéral, 3 émissions au parti progressiste-conservateur, 2 aux

CCF et 1 seule au Crédit social. Toutes ces émissions viendront d'Ottawa.

**A CBFT, CE SOIR**

5 h. 30 — Les Mystères de la Planète. Bateaux à vapeur, sous-marins, projets à l'étude dans les bureaux et les chantiers navals. Avec Gaétane Laniel (Guy), Jean-Louis Millette (Memo), et les illustrations de Réal et Marcel Racicot.

6 h. 00 — Histoires du Canada. M. de la Dauversière établit un ordre de religieux en Nouvelle-France, et nomme Maisonneuve gouverneur de Ville-Marie. Maisonneuve et les Dames auxiliaires affrontent, au cours du voyage de Québec à Ville-Marie, tous les dangers que représente pour eux la nation iroquoise. Ils établissent un hôpital à Ville-Marie; les Iroquois leur font une guerre continuelle, et Maisonneuve se décide à marcher à la rencontre de l'ennemi: c'est le combat de la Place d'Armes, où les Iroquois retraits après que leur chef eût été tué par Maisonneuve... Avec Bertrand Gagnon, Guy Ferron, Dyne Mousso et Louise Darios.

8 h. 30 — Cap aux Sorciers. Le capitaine Aubert confond le mesureur de bois qu'il tient responsable des pertes d'argent de Robert. Avec Gilles Pelletier, Hélène Bailargeon, Hélène Loïselle, Monique Miller, Mopique Joly, Françoise Gratton, Yolande Roy, Alan Mills, Lionel Villeneuve, Pierre Dufresne, Aimé Major et Pierre Belzil.

9 h. 00 — Le Survenant. Réjouissance chez les Provençal à propos de Lisabel.

Pierre-Côme s'empresse à son tour d'aller annoncer la bonne nouvelle à Didace. La conciliation entre les deux familles est complète... Mais il semble que Pierre-Côme soit allé un peu vite en affaires... Lisabel lui en aura fait voir de toutes les couleurs!

9 h. 30 — Connaissez-vous la musique? Avec les Collégiens-Troubadours, Lucille Dansereau, soprano, et Jean-Pierre Comeau, basse; aussi Louise et Micheline Bédard et le corps de ballet. Chorégraphie d'Eric Hyrst. Orchestre sous la direction de Louis Bédard.

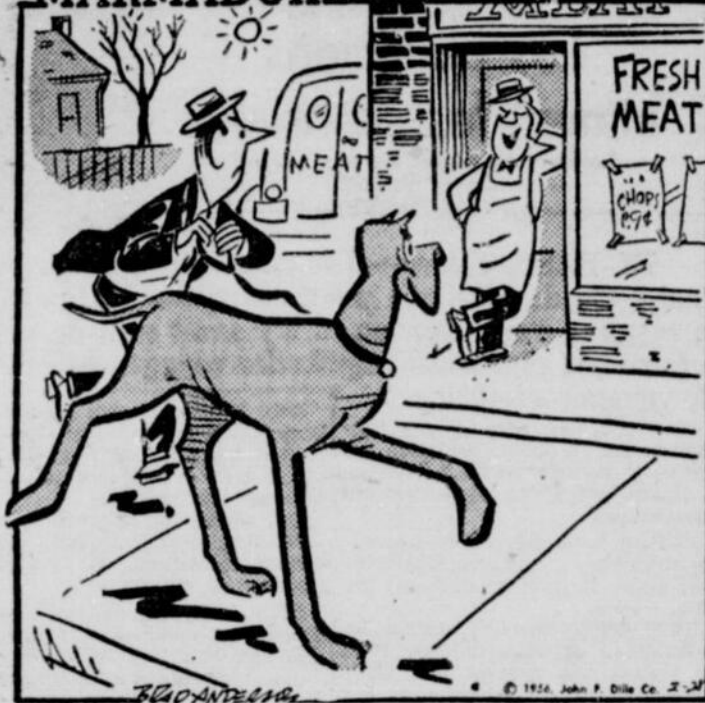
10 h. 00 — Le rendez-vous des Sports, avec Emile Genest et ses invités.

10 h. 30 — La Maison des Hommes. Claude Beaulieu et André Blouin, nous parleront de "la construction en Europe au Moyen-Age".

11 h. 15 — Cinéfeuilleton. Cinquième épisode du film Au Royaume des Cieus, avec Suzanne Cloutier, Serge Reggiani et Suzy Prim.

VERGOR

**MARMADUKE**



— Bonjour, Marmaduke, comment va l'appétit ?

**Un prisonnier aurait tenté de se suicider**

QUEBEC, 28. (PC) — Charles-Eugène Thibault, 38 ans, de L'Islet, accusé de tentative de meurtre, a été transporté d'urgence de la prison de Québec dans un hôpital, hier, lorsque ses gardiens l'ont découvert saignant abondamment de coupures aux poignets.

La Sûreté provinciale croit que Thibault s'est entaillé les poignets avec un morceau de verre qu'il aurait ensuite avalé.

Les autorités de l'hôpital disent que Thibault souffre de coupures aux poignets de même que de coupures internes. Son état n'est pas trop grave.

Me Charles-Edouard Cantin, procureur-général adjoint, a annoncé la tenue d'une enquête.

Thibault est en prison depuis l'automne dernier alors qu'il fut condamné à subir son procès sous l'accusation d'avoir tenté de tuer avec une hache Fernand Girard, 19 ans, de Ste-Euphémie, dans un camp de bûcherons de Bras D'Apic, dans le comté de Montmagny.

**Conférence du Dr A. Ortiz**

Des membres du "Corps" de la Croix-Rouge et de la patrouille de ski assisteront à la causerie et la démonstration sur les soins à donner en cas de blessure à la tête ou à la colonne vertébrale, à l'Institut Neurologique de Montréal à 8 h. ce soir.

Le Dr Armando Ortiz résident senior de l'Institut sera le conférencier. L'assemblée a été organisée par la Croix-Rouge de Montréal.

**A la Radio - Ce soir**

MARDI

<p><b>5.00 P.M.</b> CHLP—Carr. de la ch. CKAC—Nv. &amp; Mur. Millard CRF—Les malades CJMS—Cocktail dansant CFCF—News CBM—Artists of today CJAD—News &amp; Ballroom</p> <p><b>5.30 P.M.</b> CKAC—Ondulations CRF—Finochio CJMS—Mexicana CBM—Camp Wilderness</p> <p><b>5.45 P.M.</b> CKAC—Intermède CRF—Sur nos ondes CJMS—Mexicana CBM—Child's guide</p> <p><b>6.00 P.M.</b> CHLP—Nouv. et sport CKAC—Mus. en dinant CRF—News &amp; current CJMS—Angelus CKVL—Sports en primeur CFCF—Here's Charlie CBM—Child's guide CJAD—News &amp; Ballroom</p> <p><b>6.15 P.M.</b> CHLP—Sérénade CRF—En dinant CKAC—Forum des sports CRF—La route de Thèbes CJMS—Intermède CKVL—Chansonnettes CBM—Evening Interlude</p> <p><b>6.30 P.M.</b> CHLP—Melodia Per Tutti CKAC—Nouvelles CRF—Les virtuoses CJMS—Emission Yiddish CBM—Byline CJAD—News &amp; Ballroom</p> <p><b>6.45 P.M.</b> CHLP—Mantovani et orch. CKAC—Concert CRF—Un hom. et non péché CJMS—Emission Yiddish</p> <p><b>7.00 P.M.</b> CHLP—Le rosaire CKAC—Le chapelet CRF—Club des chansonniers CJMS—Emission Italienne CFCF—Forum on the air CBM—Recital CJAD—News &amp; Ballroom</p> <p><b>7.15 P.M.</b> CHLP—L'heure Grecque CKAC—Nouvelles CRF—Le Petit théâtre CJMS—Soleil couchant CBM—Roving Reporter</p>	<p><b>6.00 P.M.</b> CFCF—News CJAD—House Party</p> <p><b>7.30 P.M.</b> CRF—Confidantiel CJMS—Emission allemande CKVL—Chansonnettes CFCF—How to fix it CBM—Chico Vale CJAD—Mon son Jeep</p> <p><b>7.45 P.M.</b> CHLP—Echin musical CRF—Confidantiel CKAC—Centre du Bricoleur CJMS—La voix connue CRF—Make mine melody CBM—John Sturgess CJAD—Twenty-first Precinct</p> <p><b>8.00 P.M.</b> CHLP—Echo d'outremer CBM—Summertime Songs CRF—La vie économique CJMS—Emiss. Can-allemande CKVL—Radio vaudeville CFCF—Hopalong Cassidy CBM—Geo. Little Singers CJAD—Indictment</p> <p><b>8.15 P.M.</b> CKVL—Three bars</p> <p><b>8.30 P.M.</b> CHLP—Musique pour vous CKAC—Bricoleur CRF—Orch. de Toronto CJMS—Emission hébraïque CFCF—Symphony CKVL—Radio Vaudeville CBM—Let's make music CJAD—Hit Parade</p> <p><b>8.45 P.M.</b> CKAC—Nouvelles</p> <p><b>9.00 P.M.</b> CHLP—Mus. pour dilettantes CKAC—Homme du silence CJMS—Emission grecque CKVL—Pianorama CBM—Marine Investigator CJAD—Disk Derby</p> <p><b>9.15 P.M.</b> CKVL—Paris swing</p> <p><b>9.30 P.M.</b> CKAC—Théâtre français CRF—La revue des arts CJMS—Emission Croate CKVL—L. Parent chante CFCF—McGee &amp; Molly CBM—Songs of yesterday</p> <p><b>9.45 P.M.</b> CFCF—Great Gundersieve CFCF—Oce Man's Family</p>	<p><b>10.00 P.M.</b> CBF—Nouvelles CKAC—Nouv. &amp; musique CKAC—Vedettes de la variété CKVL—Placement CFCF—News &amp; countstrand CBM—News &amp; roundup CJAD—News &amp; Gallivan</p> <p><b>10.15 P.M.</b> CHLP—Nouvelles CRF—Causerie CJMS—Studio d'art CBM—As I remember CJAD—Amos 'n Andy</p> <p><b>10.30 P.M.</b> CHLP—Votre vedette CKAC—Concert populaire CBM—Naissance du poème CFCF—Nouvelles CBM—Leicester square CJAD—News &amp; AA</p> <p><b>10.45 P.M.</b> CHLP—Intermède CKAC—Nouvelles CKAC—N. &amp; J.-L. Gagnon CJMS—Variétés CFCF—Steve's place CJAD—Moon dreams</p> <p><b>11.00 P.M.</b> CHLP—Danse à Montréal CKAC—Bonssoir sportifs CRF—Adagio CJMS—L'heure bleue CKVL—Nouv. et prières CFCF—News &amp; Cloud seven CBM—Anthology CJAD—Sports &amp; News</p> <p><b>11.15 P.M.</b> CKAC—Sérénade CKVL—Sports caupie CJAD—Visit with Val</p> <p><b>11.30 P.M.</b> CKAC—Orch. Bob Swain CRF—Fin du jour CJMS—Mus. de danse CKVL—Nv. &amp; Situations CFCF—Orch. Dick Martin CBM—Rendez-vous</p> <p><b>11.45 P.M.</b> CHLP—Nouvelles CKVL—Hit parade CJMS—Jazz</p> <p><b>12.00 (MINUIT)</b> CHLP—Fin des émissions CKAC—Nouvelles et danses CRF—Fin des émissions CJMS—Fin des émissions CKVL—All Nite Star Rev. CFCF—Fin des émissions CBM—News &amp; Mus. Fin</p>
--	---	--

**TÉLÉVISION**

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6  
WCAX - Canal 3 — WIRI - Canal 5 — WMTW - Canal 8

<p><b>MAR., 28 FEV.</b></p> <p><b>CBFT — Canal 2</b> 5.00—Musique 5.00—L'Ami des jeunes 5.15—Do mi sol 5.30—Les Mystères de la planète 6.00—Histoires du Canada 6.30—Ce soir à CBFT 6.45—Carrefour 7.15—Télé-Journal 7.30—Variétés Salada 7.45—Vous êtes témoin 8.00—Télé-Montréal 8.30—Cap-aux-Sorciers 9.00—Le Survenant 9.30—Connaissez-vous la musique? 10.00—Le rendez-vous des sports 10.30—La maison des hommes 11.00—Le Téléjournal 11.10—Nouv. sportives 11.15—Cinéfeuilleton</p> <p><b>CBMT — Canal 6</b> 5.00—Musique 5.25—Today on CBMT 5.30—Kiddies' Corner 6.00—Open House 6.30—Magic of Music 6.45—Jungle Jim 7.00—Howdy Doody 7.15—Florlan Zabach 7.30—Patti Page 7.45—CBC TV News 7.00—Tabloid 7.30—Little Theatre 7.45—Big Time in Sport 8.00—The Chevy Show 9.30—Pick the Stars 10.00—Citizens' Forum 10.30—The Texaco Show 11.00—CBC TV News 11.15—Theatre of Stars</p> <p><b>WCAX — Canal 3</b> 9.30—Test Pattern 10.40—Program Previews 10.45—This world of Ours 11.15—Armchair Adventure 11.30—Strike It Rich 12.00—Across the Fence 12.15—Love of Life 12.30—Search For Tomorrow 12.45—Guiding Light 1.00—Jack Paar Show 1.30—Love Story 2.00—Mixing Bowl 2.30—Open House 3.00—The Big Payoff 3.30—Public Service 3.45—Shopping with Nancy 4.00—Brighter Day 4.15—Secret Storm 4.30—On Your Account 5.00—Polar Bear Playtime 5.15—Chuckwagon Tales 6.00—Wild Bill Hickok 6.30—Newstime 6.45—Weatherwise 7.00—Sports Digest 7.30—Name That Tune 8.00—Phil Silver Show 8.30—Navy Log 9.00—Meet Millie 9.30—Do You Trust Your Wife? 10.00—\$64,000 Question 10.30—Big Town 11.00—Final Edition 11.15—"Little Show" 11.30—Sign Off</p> <p><b>WIRI — Canal 5</b> 7.00—Today 9.00—Morning Star Time 10.00—Ding Dong School 10.30—The Christophers 11.00—Home 12.00—Tennessee Ernie Ford Show 1.00—Luncheon Date 1.30—Hospitality House 4.00—Musical Views and the News 4.15—Modern Romances 4.30—Ramar of the Jungle 5.00—The Funshop 5.15—Junior Jamboree 5.30—Howdy Doody 6.00—The Lazy L Ranch 6.30—Tim McCoy 6.45—News 7.00—Sports Scorebook 7.10—Weatherbird 7.15—John Daly and the News 7.30—Disneyland 8.30—MGM Parade 9.00—Masquerade Party 9.30—Break the Bank 10.00—Wednesday night Fights 11.00—Late News</p>	<p><b>MER., 29 FEV.</b></p> <p><b>CBFT — Canal 2</b> 3.00—Musique 4.00—Réve, réalité 5.00—L'Ami des jeunes 5.15—Bricolages 5.30—L'Eté aux trésors 6.00—La Jole de connaître 6.30—Ce soir à CBFT 6.45—Carrefour 7.00—Ce soir à CBFT 7.15—Le Téléjournal 7.30—Pour elle 7.45—Ici et là 8.00—Pays et Merveilles 8.30—La famille Plouffe 9.00—Lutte 10.00—C'est la vie 10.30—Ma ligne maligne 11.00—Le Téléjournal 11.10—Nouv. sportives 11.15—Cinéfeuilleton en marche</p> <p><b>CBMT — Canal 6</b> 3.00—Musique 3.55—Today on CBMT 4.30—Kiddies' Corner 5.00—Open House 5.30—Take a Look 6.45—Folk Songs 7.00—Rin tin tin 7.30—Howdy Doody 8.00—The Lone Ranger 8.30—The World Around Us 9.00—Cross-Canada Hit Parade 9.30—Jackie Rae Show 10.00—Big Town 10.30—Press Conference 11.00—CBC News 11.15—Celebrity Playh. 11.45—Feature Film</p> <p><b>WMTW — Canal 8</b> 2.00—The Robert Q. Lewis Show 2.30—Cooking Can Be Fun 3.00—Travel Time 3.30—What's New, Girls? 3.45—Rhythm Ranch 4.10—Mid Aftern. News 4.15—Secret Storm 4.30—The Little Rascals 5.00—The Mickey Mouse Club 6.00—Tri-State News 6.15—Rhythm Ranch 6.45—Annie Oakley 7.15—News 7.30—Disneyland 8.30—The M-G-O Parade 9.00—Masquerade party 9.30—I've Got A Secret 10.00—Wednesday Night Fights 11.00—Tomorrow Headlines 11.10—Weather 11.15—Mt. Washington</p>
--	--

**Campagnes de souscriptions**

La Cité de Montréal vient de publier la liste officielle des campagnes de souscriptions et des quêtes publiques qui auront lieu au cours du mois de mars.

La Fédération des Oeuvres de Charité tiendra sa campagne du 4 au 19 mars prochain. Suivront: du 19 mars au 2 avril, la campagne de souscription en faveur de la Canadian Ass. for Labor Israel; du 20 mars au 3 avril, celle de la synagogue Hevra Thillin et du 20 mars au 9 avril, celle du Rotary Club de Montréal.

Des quêtes publiques, plus communément appelées "tag-days", feront appel à la générosité des Montréalais le 24 mars pour la Fédération canadienne des Aveugles et le 31, pour le Club Rotary de Montréal et l'Association du Bien-Être de la Jeunesse Inc.

**Jambes sectionnées par une locomotive**

M. Jacques Cournoyer, 23 ans, 6675, rue Louis-Hébert, serre-freins à l'emploi du Pacifique Canadien, a eu les deux jambes sectionnées, hier, quand il a été écrasé par une lourde locomotive dans les cours de triage de la Côte St-Paul.

Selon la police, Cournoyer aurait apparemment tenté de monter sur la plate-forme de la locomotive en mouvement et aurait perdu l'équilibre pour tomber sur la voie. Il a été transporté à l'hôpital Queen Elizabeth.

# A la Radio — Demain

## MERCREDI

**6.30 A.M.**  
 CKAC—Nouvelles  
 CIMS—Cocorico  
 CKVL—Chantville  
 CJAD—News & Mus. clock

**6.45 A.P.**  
 CHLP—Ouverture  
 CKAC—Réveil provincial  
 CIMS—Prière  
 CFCF—Sincère Show  
 CJAD—Make mine morning

**7.00 P.M.**  
 CHLP—Revue métropolitaine  
 CKAC—Nv. & Guy D'Arcy  
 CBF—Radio-Journal  
 CIMS—La vie est belle  
 CKVL—Mastéurs dames  
 CFCF—Nouvelles  
 CBM—News  
 CJAD—News & Mus. clock

**7.15 A.M.**  
 CBF—Opéra de quatre sous  
 CIMS—La vie est belle  
 CFCF—Sincère show  
 CBM—Concert Time

**7.30 A.M.**  
 CHLP—Sport  
 CKAC—Nouv. et marches  
 CBF—Radio-Journal  
 CIMS—Nouvelles  
 CFCF—Nouvelles  
 CBM—Radio-Journal  
 CJAD—News & Mus. clock

**7.45 A.M.**  
 CHLP—Revue des nouvelles  
 CKAC—Oratoire  
 CBF—Opéra de 4 sous  
 CIMS—Nouvelles sportives  
 CFCF—Sports  
 CBM—Concert Time

**8.00 A.M.**  
 CHLP—Radio Sacré-Coeur  
 CKAC—Nv. & météo  
 CBF—Radio-Journal  
 CIMS—Le sport du matin  
 CFCF—Nouvelles  
 CBM—Radio-Journal  
 CJAD—News & Mus. clock

**8.15 A.M.**  
 CHLP—Revue métropolitaine  
 CKAC—Louis Bélanger  
 CBF—Élévation  
 CIMS—Mots d'enfants  
 CFCF—Sincère Show  
 CBM—Dévotions

**8.30 A.M.**  
 CKAC—Nouv. et L. Bélanger  
 CBF—Conquiescent  
 CIMS—Nouvelles  
 CBM—Musical March Past  
 CJAD—News & Mus. clock

**8.45 A.M.**  
 CIMS—Passé en jugement

**9.00 A.M.**  
 CHLP—Madams Bonjour  
 CKAC—Nv. & E. Genest  
 CBF—Comptoir du disque  
 CIMS—Réveil des vedettes  
 CKVL—Prog. Roger Baus  
 CFCF—News  
 CBM—News  
 CJAD—News and Memo

**9.15 A.M.**  
 CHLP—Pour vous, Madame  
 CBM—Mus. & chanson  
 CFCF—Breakfast Club  
 CJAD—Memo fr. Morgan's

**9.30 A.M.**  
 CBF—Radio Bigoudi  
 CHLP—La courtier  
 CKVL—Ban & connaitre  
 CJAD—Rendez-vous

**9.45 A.M.**  
 CIMS—Succès de l'heure  
 CKAC—Ce que je pense  
 CFCF—Text Made Time  
 CBM—Light & lyrics

**10.00 A.M.**  
 CHLP—Bal musette  
 CKAC—Chambres à louer  
 CBF—Fémina  
 CIMS—Pierre Valcour  
 CKVL—Qui chante?  
 CFCF—News and Merning  
 CJAD—News & W. Mind

**10.15 A.M.**  
 CHLP—Cansone  
 CKAC—Marie-Rose  
 CBF—Visages de l'amour  
 CIMS—Route enchantée  
 CKVL—La voie de l'expérience  
 CFCF—Morning Matinee  
 CJAD—Ballroom

**10.30 A.M.**  
 CHLP—Vedette canadienne  
 CKAC—A l'ombre du clocher  
 CBF—Entre nous Meadams  
 CIMS—Nouvelles  
 CKVL—La fidèle Isidors  
 CBM—Shirley Brett

**10.45 A.M.**  
 CKAC—Internède  
 CBF—Je vous ai tant aimé  
 CIMS—Pierre Valcour  
 CFCF—Good Neighbour  
 CBM—Song shop

**11.00 A.M.**  
 CHLP—Heure féminine  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Francine Louvain  
 CKVL—L'avocat des pauvres  
 CBM—Road of life  
 CJAD—News—A.P. Calling

**11.15 A.M.**  
 CBF—La foire aux disques  
 CIMS—Route enchantée  
 CKVL—Par. de la chanson  
 CFCF—Eddie Cantor Show  
 CBM—Right to Happiness

**11.30 A.M.**  
 CKAC—Nv. & pleine forme  
 CBF—D'amour et d'eau...  
 CKVL—Docteur de ch-nous  
 CIMS—Nouvelles  
 CFCF—Eddy Cantor  
 CBM—Piano Interlude  
 CJAD—Kats Aitken

**11.45 A.M.**  
 CKAC—Cherchez la femme  
 CIMS—Hommage du jour  
 CFCF—Recipe for music  
 CKVL—Par. de la chans.  
 CBM—Laura Limited  
 CJAD—Maple Leaf Junction

**12.00 (MIDI)**  
 CHLP—Heure féminine  
 CKAC—Angelus  
 CBF—Jeunesse dorée  
 CKVL—Zazette  
 CIMS—A déterminer

**12.15 P.M.**  
 CFCF—News  
 CBM—CBC News  
 CJAD—Songs of our time

**12.30 P.M.**  
 CKAC—Duoques  
 CBF—Rue principale  
 CKVL—Par. de la chans.  
 CBM—Aunt Lucy  
 CJAD—News Quiz

**12.45 P.M.**  
 CKAC—Nouv. et Musique  
 CBF—Réveil rural  
 CIMS—Nouvelles  
 CKVL—Calvaire d'une veuve  
 CFCF—News-Melody Parade  
 CBM—La Ferme  
 CJAD—News

**1.00 P.M.**  
 CKAC—Gare Centrale  
 CIMS—Bon appétit  
 CKVL—Par. de la ch.

**1.15 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Quelles nouvelles?  
 CIMS—Bons conseils  
 CKVL—Docteur Claudine  
 CFCF—News and Music  
 CBM—Radio Journal  
 CJAD—N & make up your

**1.30 P.M.**  
 CHLP—Heure féminine  
 CKAC—Casino 56  
 CBF—Tante Lucie  
 CIMS—Nouvelles  
 CFCF—Whispering Streets  
 CJAD—What's On Wally's.

**1.45 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CKAC—Pianologie  
 CBF—Dernier mot  
 CIMS—Siesta  
 CBM—Man around the home  
 CJAD—Make up your mind

**2.00 P.M.**  
 CHLP—Mélodies magiques  
 CKAC—Les manchettes  
 CBF—Face à la vie  
 CIMS—Virtuosos populaires  
 CKVL—Hits on parade  
 CFCF—News and Club  
 CBM—CBC News  
 CJAD—News & day's work

**2.15 P.M.**  
 CBF—Maman Jeanne  
 CJAD—Lads and Lassies

**2.30 P.M.**  
 CKAC—Mélodie mystérieuse  
 CBF—Lettre à un Canad.  
 CIMS—Nouvelles  
 CFCF—Merry-Go-Round  
 CJAD—Party Lane

**2.45 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CKAC—Chansons d'amour  
 CBF—Quelles nouvelles?  
 CIMS—Paris - Montréal

**3.00 P.M.**  
 CHLP—Mélodies magiques  
 CKAC—Les manchettes  
 CBF—Chansonnettes  
 CKVL—Théâtre des étoiles  
 CBM—Guiding Light  
 CJAD—News

**3.15 P.M.**  
 CBF—Chansonnettes  
 CBM—Ma Perkins

**3.30 P.M.**  
 CBF—Radio Journal  
 CIMS—Rendez-vous de...  
 CIMS—Paroles et chansons  
 CKVL—La Marjolaine  
 CJAD—Words and Music

**3.45 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CBF—Les chers-d'oeuvre  
 CIMS—Rendez-vous de...  
 CKVL—Nos étoiles chantent  
 CBM—Young Wilder Brown

**4.00 P.M.**  
 CHLP—Radio. Notre-Dame  
 CKAC—Nv. et Evénements  
 CIMS—La rive sud  
 CKVL—Succès du jour  
 CBM—Encores  
 CJAD—News and Club 800

**4.30 P.M.**  
 CHLP—Carr. de la chanson  
 CKAC—\$50 par jour  
 CBF—Rythmes  
 CIMS—The dansant  
 CKVL—Merry-Go-Round  
 CFCF—Merry-Go-Round  
 CBM—Queen's plate  
 CJAD—Fred Robbins Show

**4.45 P.M.**  
 CKAC—Mus. sud-américain

**5.00 P.M.**  
 CHLP—Chansonnettes  
 CKAC—Journal parlé  
 CBF—Chansonnettes  
 CIMS—Cocktail  
 CKVL—Par. de la ch.  
 CFCF—Nouvelles  
 CBM—Afternoon Concert  
 CJAD—News & Ballroom

**5.15 P.M.**  
 CHLP—Carr. de la chans.  
 CBF—Le chapelet  
 CFCF—Western Swing  
 CBM—Afternoon Concert

**5.30 P.M.**  
 CBF—Pinochio  
 CIMS—Chansons  
 CBM—Music for young

**5.45 P.M.**  
 CBF—Sur nos Ondes  
 CKAC—Paul Dorval  
 CBM—Legends of North Italy

**6.00 P.M.**  
 CHLP—Nouv. & sports  
 CKAC—En dlnant  
 CBF—Radio Journal  
 CIMS—Angelus  
 CKVL—Sports et Chanson.  
 CFCF—News & current  
 CBM—Radio Journal  
 CJAD—News and Ballroom

**6.15 P.M.**  
 CHLP—Sérénade  
 CKAC—Forum Sports  
 CBF—En dlnant  
 CIMS—Bonjour St-Jean

**6.30 P.M.**  
 CBF—Sights and Sounds  
 CJAD—Snap

**6.30 P.M.**  
 CHLP—Melodia Per Tutti  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Les virtuoses  
 CFCF—It Happened Today  
 CIMS—Carrousel  
 CJAD—News and Ballroom

**6.45 P.M.**  
 CHLP—Musique d'autrefois  
 CKAC—Jean-Louis Gagnon  
 CBF—Un homme et  
 CIMS—Evénement du jour  
 CFCF—Sports

**7.00 P.M.**  
 CFCF—Nouvelles  
 CHLP—Le Romane  
 CKAC—Le Chapelet  
 CBF—Le club des chanson.  
 CIMS—Voix de Grèce  
 CFCF—Chamber Music  
 CJAD—People and Sports

**7.15 P.M.**  
 CHLP—ECHO d'outre-mer  
 CKAC—Journal parlé  
 CBF—Au bord de la rivière  
 CKVL—Le mauvais partage  
 CBM—Introduction  
 CJAD—Edgar Bergen

**7.30 P.M.**  
 CKAC—Clinique du coeur  
 CBF—L'Atlantide, Henri Tomari  
 CIMS—Voix de Grèce  
 CKVL—M. Barometra et  
 CFCF—How to fix it  
 CBM—Blind River  
 CFCF—Sako Kid  
 CJAD—My son Jeep

**7.45 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CKAC—Cosette et Roland  
 CBF—Confidentiel  
 CIMS—Voix de Grèce  
 CFCF—Make mine music  
 CJAD—Bing Crosby

**8.00 P.M.**  
 CHLP—Chanson du souvenir  
 CKAC—Music Hall  
 CBF—Petit concert — Sylvia Lacharité

**8.15 P.M.**  
 CIMS—Emission polonaise  
 CKVL—Musique en tête  
 CFCF—News and T. Men  
 CBM—You Never Can Tell  
 CJAD—Danger

**8.30 P.M.**  
 CKAC—A l'ombre du clocher  
 CKVL—Musique en tête

**8.30 P.M.**  
 CHLP—Un peu de tout  
 CBF—Sur toutes les scènes  
 CBM—Prisoner's Progress  
 CKVL—Radio Vaudeville  
 CFCF—Sports  
 CBM—Byline

**8.45 P.M.**  
 CBM—The Broken Ring

**9.00 P.M.**  
 CHLP—Mus pour dilettantes  
 CKAC—Chans. de mou coeur  
 CIMS—Studio d'art  
 CKVL—Pianorama  
 CFCF—Feature story  
 CBM—Music of Ern. Bloch  
 CJAD—News and Scores

**9.15 P.M.**  
 CFCF—Un corridor  
 CJAD—Tenn. Ernie Show

**9.30 P.M.**  
 CBF—Festival de Stratford  
 CKAC—Esquisses  
 CIMS—Emission grecque  
 CKVL—Annie Brooke  
 CFCF—Assignment abroad  
 CBM—Organ Concerto  
 CJAD—Jack Carson Show

**9.45 P.M.**  
 CFCF—Red Foley Show  
 CJAD—Bing Crosby

**10.00 P.M.**  
 CKAC—Les manchettes  
 CBF—Radio Journal  
 CKVL—Nv. & danse  
 CIMS—Concert populaire.  
 CFCF—News  
 CBM—Recital  
 CJAD—News & D. Gallivan

**10.15 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CBF—Recital  
 CIMS—Chans du monde  
 CJAD—Amos n'Andy

**10.30 P.M.**  
 CHLP—Vedette  
 CKAC—Nos gouvernements  
 CBF—Recital : M. Thérèse Kanneville  
 CIMS—Nouvelles  
 CFCF—Nouvelles  
 CBM—Recital : Jean de Rifanoczy, violon.  
 CJAD—News and freedom

**10.45 P.M.**  
 CHLP—Internède  
 CKAC—Nouvelles  
 CFCF—Sports  
 CJAD—Bing Crosby

**11.00 P.M.**  
 CHLP—Danse à Montréal  
 CKAC—Bonsor les sportifs  
 CBF—Adagio  
 CIMS—Musique de danse  
 CKVL—Nouvelles et prière  
 CFCF—News & Cloud 7  
 CBM—Music of Berlioz  
 CJAD—Sports Final

**11.15 P.M.**  
 CKAC—Sérénade  
 CKVL—Sports Final  
 CJAD—Visit with Val

**11.30 P.M.**  
 CKAC—Dorsey Bros.  
 CIMS—Musique de danse  
 CKVL—Situations  
 CBM—Recital

**11.45 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CIMS—Musique de danse  
 CKVL—Hit parade  
 CJAD—A déterminer

**12.00 (MINUIT)**  
 CHLP—Fin  
 CKAC—Les manchettes  
 CBF—Fin des émissions  
 CIMS—Nouvelles — Jeux olympiques  
 CKVL—Al. Nite Star Review  
 CFCF—Pie  
 CBM—Fin des émissions  
 CJAD—News and Music



M. ANDRÉ SIEGFRIED, de l'Académie Française, qui vient de rentrer par Air France à Paris d'un long voyage d'études aux Etats-Unis.

# Nicolas Perrot

M. Claude Perrault, trésorier de la Société Historique de Montréal et membre actif de la Société généalogique canadienne-française, était le conférencier de la Société généalogique à sa dernière réunion mensuelle. Il entretint les membres de son premier ancêtre au Canada, Nicolas Perrot qui, selon Benjamin Sulte, fut l'un des quatre ou cinq personnages marquants du XVIIe siècle dans l'Ouest.

Né en France en 1643, Nicolas Perrot est signalé au Canada pour la première fois en 1660 suivant De la Potherie et Sulte, et en 1663 selon Charlevoix. Le recensement de 1666 nous le montre à Montréal comme domestique engagé chez Marie Pournin, veuve de Jacques Testard, Sieur de la Forêt. Dès l'année suivante, Nicolas Perrot travaille en qualité de serviteur chez les Sulpiciens de Ville-Marie, d'après le recensement de 1667. Sa vie aux services des autres se termine le 12 août 1667 par la société qu'il fait avec Toussaint Baudry d'une part et Isaac Nafreton, des Desroches de l'autre. Désormais, les trois prochaines années refléteront sa vie de fermier de bois. Plusieurs fois, il fera les voyages pour les pays de l'Ouest et reviendra à Montréal faire des transactions avec les marchands locaux et leur vendre des fourrures pour emporter en échange les produits français tant désirés des sauvages dont il avait appris les différentes langues.

En 1670, l'intendant Jean Talon requiert les services de Nicolas Perrot comme interprète officiel et explorateur des pays de l'Ouest. A l'occasion d'une de ces missions avec M. de Saint-Lusson, il prit possession officiellement, le 14 juin 1671, des terres autour des grands lacs et signe les procès-verbaux avec de Saint-Lusson, les Pères Dablon, Allouez et Drouilletes au Sault Ste-Marie. Revenu de cette expédition, nous le trouvons en brouille à Québec avec M. de Saint-Lusson qui fait saisir les pelleteries que Nicolas Perrot avait rapportées de son voyage au début de septembre 1671. Ce contretemps force Nicolas Perrot à demeurer plus longtemps que prévu à Québec et lui fournit l'occasion de rencontrer, le mois suivant, Madeleine Raclos, sa future femme.

En effet, le 11 novembre 1671, Nicolas Perrot passe son contrat de mariage avec Madeleine Raclos devant le notaire Larue, à Champlain. On y lit ceci: "Nicolas Perrot, fils de François Perrot et de Marie Sivrot, de Davray, évêché d'Autun, et Madeleine Raclos, fille de Bon Raclos et de Marie Vien-

not". Douze enfants naissent de cette union, sept garçons et cinq filles. Les districts de Joliette, Montréal et Nicolet renferment une bonne partie de sa postérité.

De Champlain où il a sa demeure, Nicolas Perrot va chez les différentes tribus sauvages des grands lacs, soit pour son compte personnel, soit pour le service du roi. On le voit peu souvent dans sa famille qu'il transporte en 1678 sur la concession obtenue le 2 décembre 1671 de Charles LeGardeur de Villier, à la rivière St-Michel, près de Bécancour. Il y fait sa demeure permanente. Au recensement de 1681, il a dix-huit arpents en valeur, deux fusils et cinq bêtes à cornes. Il est presque aussi riche que le Seigneur de l'endroit qui n'a que deux arpents de plus en valeur. C'est dire que ce nombre de bois engage un certain nombre de gens pour faire valoir sa concession pendant ses expéditions chez les Miamis, Illinois ou Mascoutins. Ces peuples, qui le voyaient revenir tous les printemps chargé de présents, lui donnent un nom indien "Métamens", signifiant petit blé-d'Inde. Est-ce que ce nom lui fut donné à cause de sa taille et de sa corpulence ou plutôt à cause de sa générosité comme un épi bien chargé de grains? On ne le sait, mais toujours il impose partout l'autorité du roi sur ces peuplades indigènes.

En septembre 1684, M. le Gouverneur de la Barre nomme officiellement Nicolas Perrot Commandant pour le roi. Ses services furent souvent requis par La Durantaye, Dulhut, Tonty et les autres pour décider les sauvages à suivre le point de vue français. Son zèle et son application dans l'exécution des ordres des représentants du roi sont si connus que le Roi Louis XIV lui envoie ses félicitations personnelles en 1684.

En mai 1685, il part à nouveau pour le pays des Miamis, Illinois et Mascoutins. Chez ces tribus, à la mission St-François-Xavier, il donne en 1686 un ostensor en argent conservé aujourd'hui au musée de la Société Historique du Wisconsin. En 1687, la mission des Jésuites à la Baie des Puants passe au feu et il perd alors 40,000 livres en fourrures. Cette perte ne semble pas avoir trop affecté Nicolas Perrot puisqu'à l'occasion de son retour dans la vallée du St-Laurent, non seulement achète-t-il de M. Le Chasseur la seigneurie de la Rivière-du-Loup (en haut) le 15 mai 1688 mais encore fait-il quantité de transactions et engage bon nombre de gens pour l'aider dans

# HOROSCOPE DU JOUR

**POISSONS (20 février au 20 mars) :** — Tenez-vous-en à votre routine habituelle. Vous auriez tort de changer. Cela vous causerait des dépenses inutiles et un surcroît de travail et de fatigue.

**BELIER (21 mars au 19 avril) :** — Il y aura des moments très agréables au cours de cette journée, même si vous ne parvenez pas à satisfaire toutes vos ambitions.

**TAUREAU (20 avril au 20 mai) :** — Vous avez de bonnes idées, mais cela ne suffit pas. Il faut surtout que vous preniez les moyens pour les traduire en oeuvres fécondes.

**GEMEAUX (21 mai au 21 juin) :** — Ne vous laissez pas guider par votre intuition ou vos pressentiments. C'est le meilleur moyen de vous attirer de sérieux ennuis.

**CANCER (22 juin au 21 juillet) :** — Ne vous confiez pas trop ouvertement. Gardez quelques secrets. On vous a menti. N'en laissez rien paraître. Vous aurez l'occasion de vous reprendre.

**LION (22 juillet au 21 août) :** — Vous êtes enclin à des craintes injustifiées. Faites face aux événements avec confiance. Vous manquez trop souvent d'optimisme.

**VIERGE (22 août au 22 septembre) :** — Cette journée promet beaucoup si vous savez être coopératif. Les questions familiales et domestiques sont réglées de façon intéressante. Evitez toute hâte.

**BALANCE (23 sept. au 22 oct.) :** — Les nouvelles seront bonnes, particulièrement du côté sentimental. Les affaires laisseront peut-être un peu à désirer.

**SCORPION (23 oct. au 21 nov.) :** — On vous accuse de certain méfait. Il est difficile de vous disculper. Ne cherchez pas d'excuse. Un ami qui vous veut du bien en trouvera une pour vous.

**SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.) :** — La soirée sera plus agréable que le reste de la journée. A vous d'en profiter. Faites attention à vos paroles, toutefois. Il pourrait vous en cuire!

**CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.) :** — Tendances à des extravagances. Cela pourrait vous valoir des ennuis. Soyez donc raisonnables en tout temps et ne vous créez pas d'embêtements.

**VERSEAU (21 janv. au 19 février) :** — Vous parviendrez difficilement à faire accepter vos opinions. N'hésitez pas à faire des concessions pour obtenir que règnent la paix et la concorde.

ses affaires aux pays des grands lacs.

C'est ainsi que le 8 mai 1689, il prend possession au nom de Sa Majesté de la Baie des Puants et de tous les pays de l'Ouest. Ces contrées que Nicolas Perrot parcourt depuis nombre d'années n'ont plus beaucoup de secrets pour lui. Aussi en 1693, il découvre des mines de plomb au Mississipi. Il connut aussi diverses aventures; ainsi en 1697, il allait périr sur le bûcher lorsqu'il fut délivré par les Outaouais.

En 1710, M. de Vaudreuil le nomme Capitaine de la Côte de Bécancour. Les dernières années de sa vie se passent tranquilles et il cède le 13 août 1717 à l'âge de 74 ans et le lendemain, on l'inhumme dans l'église de Bécancour.

Le conférencier énuméra quelques-uns des mémoires écrits par ce fameux voyageur:

- 1.—Mémoires sur les Outaouais.
- 2.—Mémoires sur les guerres des tribus.
- 3.—Mémoires sur les moeurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique du Nord; publié et annoté à Paris par le R. P. Thallhan, S.J., en 1854.

Le R. P. Lejeune, O.M.I., disait: "Nicolas Perrot a été un pionnier et un vrai héros envers la Couronne de France".

Le conférencier fut remercié par la présidente-générale, Mlle Jeanne Grégoire. Le public est toujours invité à ces intéressantes causeries qui se donnent le deuxième mercredi de chaque mois, à la salle de physique de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

# La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)  
 Imprimé et publié au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services autorisés comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

**PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)**  
 Edition du dimanche, Canada, 1 an ..... \$5.00  
 Edition quotidienne, Canada, 1 an ..... 5.00  
 Edition quotidienne, Canada, 6 mois ..... 2.75  
 Edition quotidienne, États-Unis, 1 an ..... 6.00  
 Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois ..... 3.00  
 Edition du dimanche, États-Unis, 1 an ..... 5.00

## REPRESENTANTS

**TORONTO, Ont.:** Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016

**ÉTATS-UNIS:** Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3040 East Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 28 FÉVRIER 1956

## Le travail des commissions

par Roger DUHAMEL

Les gouvernements ont l'habitude de confier à des commissions royales d'enquête le soin d'étudier à fond certains problèmes. C'est ainsi que les autorités fédérales ont désigné actuellement les membres de six commissions qui poursuivent des travaux du plus vif intérêt. La mieux connue est assurément celle présidée par M. Walter Gordon et qui s'applique à prévoir les grandes lignes de l'évolution économique de notre pays. Les mémoires qui lui ont déjà été soumis sont remarquables par l'ampleur des vues exprimées; ce sont là d'excellents matériaux qui permettront aux commissaires d'élaborer des conclusions pertinentes.

Les autres commissions concernent la navigation sur les deux littoraux océaniques du Canada de même que sur les Grands-Lacs, l'orientation de la radio et de la télévision, la législation des brevets d'invention et des droits d'auteur, le cas complexe des psychopathes sexuels. De plus, un comité conjoint de membres du Sénat et de la Chambre des Communes doit formuler des observations sur les loteries et sur les châtimens corporels, y compris la peine de mort.

Ce sont là des initiatives heureuses. Autrefois, ces divers problèmes relevaient directement de la compétence des parlementaires. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Malgré la meilleure volonté du monde, on ne peut s'attendre à ce que des députés possèdent des lumières sur tous les sujets; ils ne peuvent être des spécialistes universels. Il est plus sage de leur part de confier à de véritables experts l'analyse de questions complexes et de se prononcer par la suite sur les conclusions qui leur sont soumises. Ils demeurent toujours les maîtres et rien ne les oblige à accepter les yeux fermés les recommandations de ces différents enquêteurs.

À cet égard, toutefois, une observation s'impose à l'esprit des profanes. Sans que les parlementaires soient d'avance liés par les rapports qu'ils reçoivent, il nous semblerait plus juste qu'ils en tiennent davantage compte. Il arrive trop souvent que des enquêtes très poussées demeurent lettre morte. Les gouvernements déposent ces documents officiels, qui prennent ensuite le chemin sans gloire des archives. C'est peut-être une précieuse contribution à l'histoire, mais ce n'est tout de même pas le but poursuivi. Le danger de ces enterrements discrets, c'est que le public finisse par penser que pour éviter d'aborder franchement un problème, les gouvernements le réfèrent à une commission, avec l'intention non avouée de ne rien faire pour donner suite à ses conseils.

À propos de commission, le juge Tremblay a remis il y a quelques jours son rapport à l'honorable M. Duplessis. C'est le résultat de recherches qui ont duré quelques années et qui ont exigé cinq volumes. C'est une pièce considérable et dont nous pouvons prévoir qu'elle aura de grandes réper-

ussions. Nous souhaitons que ce texte soit connu de la population. On pourrait en effet y puiser une abondante information sur les questions capitales de notre vie collective. On doit également espérer que dès la prochaine session le gouvernement provincial s'appliquera à faire passer dans la réalité quelques-unes des recommandations du juge Tremblay et de ses collègues. Une aussi vaste entreprise ne devrait pas demeurer sans lendemain.

## La fille-mère et son enfant

par Conrad LANGLOIS

Nous avons pris connaissance, le même jour, des comptes rendus d'une conférence de M. le chanoine Paul Contant et de déclarations de M. l'abbé Patrick-J. Ambrose, au sujet des mères non mariées et de leurs enfants, en même temps que nous recevions d'Ottawa le rapport définitif du Bureau Fédéral de la Statistique sur l'Etat civil en 1954.

Ces trois sources de renseignements, chacune à sa façon, tendent à démontrer que, toutes proportions gardées, il y a moins de naissances dites illégitimes dans notre province que dans le reste du pays, tandis que, par ailleurs, on remarque un progrès dans l'attitude du public envers la fille-mère et dans les chances de son enfant de connaître une existence aussi normale que possible.

Même si les naissances illégitimes, dans notre province et dans le pays tout entier, augmentent légèrement en nombre (à cause de l'accroissement de la population) et en taux, depuis 1951, il n'y a pas lieu de s'alarmer. Il semble, en effet, — cela s'explique d'ailleurs facilement — y avoir une certaine recrudescence d'illégitimité lorsque les mariages diminuent, par exemple à cause du chômage, du service militaire outre-mer, etc. Il est particulièrement consolant, pour nous, Canadiens français et catholiques, de voir que notre province a le plus faible taux d'illégitimité de tout le Canada (les comparaisons avec l'Ontario, dans le cas actuel, sont devenues impossibles, car nos voisins ont adopté une nouvelle définition, différente de celle du reste du pays, du mot « illégitime », pour fins de statistiques).

Compte tenu du chiffre considérable de notre population et de ce qui se passe ailleurs, nous n'avons donc aucunement à rougir, au contraire, du taux d'illégitimité dans notre province. Cela, cependant, ne nous dispense pas de traiter aussi bien que possible les filles-mères et les enfants naturels du Québec. Il reste surtout à faire disparaître les conditions favorisant le marché noir international des enfants abandonnés.

Ce « racket des bébés », comme on l'appelle, devrait diminuer considérablement, sinon disparaître complètement, à mesure que les filles-mères découvriront qu'elles ont tout intérêt à s'adresser aux organisations légalement autorisées à s'occuper de leur cas et que tous nos gens mariés sans enfants se débarrasseront des préjugés absurdes qui empêchent un grand nombre d'entre eux d'aller réclamer des sociétés d'adoption les fils et les filles qui leur manquent.

Le plaidoyer de M. le chanoine Contant en faveur de la mère célibataire et la sympathie grandissante du public à l'endroit de cette dernière sont des motifs d'espoir d'une amélioration encore plus rapide, à l'avenir, de la situation qu'on déplore. Pour être entièrement justes envers la mère et son enfant, nos lois devraient peut-être subir quelques modifications, de façon à permettre à la mère de reprendre son enfant dans un délai raisonnable, en recevant au besoin une aide suffisante de l'Assistance publique, tout en lui enlevant les droits à ce faire, si elle néglige de s'en prévaloir dans un délai raisonnable. Cela permettrait de placer les bébés en adoption définitive, avant

qu'un séjour trop prolongé dans les crèches ne les ait rendus beaucoup moins adoptables.

À quelque chose, d'ailleurs, malheur est bon, puisque, selon M. l'abbé Ambrose, la publicité tapageuse faite au « marché noir des bébés », a attiré l'attention des filles-mères sur les avantages de recourir aux agences de bien-être social reconnues, tout en faisant comprendre aux couples mariés et sans enfants qu'ils devraient également s'adresser aux sociétés d'adoption, pour satisfaire leur désir d'avoir des héritiers.

D'après plusieurs travailleurs sociaux, enfin, il resterait à s'occuper également du père naturel, ou du garçon-père, si l'on veut. En aidant ce dernier à régler ses problèmes, on pourrait parfois faire d'une pierre trois coups, car on aurait souvent des chances de résoudre en même temps le cas de la mère et de l'enfant.

## Un appel vraiment opportun

La plupart des mémoires soumis à la Commission d'enquête Gordon, sur les perspectives d'avenir de l'économie canadienne, font grand état des faits suivants: notre pays dispose d'immenses ressources naturelles, dont il doit essayer de tirer le plus d'avantages possible, en continuant, sans doute d'en exporter une partie, sous forme de matières premières, mais aussi en augmentant considérablement et au plus tôt notre industrie manufacturière, ce qui nécessitera des capitaux substantiels, beaucoup plus de techniciens, d'ingénieurs, d'administrateurs et d'experts de toutes sortes, ainsi qu'un public plus nombreux et disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé, pour nous fournir un marché domestique plus abondant. En somme, il faut un progrès, à la fois financier, technologique et démographique, plus rapide.

De façon générale, cependant, ceux qui ont préparé ces mémoires ne semblent pas avoir très bien compris un autre fait pourtant élémentaire: à savoir que le progrès du Canada dans son ensemble dépendra dans une grande mesure du progrès des Canadiens français et de la province de Québec. Parce que les dix provinces n'ont qu'un seul et même système monétaire et financier, qu'une seule et même banque centrale, qu'un seul et même régime douanier, qu'une seule et même citoyenneté, etc., nous sommes tous économiquement solidaires et le progrès des uns dépend beaucoup du progrès de tous les autres. Dans le cas des différentes provinces de langue anglaise, les inégalités sont bien moins lourdes de conséquences, puisque la différence ethnique n'existe pas et que la main-d'œuvre peut se déplacer d'une région à l'autre du pays. La situation du Canada français est bien différente, chacun le sait — ou devrait le savoir. Sur le plan démographique, comme on ne pourrait sans danger rompre l'équilibre religieux et linguistique du Canada, notre pays ne saurait même pas augmenter rapidement sa population, au moyen de l'immigration, si cela ne devait tourner qu'à l'avantage de l'élément anglo-saxon.

Il est évident que notre pays progressera d'autant plus vite, à tout point de vue, que les deux grands groupes ethniques du pays se développeront à peu près au même rythme, c'est-à-dire que les Canadiens français pourront proportionnellement investir plus de capitaux qu'actuellement, fournir une part plus considérable des savants, des experts et des hommes d'affaires dont le pays a besoin et aussi des consommateurs encore mieux pourvus d'un pouvoir d'achat grandissant, afin de favoriser l'écoulement sur le marché domestique canadien d'une plus forte proportion des articles fabriqués en notre pays.

Il y aurait un moyen excellent pour les grandes entreprises de langue anglaise de contribuer à accélérer le progrès du Canada à tout point de vue.

Ce serait de favoriser le plus possible l'augmentation du nombre des savants, des techniciens, des économistes, des administrateurs et des hommes d'affaires de langue française, en souscrivant des montants plus considérables pour l'enseignement, sous forme d'octrois à nos maisons d'éducation, de bourses d'études pour nos jeunes, de financement de recherches ou de chaires scientifiques, etc.

Un Canadien anglais d'une grande vision et d'une grande générosité, M. K.-R. Patrick, président et directeur général de la Canadian Aviation Electronics Ltd., a compris cette grande vérité et a exposé dans les termes suivants devant la Commission Gordon, son appel en faveur de l'élément français:

« La nécessité d'aider les universités canadiennes-françaises à former des hommes de science et des ingénieurs est particulièrement importante. La proportion des hommes de science et des ingénieurs canadiens-français disponibles est extrêmement basse, ce qui signifie que l'industrie et les agences gouvernementales sont privées de l'aide précieuse d'une importante partie de la nation canadienne.

« On a récemment entrepris dans les meilleurs collèges canadiens-français de préparer des étudiants à l'étude du génie. De remarquables progrès ont été accomplis dans ce domaine et ces collèges méritent d'être encouragés par l'industrie de l'électronique dans l'accomplissement d'une tâche qui profitera à tout le Canada. »

Les entreprises de langue anglaise devraient, en effet, accomplir davantage dans ce domaine, mais nos institutions d'enseignement, à l'exemple de l'Université de Montréal, du Collège Jean-de-Brébeuf, tout dernièrement, et, sans doute aussi, du Prêt d'Honneur, devraient au moins se donner la peine d'approcher les compagnies de langue anglaise pour faire connaître ce qu'ils ont à offrir et ce dont ils ont besoin.

## La bibliographie

La bibliographie est le point de départ de toute étude, de toute recherche la base de toute recherche, avant d'approfondir un sujet quelconque, il faut se renseigner sur les livres et les articles publiés sur le sujet. Et bien souvent le chercheur est obligé de consulter des travaux publiés dans un très grand nombre de pays. Les services bibliographiques sont donc d'une nécessité absolue pour tous les érudits et en particulier pour les bibliographes eux-mêmes qui doivent se tenir au courant des travaux que réalisent leurs collègues à l'étranger. Pour toutes ces raisons l'Unesco a entrepris la publication annuelle de rapports sur le fonctionnement des services bibliographiques. Le troisième de cette série, concernant la période qui s'étend du 1er septembre 1953 au 31 août 1954, vient de paraître; outre un répertoire des principales publications bibliographiques, on y trouve des informations détaillées sur les bibliographies réalisées dans divers pays. Le rapport cite les lieux où l'on peut se procurer les listes des périodiques et fait état d'informations diverses concernant la formation professionnelle des bibliographes. Il s'avère, à la lecture du rapport bibliographique de l'Unesco, que ces services se développent rapidement dans des régions où très récemment encore ils faisaient défaut. A Ceylan, par exemple, et en Amérique Latine, où les bibliothèques peuvent désormais mettre à la portée du monde les vastes ressources de collections encore peu connues.

— Une dent cassée et un pied qui glisse, c'est la confiance de qu'inspire un perfide au jour du malheur. (Prov 25, 19). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent  
 — Le bien est le père de la lumière; le mouvement de l'esprit qui monte à Dieu doit s'appuyer sur les forces de l'amour purifié; l'âme ne peut développer ses ailes que par la vertu. — PLATON.

En marge de l'actualité

**Anesthésiez les pères!**

(par Marcel BLOUIN)

Les psychologues et les médecins font présentement campagne afin d'admettre les pères dans les salles d'opération d'hôpitaux, au moment de la naissance de leurs enfants. On sait qu'à Montréal, les accoucheurs et les dirigeants des hôpitaux ne permettent pas aux maris de rester auprès de leurs femmes après que les signes avant-coureurs de la naissance se sont manifestés.

Les tenants de la théorie voulant que la présence du mari et futur père auprès de la mère soit un réconfort et une chose naturelle soutiennent que l'angoisse bien connue des pères à l'approche du grand événement est attribuable au sentiment qu'éprouvent ceux-ci de n'y point participer, d'être devenus tout à coup d'une désespérante inutilité.

A Saint-Boniface, dans le Manitoba, où une "clinique prénatale pour les pères" a été instituée, le docteur J. N. R. Scatliff donne des cours expliquant aux futurs distributeurs de cigares toutes les phases de la naissance, les soins que devront avoir la mère et l'enfant après la naissance, l'attitude que doit prendre un brave père quand sa femme lui donne un héritier.

"Le père peut jouer un rôle très important en aidant sa femme à se détendre et en lui donnant confiance, dit le docteur Scatliff. "Si le père comprend la responsabilité qui lui incombe, il peut considérablement aider le médecin".

Mais toutes les autorités médicales ne partagent pas l'avis du docteur Scatliff. L'expérience a prouvé que plusieurs pères, malgré leur courage et leur détermination, s'énermaient à l'approche du grand événement, se montraient effrayés, révoltés, inquiets et, souvent, perdaient conscience. La pauvre femme, devant un mari si piteux, perd son reste de vaillance.

D'autres maris, au lieu de défaillir, se montrent d'une tendresse incommodante, à l'approche de la naissance. Une tendresse qui peut même devenir dangereuse. On se souvient qu'en Colombie britannique, un homme avait tué sa femme, l'an dernier, en l'embrassant! Le pauvre homme a été acquitté car le juge McInnis a décrété, au cours du procès, qu'embrasser sa femme est un acte légal et légitime. Il reste, cependant, qu'un baiser n'est pas toujours un réconfort, comme le prouve cette triste aventure du mari colombien.

On pourrait trancher le débat de l'accès des maris aux salles d'opération en leur procurant à eux aussi une table et en les faisant étroitement surveiller par deux colosses armés de tampons mouillés de chloroforme. Les maris qui se comporteraient en braves, ou les admirerait. Quant aux autres, ils seraient couchés en cinq sec sur la table, ficelés et anesthésiés prestement. On pourrait alors parler, en toute vérité, de "paternité sans douleur".

**Nos chanteurs ont un bel avenir**

OTTAWA, 28. (P.C.F.)—M. Jan Van Der Gucht, de Londres, juge du 11e festival annuel de musique à Ottawa, a déclaré, dimanche soir, que les Canadiens sont susceptibles de devenir une bonne race de chanteurs. Il a souhaité, cependant, qu'ils allient une plus grande conception poétique à leur habileté technique.

Si Radio-Canada le permettait

**On verrait surgir 50 à 60 nouveaux postes de radio et autant de postes de TV**

OTTAWA, 28. (P.C.F.) — L'Association canadienne des postes de radio et de télévision a soumis son mémoire à la commission Gordon. Elle y dit que l'industrie privée de la radio et de la télévision, ne sachant pas au juste comment va s'orienter la politique fédérale, ne peut aller de pair avec l'expansion du Canada.

Qu'on permette à cette industrie privée de former des réseaux et d'établir des postes de télévision pour faire concurrence aux postes d'Etat dans les grandes villes, et sa croissance sera marquée.

Présentement, Radio-Canada est seul à avoir un réseau national. Il ne peut y avoir plus d'un poste de TV dans les grands centres et ce poste doit être celui de Radio-Canada à Vancouver, Toronto, Ottawa, Montréal et Halifax.

L'association représente 138 postes privés de radio et 25 postes privés de télévision.

**A L'AVANT-GARDE**

"Si le gouvernement envisage l'avenir avec la confiance que la plupart des Canadiens ont en eux-mêmes, dans leur pays et leur capacité de développer le Canada avec leurs propres ressources, la

diffusion au Canada sera à l'avant-garde de l'expansion économique, intellectuelle et artistique de notre pays", dit le mémoire.

Si les postes privés pouvaient former des réseaux et avoir des permis de télévision pour faire concurrence aux postes de TV de l'Etat et aux postes privés uniques des grands centres, on verrait surgir, au cours des 25 prochaines années, 50 à 60 nouveaux postes de radio et autant de postes de télévision.

A la fin de 1955, il y avait 156 postes de radio privés et 25 postes de télévision privés.

En 34 ans, l'industrie privée de la radio et de la télévision a fait des dépenses de capital s'élevant à plus de \$830,000,000. Ses dépenses annuelles, directes et indirectes, sont de l'ordre de \$50,000,000. Et cette industrie ne réclame pas de subsides.

Tout ce qu'elle demande, souligné le mémoire, c'est que, dans les milieux officiels, on fasse un peu plus confiance aux Canadiens qui veulent développer leur pays sans recourir au paternalisme d'Etat.

**A Notre-Dame**

**"La société attendra dans la confiance les résultats de votre formation scout"**

(Son Em. le cardinal Léger)

"La valeur humaine du mouvement scout tient à ce que la personne tout entière du jeune y est considérée. Ecole de formation pour les jeunes, le scoutisme les prépare au foyer, aux professions et aux responsabilités sociales. Il s'avère donc une oeuvre éminemment sociale. Il aide, à la fois, la société civile et l'Eglise".

C'est ce que disait Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, lors d'une messe solennelle célébrée en l'église Notre-Dame, pour clôturer la Semaine scout.

De tout temps, la jeunesse a renfermé une promesse d'avenir, ajouta le cardinal Léger. A ce titre, elle a capté l'attention, les soins et la sollicitude de l'Eglise. Pour la même raison, elle est devenue la proie convoitée des ennemis de l'homme et de Dieu qui ont voulu faire des jeunes, les instruments de leurs passions, de leurs erreurs à travers le monde, sans se soucier du bonheur individuel de ces pauvres victimes qu'ils dévoyaient.

Aux scouts, le cardinal a dit: "Parce que vous pratiquez systématiquement le courage, la bravoure, la vaillance, vous vous gardez, en même temps, de la témérité folle, de la présomption aveugle, de la cranerie. Vous ne gardez pas dans vos rangs, les peureux, les couards, les pleutres, mais vous formez les audacieux et les braves.

Qui vous regarde vivre en scouts convaincus et fidèles, est fier de vous et vous admire".

**ECOLE DE FORMATION**

"La pratique du sport bien compris devient sans contredit une école de caractère. Parce que votre mouvement vous habitue à vous passer des aises, de ce confort artificiel qui dispense de l'effort physique, parce qu'il vous invite à pratiquer un style de vie plus austère, il répond au plan de Dieu dictant pour l'homme la formation de son caractère. Votre mouvement vous rappelle cette réalité supérieure de la vie surnaturelle, du travail incessant pour le Christ, votre Grand Frère, du frein et de l'assujettissement du corps à l'âme immortelle. Ecole de formation pour les jeunes, le scoutisme les prépare au foyer, aux professions, aux responsabilités sociales. La société peut attendre dans la confiance les résultats de votre formation scout."

**Dégustateur de lait**

PARIS. — En date du 13 septembre 1955, un arrêté ministériel a institué un diplôme officiel de dégustateur de lait. Les services intéressés méditent de décerner le premier diplôme à M. Mendès-France.

**Les subsides de péréquation seront versés sans condition**

OTTAWA, 28. (P.C.F.) — Les subsides de péréquation seront versés aux provinces sans condition et M. Duplessis n'aura rien à signer, ni même à dire, pour les recevoir, précise un représentant du ministère fédéral des Finances.

On sait que le premier ministre Duplessis a déclaré, à Québec, qu'il a l'intention d'accepter ces subsides mais que jamais il ne signera un accord fiscal empiétant sur les droits constitutionnels des provinces.

Dans sa lettre du 6 janvier aux premiers ministres provinciaux, M. St-Laurent dit bien que ces subsides sont sans condition. Ils seront versés à toutes les provinces à compter du 1er avril 1957, alors que prendront fin les ententes fiscales auxquelles la province de Québec n'a jamais voulu participer.

On saura que la province accepte les subsides de péréquation le jour où elle encaissera son premier chèque, dit le porte-parole du ministère.



Se ronger les ongles est une habitude commune à beaucoup de gens. A certaines périodes, elle peut être considérée comme normale. Ses mauvais effets peuvent être plus psychologiques que physiques. Cette habitude n'apparaît ordinairement qu'à l'âge de trois ans. Environ un tiers des enfants de trois à six ans contractent cette habitude. Cette habitude décroît à partir de l'âge de 16 ans. Chez un adulte, cette attitude est toujours anormale. Les critiques et les réprimandes n'y peuvent rien. Cependant, il arrive que l'enfant trouve de lui-même certains substituts comme mâcher un crayon ou de la gomme, fumer, etc. C'est là un mécanisme instinctif pour réduire la tension nerveuse.

Q. — La séborrhée du scalp peut-elle être guérie?

R. — Non, elle ne peut être guérie, mais certains onguents que votre médecin vous prescrira peuvent en diminuer les inconvénients. La séborrhée peut affecter d'autres parties du corps, surtout celles où se trouvent des glandes sudoripares.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Le vertige", paraîtra dans la "Patrie" du mercredi, 29 février.

**Séjour en Algérie pour les conscrits français?**

PARIS, 28. (P.A.F.) — Le gouvernement français a été saisi, hier, d'un nouveau plan de paix en Algérie en vertu duquel tous les jeunes conscrits de l'Armée française iraient servir dans ce pays durant quatre mois.

C'est le ministre-résident, M. Robert Lacoste, qui a soumis le projet à ses collègues. Il a demandé en même temps qu'on lui accorde de vastes pouvoirs politiques, militaires et économiques, en vue de parer à la situation devenue précaire, à la suite des sanglantes émeutes qui ont éclaté dans les rues d'Alger et dans les montagnes, depuis plus d'un an et demi.

M. Lacoste, qui occupe son poste depuis trois semaines seulement, a notamment suggéré qu'on appelle tous les nouveaux conscrits en même temps, plutôt que de les séparer en diverses classes. Il voudrait qu'on en envoie immédiatement 20,000 en Algérie en vue de renforcer la garnison de 350,000 hommes qui s'y trouve déjà. Les nouvelles recrues passeraient la moitié de leur période d'entraîne-

ment en Algérie, après quatre mois d'initiation en France. On les enverrait ensuite avec les forces de l'OTAN, en Allemagne de l'Ouest.

**NOUVELLE POLITIQUE**

On affirme que le plan Lacoste rompt avec la tradition militaire française, car on n'a jamais voulu utiliser les nouveaux conscrits dans les territoires de l'Union française, sauf quelques rares exceptions.

Le président du Conseil, M. Mollet, ne serait lui-même guère en faveur de ce nouveau programme et il serait plutôt d'avis qu'on pourrait parer à la situation en Algérie en utilisant à meilleur escient les troupes qui se trouvent déjà sur place.

Quoi qu'il en soit, la Commission de la Sécurité nationale devra sanctionner ce projet s'il est approuvé par l'Assemblée nationale.

Environ 50,000 des 350,000 militaires actuellement en service en Algérie doivent être rappelés incessamment, et c'est pour cette raison qu'on étudie le moyen de les remplacer.

**Grave incendie à La Tuque**

DEGATS DE \$250,000

LA TUQUE, 28. (P.C.F.)—Un incendie qui a brûlé pendant plusieurs heures sans être maîtrisé a détruit, tôt ce matin, un cinéma et un immeuble adjacent, logeant une pharmacie et cinq ou six logements. Il n'y a eu aucun blessé.

Un officier de police évalue les pertes à \$250,000. Les deux édifices de deux étages étaient construits en briques. Le cinéma Empire était vide

lorsque l'incendie a commencé peu après minuit. Le feu s'est répandu rapidement obligeant près de 30 personnes à fuir par une température près du point de congélation.

A 6 heures ce matin, les pompiers ont rapporté qu'ils avaient maîtrisé les flammes. On ignore encore la cause de l'incendie.

La Tuque est située à environ 75 milles au nord de Trois-Rivières.

**★★2 tragédies...**

(Suite de la première page) plié en accordéon sous la force du choc.

Le premier wagon du "Headliner" venant de Danvers s'est fendu en deux.

La collision est survenue à quelque six milles de la gare terminus de Boston.

L'accident se produisit comme tombait une épaisse neige mouillée. La température se tenait autour du point de congélation.

On croit que la plupart des morts se trouvaient sur le train Danvers-Boston.

Les appels de la police ont attiré des ambulances, des taxis et des voitures de particuliers de Swampscott, Lynn, Boston, Marblehead et autres localités environnantes.

Peu après, des douzaines de blessés étaient transportés aux hôpitaux de la région, où des médecins avaient été mandés en toute hâte pour faire face à la catastrophe.

**DEUX MORTS**

TORONTO, 28. (P.C.F.)—Le mécanicien et le chauffeur d'un train de marchandises du Canadien Na-

tional se sont tués de bonne heure aujourd'hui dans une collision ferroviaire survenue à 15 milles à l'ouest de Toronto.

La police du canton voisin de Trafalgar, près d'Oakville, dit que trois autres hommes ont été blessés.

Les noms des victimes n'ont pas encore été révélés.

Selon la police, une locomotive de triage, sortant d'un embranchement à l'usine Ford, a heurté le cinquième wagon d'un train rapide de marchandises.

Un wagon-citerne a fait explosion et une vingtaine de wagons, de même que la locomotive diesel du train rapide ont sauté hors de la voie. Les pompiers disent qu'il n'y a pas d'édifices menacés dans les environs.

Le mécanicien et le chauffeur, semble-t-il, ont été emprisonnés dans leur locomotive en flammes. Plus de 50 pompiers combattent encore les flammes plus de quatre heures après l'explosion.

Plus de 400 verges de voie ferrée, sur la ligne principale Toronto-Hamilton, ont été arrachées, forçant un détour de 25 milles pour les ouvriers de banlieue venant à Toronto de Hamilton.

## Le Courrier d'Amie

Q.—Ma fillette de neuf ans amène souvent à la maison quelques-unes de ses camarades de classe. Gentiment celles-ci s'amuse ensemble dans la vaste salle de jeux que nous avons fait aménager au sous-sol. Or, depuis quelque temps, une enfant, récemment arrivée dans notre voisinage, et qui fréquente elle aussi l'école paroissiale, s'est jointe au groupe.

Je ne m'objecte pas à l'addition de nouvelles recrues, mais, malheureusement, je m'aperçois que cette dernière gâche la bonne entente qui a régné jusqu'ici entre les habituées de la maison et qu'au surplus, elle dénote un manque de savoir-vivre déplorable. Expressions vulgaires, grossièretés, mauvais tours, tout lui semble permis. Depuis son apparition chez nous, il arrive souvent que le petit groupe se divise en deux camps et qu'il s'élève des chicanes jori ennuyeuses.

Je me demande si je ne devrais pas tout simplement prier cette fillette de quitter la place. Mais j'hésite, par crainte de l'irriter contre la mienne et de me faire juger par trop intolérante. Ai-je tort?

MAMAN de Jocelyne

R.—Refuser nettement à cette fillette l'entrée à votre domicile alors que ses camarades y sont admises serait, à n'en pas douter, aviver ses dispositions à l'agressivité, la priver des avantages qu'elle pourrait retirer du contact avec des enfants bien élevés. Et comme d'ailleurs votre fille doit frayer avec elle en classe et au cours des récréations à l'école, il est à prévoir que vos difficultés se multiplieraient au lieu de s'atténuer.

S'il vous était possible, lorsque ces écolières se réunissent chez vous, de diriger vous-même leurs jeux, de surveiller de près leurs paroles et agissements, en ne tolérant pas les manières rudes et les expressions grossières, vous réussiriez probablement à rétablir la paix dans le petit groupe. Du même coup, vous contribueriez à la formation de chacune et particulièrement à celle de cette petite dont l'éducation est apparemment trop négligée au foyer familial.

Lorsque vous aurez expérimenté ce système, il vous restera, s'il s'avère inefficace, à n'admettre chez vous que deux ou trois enfants à la fois et en mettant comme condition que vous vous réservez le droit de congédier les sujets indociles et les fauteurs de discorde.

Ainsi tout le monde se verra traité également et vous éviterez de faire éclorre l'animosité au cœur de celle dont la présence vous apparaît dans le moment plus ou moins désirable.

### TRICOTEUSE :

Même si ces chaussettes, très épaisses, me dites-vous, ont été tricotées avec une laine souple, il se peut qu'elles n'assurent pas le confort désirable à celui qui les porte. D'aucuns jugent plus hygiénique de remplacer le oas de texture lourde par un tricot de laine fine recouvrant un mince bas de coton ou de lin. On nous dit que c'est là une façon efficace de se protéger contre le froid durant les mois d'hiver et contre l'humidité qui occasionne les rhumes durant les périodes de dégel. La socquette en fil de coton peut également être adoptée avec avantage pour doubler le mince bas de nylon.

### IRENE :

Rien n'indique que des modifications importantes aient été apportées cette année à la longueur des robes. Pour le tailleur et la robe de tout aller, la ligne de jupe est généralement fixée au milieu du mollet; on la déplace légèrement selon la fantaisie de la personne ou ce qui est de nature à favoriser le plus son apparence.

Certaines collections récentes ont présenté des modèles élégants de toilettes convenant aux sorties du soir dont la jupe se termine à la cheville et plonge légèrement vers l'arrière.

Presque tous les défilés ont remis en évidence la robe de style Empire, apte à mettre en valeur ses silhouettes sveltes et gracieuses.

On l'a vue interprétée en des modèles de longueurs diverses.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

**SYMPHONIE EN BLANC ET OR** — Cet ensemble "Myako", d'inspiration orientale, est en toile blanche brodée de motifs or. Cette robe fut longuement applaudie au cours du défilé des modes de la maison Dupuis Frères, hier. A remarquer le long manteau blanc qui accompagne cette superbe toilette.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

**1er JUILLET** — Cette ravissante petite robe en shantung de soie blanche, pastillée noire, est une invitation à la valse. En outre, elle permet à celles qui adorent porter la crinoline de continuer la tradition des jupes amples et froufrouantes. Cette robe figurait à l'honneur au défilé des modes printemps-été de la maison Dupuis Frères, qui se poursuit cette semaine, au théâtre Saint-Denis de Montréal.

## Suggestions pour le temps du carême

Vous pouvez remplacer la viande comme mets de résistance par plusieurs autres aliments. Le fromage, par exemple, est tout indiqué dans ce cas. Il est appétissant en soufflés, dans le macaroni ou les pommes de terres, en sandwiches, ou dans une sauce pour les légumes. Essayez du fromage

blanc avec des oignons, des carottes, des cives hachés ou râpés.

Vous pouvez également recourir à d'autres protéines comme plat principal. Poisson, spaghetti au fromage, pois secs, haricots ou beurre de pistache de terre constituent un bon équivalent protéique pour les repas légers où l'on ne désire pas servir de viande.

Notons, en dernier lieu, que la cuisson des protéines requiert un feu doux de préférence.

## La danse des heures

La maison Dupuis Frères, toujours soucieuse d'offrir à sa clientèle des vêtements de toute première qualité, présentait hier une avant-première de la mode printemps-été '56. Ce défilé de mode, a fait salle comble au théâtre St-Denis de Montréal et doit se poursuivre, en matinées et en soirées, jusqu'à jeudi soir inclusivement. On a confié à Mme Michelle Tisseyre, le soin d'accompagner cette revue d'élégance de ses commentaires, et à Mme Claire Gagnier, le plaisir de faire entendre sa voix d'or en tant qu'artiste invitée. Cette maison canadienne-française a choisi de présenter sa collection, cette année, sous le thème de la "Danse des Heures".

Des vêtements simples et pratiques pour le voyage, le bureau et les courses en ville, figuraient à "l'heure matinale". Cette première ronde des heures permettait d'apprécier les ensembles robe et manteau, robe et veste en worsted imprimé; des manteaux de pluie en tweed rustique; des tailleurs en fin lainage de Rodier; des robes de base en doublé d'acétate ou en fine toile. Le tout, dans un choix merveilleux de couleurs nouvelles et flatteuses.

Lorsque midi sonne, l'élégante doit penser aux tête à tête, aux rencontres possibles, aux déjeuners obligatoires. Afin de suivre les directives de chez Dupuis Frères, elle se doit d'être particulièrement bien mise, à ce temps-ci de la journée. Voilà pourquoi elle aura recours aux ensembles interchangeable, aux costumes simples et de bonne coupe, aux petites robes imprimées, dissimulées sous un manteau en fin lainage broché ou en cachemire soyeux. Quelquefois, elle optera pour l'élégant tailleur en blin-blin rayé ou lui préférera la robe en vraie soie Douppioni sous un manteau en tweed anglais.

A "l'heure solaire et à l'heure du thé", la personne qui s'habille chez Dupuis passera tour à tour de la robe-soleil imprimée avec motifs orientaux à la robe en soie antique avec redingote en lainage croisé marine; du maillot de bain en lastex noir ou de la robe de coton lime et or avec fichu à l'égyptienne à la robe classique en worsted noir ou à l'ensemble noir et blanc: veste en soie et Arnel sur robe de toile. En d'autres termes, cela signifie que vous ne pourrez vous présenter chez vos amis ou au cercle, après 4 h. p.m. vêtue à la diable, c'est-à-dire d'une façon négligée ou en costume de plage. Même si les ensembles de soleil sont on ne peut plus coquets, on ne saurait les garder toute la journée. C'est la loi de l'élégance.

Enfin! "l'heure éblouissante" sonnera pour quiconque soignera les détails, qui font la petite différence. Ainsi, que l'on adopte la robe pastillée, en shantung de soie, à la jupe ample et très jeune, ou bien qu'on lui préfère l'ensemble d'inspiration orientale, en toile blanche brodée de "lurex" or avec manteau blanc, toujours, on devra s'assurer de leur bonne coupe et de la qualité du tissu. Heureusement que chez Dupuis Frères, les robes coquettes les plus élaborées comme les petites robes "trotteuses" de quelques dollars, portent toujours une "garantie" de satisfaction, qui est le nom même de ce grand magasin. Je ne m'étendrai pas davantage sur la fin du jour et son cortège de merveilles pour les grands et les petits soirs, afin de laisser aux personnes intéressées le plaisir d'aller voir, de leurs yeux vu, ces toilettes éblouissantes de fraîcheur et de jeunesse.

Et puisque "l'heure heureuse" est celle qui fait sonner les cloches à toute volée, au grand jour du mariage, disons en terminant que chez Dupuis Frères, la future mariée, sa mère, les demoiselles d'honneur et la bouquetière trouveront tout ce dont elles pourront rêver pour faire, de ce grand jour, un jour inoubliable.

Suzanne Puzo

## Démonstration d'art culinaire

"La démonstration d'art culinaire à l'Ecole des sciences ménagères, (autrefois Ecole Ménagère Provinciale) 3420 rue Berri, angle Sherbrooke, aura lieu le mardi, 28 février, à 7 h. 30 p.m. Cette démonstration sera donnée par deux élèves de troisième année du cours normal. Entrée gratuite.

Au programme :

### LES BONS PLATS A L'ANANAS

Punch à l'ananas  
Salade tropicale  
Jambon glacé à l'ananas  
Crevettes à l'ananas  
Tarte à l'ananas et aux pacanes  
Beignets aux ananas  
Ananas à la Pompadour  
Ananas à l'impératrice

### Pour les gourmets...

#### TARTE AUX BANANES

1 pinte de canneberges  
2 c. à table de farine  
1½ tasse de sucre  
1/6 c. à thé de sel  
2 bananes coupées en dés  
1 c. à table de beurre  
1 fond de tarte (non cuite) au all-bran.

Hacher les canneberges ou les couper en moitiés; les mêler à la farine, au sucre, au sel et aux bananes coupées en dés. Verser dans une assiette à tarte doublée d'un fond au all-bran; pointiller de beurre. Couvrir de bandes de pâtes s'entre-croisant ou d'une couche entière. Faire cuire à four chaud, 425 degrés F. environ 45 minutes. Recette pour une tarte de 9 pouces de diamètre.

#### POTAGE AUX PETITS POIS

Faites bouillir de l'eau, jetez-y des petits pois, salez; quand ils sont cuits, ajoutez du beurre et du sucre puis versez sur des croûtons. Il est important de mettre les petits pois à l'eau bouillante et non à l'eau froide ou tiède, si l'on veut qu'ils soient bien cuits et qu'ils conservent une belle couleur verte.

### Pour monsieur



**PATRON No 520** — Voici un travail fort intéressant qui occupera monsieur votre mari durant ses heures de loisir. Cette chaise se taille et se monte en un tournemain et vous serez heureuse de la posséder l'été prochain, dans votre jardin.

Le **PATRON LAURA WHEELER** comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" en mentionnant très libéralement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

# Mondanités

## Au Château de Ramezay

Le prochain déjeuner de la Société d'Archéologie et de Numismatique aura lieu le mercredi 29 février, à midi trente au Château de Ramezay. Mme W. H. Barry, la conférencière, prononcera une causerie sur le bal historique donné en 1955, au vieux musée. L'assemblée régulière sera tenue au cours du déjeuner.

## Réception

M. et Mme St-Jean Catto, chemin de la Côte-St-Antoine, recevaient dimanche après-midi, à quatre heures, une cinquantaine de délégués qui participaient le même soir à un forum de la Jeunesse étudiante internationale.

## Bêtès-Mathieu

Samedi matin, à neuf heures, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame décorée de fleurs printanières, M. Jean Boileau, P.S.S., a béni, dans l'intimité, le mariage de Mlle Yvette Mathieu, fille de M. Raoul Mathieu, décédé, et de M. Mathieu, avec M. José Bêtès, fils de M. et de Mme Antonio Bêtès, décédés, autrefois de Villarimengo, Espagne. Pendant la messe, il y eut programme musical. M. Roger Mathieu accompagnait sa soeur et le Dr Armand Hay servait de témoin à M. Bêtès.

La mariée portait un costume marine avec petit chapeau de paille suisse de même ton et jaquette d'écureuil de Russie. Son bouquet était de roses. Mme Mathieu, mère de la mariée, portait une robe de crêpe blanc Wedgwood, un chapeau de paille d'Italie marine et des orchidées. Après une réception au Club de Réforme, M. et Mme Bêtès partirent en voyage.

## Tariant-Cadet

À l'église Saint-Pascal-Baylon, samedi matin, à neuf heures, a été béni par le R. P. Marie-Bernardin Verville, O.F.M., le mariage de Mlle Rose-Marie Cadet, fille de Mme E. Cadet, de la Côte-des-Neiges, avec M. Bernard Tariant, de Montréal, fils de M. et de Mme Paul Tariant, de Paris. Le chœur était alors décoré de fleurs printanières et pendant la messe, un programme musical fut exécuté. La mariée portait une robe de faille bleutée avec boléro de chantilly de même ton, un court voile de tulle illusion et un bouquet de camélias. Après une réception dans les salons de l'Union Nationale Française, M. et Mme Tariant prirent l'avion pour New-York et Paris.

## L'art

### DE BIEN S'HABILLER

Taille courte



Évitez de porter des ceintures larges, un corsage allongé vous conviendra mieux.

## Au Musée des Beaux-Arts

Sous les auspices du comité féminin, le thé sera servi mercredi, de 3 à 5 heures, dans le Foyer du musée.

Mme Antoine Geoffrion servira le thé, aidée de Mmes Jacques Paradis, E.-B. Fairbanks, Léo Thibault, Jacques Décary.

À 4 heures, Mme Cécile Marcoux Caillé fera une courte causerie sur Cézanne.

## À la Société du Cancer

Sous les auspices de la Société Canadienne du Cancer, le Comité d'éducation donnera une séance médicale éducative avec projection de film et conférence du Dr Regnault, mardi le 28 février à 3 h. 30 p.m., au Collège Marie de France, 4635 Chemin de la Reine Marie.

## OTTAWA

Le bal universitaire du Canada réunissait, vendredi soir, au Château Laurier quelque 750 invités. Le thème du bal était "Vu à travers des lunettes roses".

M. George Buxton, président du comité du bal, docteur en sciences politiques, professeur à l'université d'Ottawa, et commandant d'escadre, a offert le premier toast.

Mme John Bird (Anne Francis) écrivain d'Ottawa, commentatrice de la radio et à la télévision, a offert le second toast, en hommage aux universités canadiennes. M. P. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'université McGill a répondu aux toasts, 40 universités du Royaume-Uni d'Europe et d'Amérique étaient représentées à ce bal.

### LE COMITE DU BAL

Le comité du bal se composait ainsi: le président: M. George Buxton, ancien de l'université du Manitoba; le secrétaire: Mme H. Reginald Hardy, de l'université McGill; publiciste: M. Meyer Levadie, de l'université du Manitoba. En charge des décorations, Mmes H. Reginald Hardy, et Mme John L. Horwood du club des Femmes universitaires section anglaise, avaient offert leur service, Mlle Lorna McDougall et M. Paul Walters, tous deux anciens de l'université de Toronto s'étaient occupés du programme musical. M. K. Murchison, M. George E. Perrin, de l'université Queens avaient vu aux finances; à la cante des billets: Mlle Patricia J. Ellis, le colonel Charles Petch de l'université McGill; la location: M. Kenneth Wynkie, ancien de l'université Queens et deux aides: M. Laframboise, ancien du collège Carleton et M. J. Roger Thibault, de l'université d'Ottawa.

### TABLE D'HONNEUR

À la table d'honneur, M. et Mme George Buxton étaient entourés de: M. P. Cyril James, de Montréal, M. et Mme John Bird, M. et Mme M. Reginald Hardy, M. et Mme John L. Horwood, Mlle

Mora C. Guthrie, présidente du club des Femmes universitaires d'Ottawa, M. et Mme K. Murchison, M. et Mme George E. Perrin, Mlle Patricia Ellis, Mlle Gertrude Viner, Mlle Lorna McDougall, M. et Mme Paul S. Walters, M. et Mme J. Roger Thibault, M. Kenneth Wynkie, M. Meyer Levadie, Mlle Hélène Briggs, du collège Carleton qui a reçu l'une des deux bourses décernées par le comité du bal universitaire du Canada à même les recettes du bal de l'an dernier, M. N. Gladstone, Mlle Ann Hill et M. Maurice D'Aoust, étudiant de l'université d'Ottawa, autre boursier du bal universitaire.

### LES TOILETTES

Mme George Buxton portait une robe bouffante en taffetas couleur argent rosé, rehaussée d'arabesques perlées au corsage. Elle portait des pierres du Rhin comme bijoux.

Mme John Bird, une toilette de velours vert aux lignes grecques s'était parée d'un collier d'améthystes qui appartenait anciennement à son arrière-grand-mère Anne Francis.

Mme M. Reginald Hardy, une robe bleu glace, en nylon léger. Elle portait un boléro sur corsage plissé. Les bijoux étaient en pierres du Rhin.

Mme John L. Horwood, une robe de taffetas nylon d'un violet d'améthyste foncé avec étoile même ton. Des bijoux d'argent accompagnaient la toilette.

Mlle Mora C. Guthrie, un original brocart français couleur abricot, avec dessins couleur amande, dont l'ampleur de la jupe tombait à l'arrière, bijoux dorés.

Mme K. Murchison, une robe de lourd brocart couleur pêche, dont les pans se rencontraient aux hanches par un plissé. Ses bijoux étaient en pierres du Rhin.

Mme George E. Perrin, une robe de velours français noir, dont la jupe montrait un évasé marqué à l'arrière, ornée de pierres du Rhin.

Mlle Patricia Ellis, une création de tulle de nylon avec corsage drapé et encolure basse. La jupe amassée à l'arrière était cintrée de petits plis légers.

Mlle Gertrude Viner, une robe bouffante de tulle français dont le corsage de satin était souligné à l'arrière par une composition de perles dorées tombant dans la jupe, bijoux dorés.

Mlle Lorna McDougall, une toilette de tulle blanc recouverte de dentelles avec jupe à grande ampleur. Un énorme noeud de velours rouge marquait la taille, bijoux en pierres du Rhin.

M. Paul W. Walters, création taffetas allant du vert au doré. Les plis de l'avant jupe étaient jetés à l'arrière simulant un panier, bijoux dorés.

Mme J. Roger Thibault, une robe en taffetas moiré vert jade posée sur une crinoline à cerceaux. Elle était parée d'une rivière de pierres du Rhin.



**LA POUPEE DE TINY TEARS** — L'exposition annuelle des jouets, sous les auspices de "Canadian Playthings Manufacturers Association", fournissait, hier, l'occasion de voir une ravissante collection de poupées. L'une des poupées qui se sont attiré la faveur du public est Tiny Tears (peurs mignonnes, si l'on veut) présentée par l'un des exposants les mieux cotés. Dee & Cee Toy Company de Toronto. Tout ce que Tiny Tears peut faire, enchante la fillette. Elle prend son biberon, mouille sa couche et, en criant à perdre haleine, verse de chaudes larmes. Elle souffle même des bulles de savon. Une autre poupée a attiré l'attention, elle se nomme "Pretty Baby". Un disque de phonographe pour la chanson "Pretty Baby" accompagne chaque bébé. De l'autre côté du disque, on invite la petite mère adoptive à chanter la chanson, avec accompagnement au piano.

### À Québec

## M. René Sarvil tournera un film sur le carnaval

QUÉBEC, 28. (PCQ) — M. René Sarvil, auteur et comédien français, se propose de tourner un long métrage sur le Carnaval d'Hiver de Québec.

C'est au cours de son récent séjour dans la Vieille Capitale avec la troupe Marcel Pagnol que M. Sarvil a été fasciné par l'atmosphère de foire qui caractérise le Carnaval.

Avant de quitter Québec, il a fait part de son projet à M. Roger Vézina, directeur de la Chambre de Commerce.

Il entend filmer les scènes extérieures sur les lieux et scèner son travail dans ses studios de Paris.

M. Sarvil, parolier de quelque 2,000 chansons populaires, a aussi l'intention de faire appel à des acteurs canadiens français ainsi qu'à ses compatriotes.

## LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4865 14 1/2 - 24 1/2

**PATRON No 4865** — Celles qui désirent aménager leur taille ne pourront choisir un patron plus court, plus jeune. La jupe semi-circulaire est ornée de deux poches piquées et de multiples pinces ajustent la taille.

Le PATRON No 4865 vous est offert dans les demi-tailles 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La grande 16 1/2 requiert 4 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très habilement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 189 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.



LE PRINCE RAINIER III vient d'approuver le nouveau timbre qui commémorera son mariage à Grace Kelly. Ces timbres seront en vente le 19 avril, jour de la cérémonie nuptiale.

# Conservation de nos ressources naturelles

OTTAWA, 28 — (DNC) — A la suggestion qu'une politique nationale en matière de conservation du sol, des forêts et des ressources hydrauliques et d'utilisation des terres pourrait être établie, des députés libéraux de la province de Québec ont répondu en Chambre des Communes que ce serait porter une sérieuse atteinte à l'autonomie provinciale, car selon l'expression du député de Charlevoix, M. Auguste Maltais, "non seulement les provinces ont la juridiction exclusive dans l'administration de nos ressources naturelles mais ces mêmes provinces sont les propriétaires exclusifs de ces ressources".

M. Maltais a référé aux articles 109 et 92 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour y appuyer sa réponse au député CCF de Kootenay-Ouest, C.-C., M. H. W. Herridge, dont la motion dit que le "gouvernement devrait étudier la proposition de convoquer une conférence fédérale-provinciale au sujet de la conservation en vue d'instituer pour le Canada une politique nationale en matière de conservation du sol, des forêts et des ressources hydrauliques et d'utilisation des terres".

De son côté le député de Villeneuve, M. Armand Dumas, qui est lui-même un arpenteur-géomètre distingué, a tenu à rendre témoignage aux provinces, affirmant que "celles-ci font preuve d'un sens de plus en plus grand de leur responsabilité en ce qui regarde la sylviculture et la conservation". Cependant M. Dumas a dit que le débat sur la question de la conservation des ressources naturelles du Canada a sa place au Parlement fédéral parce qu'il permet de susciter un intérêt national autour de cet important problème.

M. Dumas s'est dit prêt à seconder l'amendement proposé par M. Maltais à la motion de M. Herridge; cet amendement demandant "de prendre les moyens nécessaires en coopération avec les provinces pour établir un inventaire national des richesses naturelles du pays en vue de permettre au gouvernement fédéral d'accorder le maximum d'aide dans les limites de sa juridiction aux différentes provinces en matière de conservation du sol, des forêts, des terres et des ressources hydrauliques".

### M. MALTAIS

Le danger que voit le député de Charlevoix dans la motion de M. Herridge, consiste en ce qu'elle propose de faire de l'Etat central "le grand gardien de nos ressources naturelles, ayant à son emploi dix contremaîtres qui évolueraient, ou qui administreraient ses ressources naturelles sous la juridiction du gouvernement fédéral".

Il note toutefois que le député CCF n'a probablement pas voulu aller aussi loin que cela, mais veut plutôt, par le truchement de l'établissement d'un programme national, laisser les provinces libres d'y participer, tout en les invitant sous forme de subsides à y participer ou à n'y pas participer.

"Dans l'un comme dans l'autre cas," dit M. Maltais, "des raisons basées sur des considérations également économiques et sociales m'incitent à me prononcer contre cette résolution," de poursuivre M. Maltais, qui note, en développant son point de vue que "le Parlement fédéral rejette toutes tentatives d'infiltration dans cette section de l'économie canadienne, qui constitue une source de revenus parmi les principales en matière de finance provinciale".

Et le député de Charlevoix note que certaines provinces, gênées il y a à peine quelques années, dans

l'exercice de leurs responsabilités à cause de leur revenu limité, ont amélioré leur situation financière considérablement à la suite de la mise en valeur de leurs ressources naturelles. Et il cite en exemple l'Alberta et ses puits d'huile. C'est pourquoi M. Maltais croit "qu'une politique nationale en matière de conservation pourrait devenir un obstacle sérieux dans le prélèvement des revenus que procure aux provinces la mise en valeur de leurs ressources naturelles".

D'autre part, M. Maltais souligne que la conservation de nos ressources doit se plier à certaines particularités régionales. Pour ce qui est du Québec, il mentionne qu'une grande partie de notre éducation se rattache à la mise en valeur de ces mêmes ressources naturelles, précisant que le Collège d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ainsi que beaucoup de facilités existant à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, à Québec, sont intimement liées à cette mise en valeur.

M. Maltais est également d'avis que tous ces arguments en faveur de la juridiction provinciale sur les ressources naturelles ne veut toutefois pas dire que le fédéral ne doit pas s'intéresser davantage à cette question de conservation. Et il mentionne plusieurs réalisations fédérales se rapportant aux ressources naturelles comme la canalisation du St-Laurent qui a été recommandée par le ministre des Transports, la construction d'un chemin de fer dans la région du Lac St-Jean et la construction d'aéroports comme celui de Roberval.

En conclusion, M. Maltais a proposé son amendement.

### M. DUMAS

Le député de Villeneuve ne voit pas l'utilité d'une conférence interprovinciale pour étudier cette question. Certaines provinces pourraient croire, a-t-il dit, que le fédéral veut s'immiscer dans l'administration des ressources qui leur appartiennent. Signalant que le problème de la conservation se pose à tous les citoyens, aux provinces et à l'industrie, M. Dumas recommande plutôt qu'une commission parlementaire soit chargée de faire des études préliminaires, plutôt que de s'engager dans une conférence interprovinciale sans préparation suffisante. Cette conférence interprovinciale était réclamée par une motion d'un député cécéiste.

M. Dumas a signalé que, dans les limites de sa juridiction, le gouvernement fédéral fait sa large part pour aider à la conservation des ressources, soit par des mesures internationales comme celles de l'aménagement des cours d'eau en collaboration avec les Etats-Unis, soit par des mesures de portée nationale. A cet égard, il a mentionné les travaux de recherches conduits par Ottawa, les subsides

accordés aux provinces pour la lutte contre les insectes et pour les programmes de reforestation. Il a dit que 48 millions d'arbres ont été plantés dans six provinces, en vertu d'une loi d'assistance fédérale. "Si tous les gouvernements provinciaux, dit-il, veulent tirer tous les avantages possibles de ces mesures fédérales, il y a lieu d'espérer que nous obtiendrons les résultats désirés."

M. Dumas a fait porter une grande partie de son discours sur le travail efficace accompli par "l'Association forestière québécoise", qui n'a cessé d'éveiller l'opinion publique depuis quinze ans sur les problèmes de la conservation.

"Les buts de l'Association, dit M. Dumas, sont de développer chez la population de langue française au Canada un état d'esprit favorable à la conservation de nos ressources naturelles pour que l'Etat puisse ensuite légiférer plus facilement dans ce domaine." Cette Association compte plus de 30,000 membres et elle administre un budget de plus de \$175,000. "Les résultats obtenus, poursuit le député, sont plus que satisfaisants. Nous devons être fiers du travail qui a été fait par cette Association et les autres qui servent une même fin."

M. Dumas dit que des crédits fédéraux de \$10,000 sont prévus pour les associations forestières. Il demande de porter ces crédits à 40 ou 50 mille dollars. "Ce serait là, dit-il, un des meilleurs placements que le gouvernement fédéral pourrait faire pour la cause de la conservation".

### M. J.-O. GOUR

Un autre député de langue française, le député libéral de Russell, Ont., M. J.-O. Gour, a aussi participé au débat pour se faire le défenseur de la politique de reboisement des terres. Pour sa part, il serait en faveur d'une politique d'ententes et de réalisations fédérales-provinciales dans le domaine de la conservation des ressources naturelles.

## ★ Réduction du taux...

(suite de la page 3)

taxes. Cette somme tient compte des réserves à faire à la suite des demandes de révision d'évaluations au nombre de 25,000 environ, plusieurs centaines de ces plaintes ayant été retirées.

M. Pierre DesMarais, président du Comité exécutif, a remercié Son Honneur le maire Jean Drapeau, ses collègues du Comité exécutif, les directeurs des services, M. Lucien Héru, le directeur du service des finances, M. Lactance Roberge, et son personnel, les directeurs des services municipaux pour l'importante contribution qu'ils ont apportée à la préparation du budget.

### DEUX DISSIDENCES

Les commissaires Lucien Croteau et Edmond Hamelin se sont déclarés dissidents sur deux des principaux items du budget.

Ils auraient préféré que l'allègement de la taxation soit réparti entre les locataires et les occupants d'établissements commerciaux. Ils ont proposé que la taxe d'eau soit réduite de 8% à 7% de la valeur locative et que la diminution de la taxe d'affaires soit limitée à 12%, au lieu de 11%. Leur proposition a été déclinée. Les deux mêmes commissaires ont aussi insisté pour que le permis de taxi soit réduit à \$75, au lieu de \$100 plus les surtaxes, mais ces démarches qu'ils ont faites sont restées vaines.

### LE CONSEIL

Il faut cependant remarquer que cette étude du budget est celle du Comité exécutif. Toutes les décisions actuelles, décisions du comité exécutif, sont sujettes à l'approbation du Conseil municipal, et c'est le Conseil municipal qui prend les ultimes décisions. Pour le moment, le comité exécutif recommande ses décisions au Conseil de ville; celui-ci, cependant peut changer, par vote majoritaire, n'importe quelle décision du Comité exécutif. On peut prévoir, cependant, que toutes les grandes lignes du budget tel que déposé hier par le Comité exécutif seront approuvées par le Conseil municipal, lors de son étude du budget, à sa séance spéciale du 15 mars prochain.

## Dépenses établies par l'Exécutif

	PREVISIONS		
	1956-57	1955-56	1955-56 (Approx.)
Service de la dette .....	\$ 18,665,656	\$ 17,016,190	\$ 17,016,189
Gouvernement, administration générale et services publics :			
Bureau du direct. des services	\$ 323,803	\$ 315,795	\$ 368,552
Service du contentieux .....	631,158	610,489	629,130
Service du secrétariat .....	1,201,906	1,131,443	1,191,906
Service des finances .....	3,770,733	3,584,650	3,607,991
Service des achats et magasins	499,500	363,853	367,652
Service des estimations .....	1,247,047	1,330,141	1,330,141
Bureau de l'auditeur .....	134,751	133,776	138,676
Service d'urbanisme .....	1,107,969	754,194	767,672
Service des travaux publics ..	12,417,558	9,682,099	9,721,414
Service de la voie publique ...	9,976,559	10,529,942	10,529,942
Service des parcs .....	4,553,236	3,983,400	3,983,400
Service de santé .....	2,510,430	2,076,129	2,726,938
Service du bien-être social ...	9,400,000	8,952,286	9,248,032
Service de la police .....	11,183,418	10,683,418	10,679,915
Service d'incendie .....	7,351,000	6,790,030	6,785,217
Commission des serv. électr. ..	187,600	186,000	175,759
Bureau de révision des estim. .	66,105	61,112	60,026
Cours des comm. des incendies	15,711	15,895	15,895
Commission du service civil ..	201,648	196,024	195,456
Service de la circulation .....	325,000	200,000	190,311
	\$ 67,105,132	\$ 62,185,586	\$ 62,714,025
Provision pour perte possible dans la perception des taxes ..	\$ 1,255,428	\$ 1,010,207	\$ 610,452
Commission Métropolitaine ....	\$ 170,000	\$ 160,000	\$ 145,848
Pensions, ass.-santé et ass.-vie .	\$ 5,092,283	\$ 4,726,002	\$ 4,683,002
Fonds du Conseil des Arts de Montréal .....	\$ 153,184	—	—
Crédit pour dépen. contingentes	\$ 1,392,513	\$ 1,280,680	\$ 1,115,426
Dépenses capitales .....	—	—	—
Dépenses courantes .....	\$ 93,834,196	\$ 86,378,665	\$ 86,284,942
Dépenses à même le surplus accumulé au fonds général utilisé selon les dispositions du règlement 1735			
Remb. d'empr. — Additionnel	\$ 1,500,000	\$ 1,525,000	\$ 1,525,000
Dépenses capitales .....	3,500,000	3,575,000	3,575,000
Dépenses d'administration — Enlèvement de la neige et bien-être social .....	—	—	—
	\$ 5,000,000	\$ 5,100,000	\$ 5,100,000
Excédent du revenu réel sur les dépenses et les engagements ..	—	—	6,856,969
Total pour fins municipales ...	\$ 98,834,196	\$ 91,478,665	\$ 98,241,911
Enseignement — Taxes scolaires à payer intégralement aux commissions scolaires .....	\$ 27,270,131	\$ 20,625,340	\$ 22,684,855
Excédent sur les prévisions budgétaires de l'exer. préc.	2,059,515	770,124	—
	\$ 29,329,646	\$ 21,395,464	\$ 22,684,855
Grand total pour fins municipales et scolaires .....	\$128,163,842	\$112,874,129	\$120,926,766
Note : Dépenses pour fins municipales seulement .....	\$ 98,834,196	\$ 91,478,665	\$ 98,241,911

\* Dont \$1,000,000 à même le surplus accumulé au fonds général utilisé selon les dispositions du règlement 1735.  
\* Après virement d'un crédit de \$200,000 effectué le 3 juin 1955 par le Conseil municipal pour le service de la circulation.

## Revenu probable selon les estimés

	PREVISIONS			Revenu réel approx.
	1956-57	1955-56	1955-56	
Contributions foncières :				
Pour fins générales	\$ 35,276,819	\$ 29,952,825	\$ 32,652,765	
Contributions personnelles :				
Taxe de vente	\$ 15,318,379	\$ 14,318,870	\$ 16,734,135	
Taxe d'affaires	9,388,337	10,331,553	10,795,969	
Taxe sur les appareils de téléphone	904,365	855,524	954,967	
Intérêt	48,621	33,168	41,837	
	\$ 25,659,702	\$ 25,539,113	\$ 28,526,935	
Service d'eau :				
Cité de Montréal :				
Taxe de l'eau	\$ 15,395,560	\$ 15,208,949	\$ 15,301,186	
Eau au compteur	3,318,848	3,701,672	3,973,287	
Villes environnantes :				
Eau sur valeur locative	689,754	642,746	699,754	
Eau au compteur	1,184,810	1,074,220	1,255,528	
Intérêt	102,196	77,645	89,763	
	\$ 21,701,168	\$ 20,705,229	\$ 21,519,526	
Permis et privilèges	\$ 1,768,738	\$ 1,980,390	\$ 1,991,552	
Amendes et frais	\$ 1,396,581	\$ 1,223,008	\$ 1,484,579	
Intérêt	\$ 1,594,545	\$ 1,261,440	\$ 1,332,722	
Loyers et concessions	\$ 1,224,718	\$ 1,251,553	\$ 1,247,325	
Quote-part des taxes provinciales — Taxe d'amusement	\$ 876,307	\$ 957,213	\$ 795,343	
Frais de services	\$ 654,403	\$ 564,191	\$ 582,683	
Divers	\$ 322,749	\$ 334,488	\$ 318,322	
	\$ 91,075,728	\$ 83,789,510	\$ 90,552,756	
Apports de divers fonds municipaux	\$ 1,758,468	\$ 1,589,155	\$ 1,589,155	
Revenu ordinaire	\$ 92,834,196	\$ 85,378,665	\$ 92,141,911	
Surplus accumulé au fonds général ajouté au revenu selon les dispositions du règlement 1735 d'après décision du Comité exécutif :				
Surplus du fonds général	\$ 6,000,000	\$ 5,100,000	\$ 6,100,000	
Total pour fins municipales	\$ 98,834,196	\$ 91,478,665	\$ 98,241,911	
Contributions foncières :				
Taxes scolaires	\$ 27,270,131	\$ 20,825,340	\$ 22,684,855	
Excédent sur les prévisions budgétaires de l'exercice précédent	\$ 2,059,515	\$ 770,124	—	
	\$ 29,329,646	\$ 21,395,464	\$ 22,684,855	
Grand total pour fins municipales et scolaires	\$128,163,842	\$112,874,129	\$120,926,766	
Note : Revenu pour fins municipales seulement .....	\$ 98,834,196	\$ 91,478,665	\$ 98,241,911	

## Ebauche d'une entente entre Ottawa et Moscou

OTTAWA, 28 — (PC) — Les négociateurs commerciaux canadiens et russes ont conclu l'ébauche d'une entente et l'ont envoyée à leurs gouvernements respectifs, a déclaré aujourd'hui une autorité du ministère du Commerce.

Le porte-parole a dit que les détails de l'ébauche ont été établis en fin de semaine dernière par les autorités canadiennes et la délégation commerciale soviétique, composée de sept personnes.

"L'entente ébauchée a été envoyée à Moscou et au gouvernement canadien", dit-il.

# "C'est la culture qui unira notre Canada bilingue"

(R. P. LEVESQUE)

TORONTO, 23. — (PCI) — La culture seule unira notre Canada bilingue, a déclaré, hier soir, le père Georges-Henri Lévesque, O.P., dans un discours prononcé à Toronto, devant la Catholic Guild of St. Paul.

Le père Lévesque, qui est doyen de la faculté des sciences sociales à l'université Laval de Québec, a affirmé ouvertement que l'unité "proviendra de la culture, sans quoi elle ne deviendra jamais une réalité".

"C'est dans l'esprit et le cœur des Canadiens, a-t-il poursuivi, que la fraternité prendra naissance. Ce sont leurs cultures qui rapprochent les Canadiens, qui leur apprendront à se mieux connaître et, conséquemment, à se comprendre et à s'aimer".

Les deux cultures canadiennes ont une origine médiévale identique. Mais il leur faut croître individuellement, tout en restant ouvertes l'une à l'autre. C'est en respectant cette position "que nous conserverons cette originalité, qui distingue le Canada de notre grand voisin du Sud".

## ELOGE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Brossant un parallèle entre l'homme et sa culture, le Père Lévesque a rappelé que celle-ci, vivante comme l'homme, naît, croît, s'épanouit et peut mourir. C'est pourquoi il ne faut jamais la laisser inactive et ne jamais prétendre à la perfection.

"Une société comme la nôtre, a-t-il ajouté, qui étend sa protection au libre épanouissement de groupes ethniques si différents, et dont les membres croient que le respect mutuel de leurs caractères distinctifs est la condition première de leur bien-être commun, est un excellent exemple de civilisation."

La meilleure indication du degré de civilisation qu'a atteint le Canada est son "pluralisme culturel". Une double culture est un privilège et le Père Lévesque ne voit aucune raison pour que chacun des Canadiens n'en éprouve pas satisfaction.

## L'INFLUENCE RECIPROQUE

"Le vrai patriote ne peut s'en- pêcher de souhaiter, a-t-il dit, que ces deux splendides cultures deviennent réellement et dans une mesure croissante la gloire et la richesse du Canada tout entier."

A son avis, pourtant, l'influence réciproque de l'une sur l'autre devrait se limiter à un certain degré. Sur le plan individuel, il est évident qu'une culture doit empiéter sur l'autre. Ainsi la culture française prévaudra chez les Canadiens français et la culture anglaise chez les Anglo-Canadiens.

A ses yeux, la culture culturelle des masses constitue le pire danger qu'ait à envisager la civilisation.

## ★★Le témoin Côté...

(Suite de la page 3)

En peu de temps, une foule nombreuse se pressait autour de la maison des Roy. Le laurier entendit un second coup de feu de l'extérieur. M. Laurent Roy, 75 ans, eut la force de sortir sur le perron, puis il s'écroula. Henri Lalonde est également sorti avec sa carabine toujours à la main. Une femme, Mme Irène Malarek, voisine d'en face, se précipita vers M. Roy pour lui porter secours; elle croyait qu'il était malade et qu'il succombait à quelque crise cardiaque. Mal lui en prit, car Lalonde, arme pointée vers elle, lui ordonna de "se mêler de ses affaires" et de s'en aller tout de suite si elle ne voulait pas se faire tirer.

"Vous êtes partie?" demanda la Couronne. "C'est l'affaire, vous pensez pas que j'étais pour rester là." Ce fut le bout de rôle de Mme Malarek dans cette tragédie. Mais entre-temps un étudiant de 17 ans qui avait vu précédemment Lalonde sur le coin de la rue avec l'arme au poing avait flairé quelque drame et avait suivi de loin les agissements de l'accusé. Il l'avait vu se diriger vers sa cour. Puis il avait entendu le coup de feu. Il rebroussa chemin, car c'était le samedi et il se rendait à son travail, puis s'empressa d'aller



LE PREMIER RADIO A TRANSISTORS qui sera mis sur le marché canadien a été exhibé publiquement pour la première fois à la séance finale, tenue à Montréal, de la Commission royale d'Enquête sur l'Avenir économique du Canada. M. F. R. Deakins, président de RCA Victor, a fait fonctionner le minuscule radio à pile devant les commissaires et leur a offert en guise de souvenir un sac de transistors fabriqués à l'usine expérimentale de Montréal. Ci-dessus, Nancy Webster exhibant le minuscule appareil et l'infime dispositif qui en est l'élément essentiel — le transistor.

avertir son oncle, qui demeurait tout près, qu'un meurtre venait d'être commis. Cet oncle, M. Joseph Côté, et un pensionnaire, M. Yvon Deraill, sautèrent dans l'auto du premier et filèrent vers le 640 de la 5e avenue, Lachine.

Lorsqu'ils immobilisèrent leur voiture, ils se virent devant un spectacle effroyable. Lalonde mettait en joue une foule de plusieurs centaines de personnes. Il y en avait de cachées tout autour de la maison. Certains se dissimulaient derrière tout ce qui pouvait les abriter. Aucun n'osait foncer sur celui qu'il croyait être l'agresseur et peut-être le meurtrier de M. Laurent Roy. Vous, selon le témoin Deraill, pouvaient voir le vieillard étendu sur le perron et par la porte ouverte, le témoin voyait le corps d'une autre personne étendue dans le passage.

A la faveur d'une distraction de Lalonde, le laurier surveillait un jeune homme qui semblait résolu à se jeter sur l'agresseur, le témoin Deraill déclara qu'il ouvrit furtivement la porte de l'auto et quitta sa chance de se rendre jusqu'à Lalonde. Il y réussit et contourna Lalonde pour le saisir dans le dos. Il lui arracha l'arme qu'il lança plus loin. Pendant cette manœuvre, l'autre occupant de la voiture, M. Côté, s'était aussi approché et prisa main-forte à son compagnon Deraill. M. Côté réussit à saisir les deux poignets de Lalonde et à les maintenir avec force. Lalonde ne s'est pas cependant rendu de bon gré. Il opposa une résistance "assez raide", comme le disait M. Côté.

"Afin de mieux le maîtriser, j'ai manœuvré de manière à tomber et à rouler sur le gazon, devant la porte. Puis la police est venue et Lalonde, en voyant les agents, a cédé et s'est rendu.

Le beau-frère de l'accusé, M. Lucien Tisseyre, a déclaré que quelques heures avant le crime, Henri Lalonde était allé le voir chez lui et lui avait montré la carabine qu'il venait de s'acheter. Il déclara que c'était pour aller à la chasse. Le témoin a dit que son beau-frère avait pris de la bière. Puis ils causèrent des événements de la veille. Henri Lalonde et sa femme, Jacqueline, s'étaient disputés avec les parents de cette dernière au sujet de la pension que les "vieux" voulaient leur augmenter de cinq dollars. Les jeunes époux demeuraient en pension chez M. et Mme Roy. Selon le témoin, Lalonde aurait même

pleuré au cours de cette brève entrevue. Il aurait dit que sa belle-mère était bien bonne et que sa femme n'aurait pas dû parler ainsi.

Au cours de la matinée, le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste de la province, a déclaré que M. Roy avait eu le cœur, le poumon et le foie transpercés par une balle, laquelle était sortie à quelques pouces sous l'aisselle gauche.

## Rat n'est pas parlementaire

OTTAWA, 24. (B.U.P.) — Le gouvernement a approuvé en principe un bill destiné à permettre aux producteurs de grain de l'Ouest de contracter des emprunts allant jusqu'à \$15,000 à un taux de 5% d'intérêt.

Le bill des fermiers a passé aux Communes par un vote de 125 à 61. Des représentants de l'Opposition ont contesté le taux qui, selon eux, est trop élevé pour un emprunt garanti par le gouvernement.

Au cours du débat sur les grains, un incident est survenu, lorsqu'un député CCF lança l'interjection "C'est un rat" à l'adresse de M. W. J. Parker, président du Pool du blé du Manitoba. M. Erhart Regier, député CCF de Burnaby-Columbia, a retiré sa phrase injurieuse, mais il a déclaré que ce n'était pas la première fois qu'il entendait l'expression dans l'enceinte vénérable du parlement.

L'incident s'est produit lorsque M. A. B. Weselak mentionna le nom de M. Parker dans le débat sur l'emprunt. A ce moment précis un membre non identifié a lancé: "C'est un rat!". M. Parker a déclaré que la remarque venait des bancs du CCF. M. Regier a reconnu alors qu'il avait prononcé ces paroles mais il a précisé qu'elles s'adressaient à M. Weselak. Au bout du compte il a retiré sa remarque "injuste et malséante".

## UN DIABLE, SANS DOUTE

LONDRES. — Harold Allen, 36 ans, déclare au tribunal que ce sont "des voix" (sur l'origine et la nature desquelles il ne donne aucune précision) qui l'ont poussé à entrer dans la cathédrale de Westminster, à ouvrir brusquement un confessionnal et à pocher l'oeil du R. P. Edward Bushey.

# Opinions de nos lecteurs

## La régie des loyers et la nouvelle évaluation foncière.

MONTREAL. La "Patrie":— Malgré que les méthodes employées par le bureau municipal pour procéder à l'évaluation de la valeur réelle des propriétés de Montréal ne paraissent pas basées sur des formules rigoureusement exactes et uniformément applicables dans tous les cas, n'empêche que le travail accompli par ce bureau devrait être apprécié comme l'un des plus notables services rendus à la communauté municipale depuis bien des années. En rectifiant une situation fautive, contraire au sens commun, il a contribué à renforcer la structure financière de la ville, par un apport de ressources de plus d'un demi-milliard de dollars, qui existaient en réalité, mais qui demeuraient cachées sous les chiffres d'une évaluation conventionnelle.

Toutefois, si l'on a raison d'applaudir l'initiative de substituer le principe d'une évaluation basée sur la réalité, à la routine coutumière d'une évaluation fantaisiste et mal-fondée, on ne peut s'empêcher, par contre, de trouver justifié le tollé des propriétaires qui protestent contre les méthodes suivies pour établir la valeur réelle, lesquelles indiquent un manque de préparation et de prévoyance.

Je ne pourrais exiger l'espace nécessaire pour citer ici toutes les in- conséquences du système et les in- justices qui en résultent; mais on peut toujours s'apercevoir que, quel- que soient les prétentions du bureau des évaluateurs au contraire, les faits démontrent que le mode de procéder à l'évaluation n'est pas consistant: qu'il se fonde sur des formules empiriques plutôt que sur des barèmes, que seul un code d'éva- luation soigneusement élaboré pour- rait établir, un code applicable non seulement à Montréal, mais à toute la province.

On semble avoir oublié également, lorsqu'on prétend que les contri- buables n'auront pas à supporter une augmentation inusitée de charges, que les taxes scolaires et d'église sont aussi fondées sur l'évaluation municipale. Il n'est certes pas dans les attributions de l'administration municipale d'exercer un contrôle sur le montant de la cotisation que ces organismes peuvent imposer. Ce cas aurait dû être prévu et référé, au préalable, à l'autorité provincia- le, seule capable de le régler en la circonstance.

Ces lacunes comblées, l'avenir se chargera de prouver les avantages du redressement des conditions fautes dans lesquelles se trouvait la propriété à Montréal, comme d'ailleurs elle se trouve dans toute la Province. Tout le monde se ren- dra rapidement compte des bénéfices qu'il en retirera à la longue. A condition, bien entendu, que l'admini- stration municipale sache utiliser ce nouvel actif à bon escient: qu'elle se montre assez judicieuse et pondé- rée pour ne pas l'employer arbitraire- ment à l'imposition de nouveaux fardeaux sur le contribuable, c'est- à-dire que la cotisation basée sur le nouveau rôle d'évaluation soit réduite en proportion raisonnable de l'augmentation de l'évaluation et proportionnée aux strictes exigences du budget prévu pour l'année.

Il n'en restera pas moins pour acquis que l'addition de six ou sept cents millions à la valeur de la pro- priété à Montréal, augmente consi- dérablement le pouvoir d'emprunt de la ville, ce qui permettra peut- être à l'administration d'entrepre- dre les travaux urgents d'améliora- tion qui sont demeurés à l'état de projets jusqu'à présent.

Avant de conclure, il ne serait pas étonnant de ne pas mentionner dans ces remarques les craintes que la nouvelle évaluation inspirent aux locataires. L'expérience leur a ap- pris que c'est sur eux que retombent en définitive, et souvent avec inté- rêt, les taxes que le fisc municipal perçoit des propriétaires. Il serait bon que l'office de contrôle des loyers, qui fonctionne encore de nos jours, ne perde pas de vue que durant ces dernières années les pro- priétaires ont largement profité de

la latitude qui leur était accordée quant à la fixation du prix de location. Ce prix semble avoir at- teint aujourd'hui la limite du pou- voir de payer que possèdent la plu- part des locataires. Il semblerait juste et raisonnable, en considéra- tion des avantages dont ont joui les propriétaires jusqu'à présent, que la régie des loyers voie à ce que l'aug- mentation de taxes, si elle survient, ne soit pas acquittée par le locatai- re, en totalité du moins.

BONA FIDE

## Vendredi chair ne mangeras...

M. le Rédacteur en chef de La "Patrie":—

Auriez-vous la bonté de publier dans votre journal la réponse que j'ai reçue de l'administrateur de l'Association des Hôteliers du Qué- bec à la suite de la lettre que je lui avais écrite, en novembre, relative- ment à une question d'une impor- tance capitale: le respect du se- cond commandement de l'Eglise: "Vendredi chair ne mangeras, ni jours défendus même".

Le Conseil d'Administration de l'Association précitée mérite toute notre estime et notre reconnaissance pour la décision qu'elle a prise de faire respecter, dans la mesure du possible, les droits de notre Mère, la Sainte Eglise, déjà si ba- foués, voire même ridiculisés, dans certains hôtels et restaurants de la catholique province de Québec.

Mais il reste que, sans la part active des hôteliers et des restaurateurs, à qui il incombe, avant tout, de respecter les croyances reli- gieuses de tous et chacun de leurs clients, il reste, dis-je, que les déci- sions du Conseil d'Administration n'auraient pas de suite et seraient vite reléguées dans les oubliettes.

Enfin, les catholiques qui ont l'occasion de manger dans un hôtel ou un restaurant, doivent avoir consulté le calendrier, ou du moins avoir la notion du temps. Ce qu'ils négligent trop souvent, quand vient le vendredi.

Donc, n'oublions pas de faire maigre les vendredis et jours de jeûne. Quant aux hôteliers et res- taurateurs, puissent-ils avoir conscience de leurs responsabilités!

Raymond DIONNE, 1111, Commerciale, St-Romuald, Lévis.

Voici le texte de la réponse à la lettre de M. Dionne.

Cher Monsieur,

Au cours de la dernière assemblée de nos directeurs, tel que je vous l'avisais précédemment, j'ai soumis votre excellente suggestion d'inscrire sur nos menus d'hôtels, chaque vendred, la mention que, pour satisfaire aux préceptes catholiques, nous avons à la disposition de nos clients du poisson et autres mets d'absti- nence.

Notre Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de recomman- der cette pratique à tous nos mem- bres, tant au cours de nos assem- blées que par la voix de notre or- gane officiel, "L'Hôtellerie Maga- zine".

Pour votre édification personnelle, je dois vous apprendre que dans la grande majorité des hôtels amé- ricains et canadiens où se tiennent habituellement des banquets, il est d'usage que l'on offre discrètement à chacun des convives, le vendredi, de la viande ou du poisson.

De plus, nous distribuons actuelle- ment à tous nos hôtels des cartes de prière avant les repas, dont vous trouverez un échantillon sous pli.

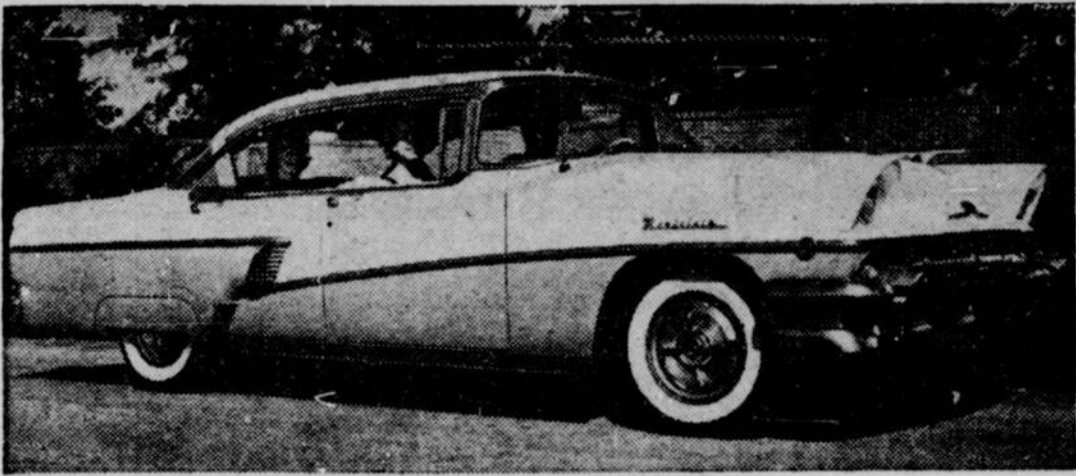
C'est vous dire que nos hôteliers ont tous à cœur de respecter les croyances religieuses de tous et cha- cun de leurs clients, et même de les aider, par tous les moyens pos- sibles, à satisfaire aux préceptes qui en découlent.

Au nom du Conseil d'Administra- tion, je tiens à vous remercier d'avoir attiré notre attention sur les devoirs sacrés de l'abstinence pour les catholiques, le vendredi, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué,

Gérard DELAGE, Conseiller juridique et Administrateur.





LA MERCURY PRESENTE EN 1956 un tout nouveau modèle dans la série Montclair, le "Phaeton", qui offre une meilleure visibilité aux occupants de la banquette arrière et une plus grande facilité d'accès. Ce "hardtop" à 4 portières offre une silhouette surbaissée de 58% de pouces en hauteur et de plus de 17 pieds en longueur. Le nouveau Phaéton est doté du moteur V-8 "Safety Surge" de 225 CV dont le taux de compression est de 9.0 à 1. Comme toutes les autres Mercury, ce nouveau modèle est muni d'un volant amortisseur et de cinq autres dispositifs de sécurité.

## L'impôt provincial maintenu

QUEBEC, 28 — (PCF) — Le gouvernement provincial entend maintenir les taxes directes, notamment l'impôt sur le revenu des particuliers au titre d'une loi votée en 1954. Par contre, M. Duplessis a décidé d'accepter les subventions fédérales, prévues par les propositions fiscales du gouvernement central.

La part du Québec, dans le cadre de la formule d'Ottawa, s'élève à \$40,569,000, calculée suivant le présent revenu national. Depuis 10 ans, ce sera la première fois que le Québec touchera d'Ottawa des paiements du gouvernement fédéral en vertu d'un accord.

La décision de M. Duplessis n'a pas causé dans les cercles politiques de la Vieille Capitale la surprise que l'on prévoyait. A vrai dire, les observateurs s'attendaient à une attitude de cette nature. Depuis quelques mois déjà, le premier ministre avait à maintes reprises laissé entendre qu'il s'efforcera de concilier les thèses en présence et de réduire les divergences de vues entre Ottawa et Québec.

### AVANT LES ELECTIONS

Les mêmes observateurs soulignent que la décision de M. Duplessis intervient à peine quelques mois avant les élections provinciales, prévues pour juin ou juillet. Hier, dans une entrevue, M. Duplessis a déclaré que les relations entre Ottawa et Québec se sont améliorées, s'empressant d'ajouter que l'attitude fondamentale de son gouvernement à l'égard des droits fiscaux n'a pas changé.

"Il est absolument incorrect et contraire aux faits d'affirmer que l'attitude de la province de Québec en matière constitutionnelle a été modifiée..." Le Québec, a ajouté M. Duplessis, ne signera jamais un accord qui "empiéterait sur les droits du Québec".

M. Duplessis a déjà fait savoir qu'il assistera à la conférence fédérale-provinciale si M. St-Laurent en convoque une.

## Le chômage d'hiver a diminué

"Nous sommes heureux de pouvoir affirmer que cette année, à ce jour, le chômage d'hiver au Canada s'est révélé de beaucoup inférieur à celui de l'an dernier", a déclaré le lieutenant-colonel J.-C. Bisson, commissaire en chef de la Commission d'assurance-chômage, au terme d'une campagne de publicité lancée en novembre dernier.

"Vous avez entendu, a-t-il dit, des chefs éminents du monde industriel et du monde ouvrier vous exposer ce que, à leur avis, peut faire le grand public en vue de réduire au minimum le chômage d'hiver. Nous voici au terme de notre campagne dont les résultats, je le souhaite très sincèrement, justifieront nos espoirs. Notre enthousiasme n'a guère diminué au cours de cette période; il semble plutôt accru de la générosité de maints industriels qui, guidés par un sens social véritablement éclairé, n'ont pas hésité à sacrifier des projets de repos sans doute bien mérités, sous un ciel plus clément, au souci d'éviter tout ralentissement dans les activités de leurs entreprises de nature à créer du chômage à une époque de l'année où il est singulièrement pénible aux travailleurs. Qu'ils soient félicités de ce bel exemple d'altruisme qui, espérons-le, leur suscitera des émules innombrables.

Interprète du gouvernement, qu'il me soit permis de remercier et d'exprimer notre profonde reconnaissance aux orateurs qui ont prononcé ces causeries hebdomadaires.

Malgré les exigences de leurs multiples occupations, ils se sont rendus compte que le chômage d'hiver revêtait suffisamment d'importance pour motiver leur participation à la campagne. Il est probable que peu de problèmes de la vie économique du Canada aujourd'hui affligent et préoccupent votre gouvernement et le public en général autant que le chômage d'hiver.

Tant que les progrès scientifiques modernes et les nouvelles techniques ne pourront parer aux répercussions des intempéries de nos hivers ou les modifier, il est à craindre qu'on ne puisse espérer de solution définitive à ce problème. Cette conclusion donne à réfléchir. N'allons pas croire, cependant, qu'il est impossible d'améliorer la situation d'une façon sensible. Pour y parvenir, il suffit que le public soit disposé à prendre les mesures qui s'imposent, une fois énoncés les remèdes, car dans un état démocratique, aucun remède ne saurait être efficace, en l'occurrence, sans s'étayer sur la volonté du public.

Je crois que les orateurs qui vous ont adressé la parole ont cherché à vous inculquer le principe fondamental suivant: "Faites exécuter en hiver tous les travaux qui peuvent être exécutés en hiver. Ne les remettez pas au printemps."

### SOLIDARITE NATIONALE

Plusieurs particuliers et hommes d'affaires indépendants qui ne dirigent pas une grande entreprise estimeront peut-être que leur contribution est trop négligeable pour revêtir de l'importance. Qu'ils s'en gardent bien, et s'arrêtent plutôt à penser que leur propre contribution se multiplie des milliers de fois, grâce au concours des personnes dans des circonstances analogues. Ils constateront que des efforts qui paraissent sans importance isolément se conjuguent immédiatement en un faisceau impressionnant.

Votre gouvernement, bien entendu, n'est pas soustrait à ses obligations et n'a rien ménagé en vue de faire coïncider les travaux d'intérêt public et les programmes d'approvisionnement de façon à assurer le maximum d'activités durant l'hiver. Cette année, nous sommes heureux de pouvoir affirmer que le chômage d'hiver au Canada, à ce jour, s'est révélé de beaucoup inférieur à celui de l'an dernier. Il est vrai que certaines conditions d'ordre général ont pu contribuer à cette diminution dans une certaine mesure, mais il est indubitable que la grande campagne de publicité entreprise en vue d'amener tous les Canadiens à prendre conscience de leurs responsabilités a joué un rôle de premier plan. Tous les intéressés ont fait leur part et je les en remercie.

### NOTRE ESPOIR

Si d'année en année tous les particuliers au Canada continuent à assumer et même à étendre leurs

# Agriculture

## Récolte aux E.-U. estimée à 925,000,000 de boisseaux

WASHINGTON, 28. (P.A.) — Le département de l'Agriculture dit que les perspectives de récolte du blé d'hiver aux Etats-Unis se sont améliorées depuis le commencement de l'année et qu'elles indiquent maintenant une récolte plus forte que les besoins en puissance.

Dans un rapport publié aujourd'hui sur la situation du blé américain, le département dit que la récolte combinée de blé d'hiver et de blé de printemps s'élèvera peut-être à 925,000,000 de boisseaux. Les besoins du marché sont estimés à 900,000,000 de boisseaux.

Ces estimations ne tiennent pas compte d'une réduction possible des emblavures aux termes d'un plan s'incorporant à la loi de l'Agriculture que débat actuellement le Sénat américain. Ce projet de loi offre des versements aux agriculteurs qui réduisent les emblavures et quelques autres enseignements, mais il est impossible encore de dire quelle réduction le plan apporterait aux emblavures du printemps.

### PLUIE ET NEIGE

Les perspectives se sont améliorées pour le blé semé à l'automne, pour l'orge de même que pour le blé du printemps, à la suite des chutes de pluie et de neige. Une forte partie de cette précipitation s'est produite depuis la mi-janvier. Le blé d'hiver, dans de grands secteurs des Plaines, a été quelque peu allégé de la sécheresse qui persistait depuis octobre dernier.

"Le Kansas, le Nebraska, le Colorado, l'Oklahoma et le Texas ont reçu de substantielles chutes d'eau ou de neige et plusieurs champs en voie de détérioration offrent maintenant un aspect favorable.

## Prix des denrées

Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: petites caisses, extra-gros 48; gros 46 1-2-47; moyen 45 1-2-46; poulette 42; B 41; C 36. Caisnes reçues: 696.

Beurre: arrivages courants 58; beurre de crèmerie enveloppé, de première qualité 58 1-2-60; frais non admissible 58 1-4-58 1-2; entreposé 58 1-2.

Fromage: F.A.B. fromagerie, blanc de l'Ontario 30 1-2; coloré 31 1-2; livré à Montréal, blanc du Québec 30; coloré 31; prix du gros pour le blanc de l'Ontario 31 3-4; coloré 32 3-4; blanc du Québec 31; coloré 32.

Pommes de terre: numéro 1, Nouveau-Brunswick, blanches, les 75 livres, 1.45-1.55; les 50 livres, 95-1.00; les 10 livres, 23-24; Québec, numéro-1, les 75 livres, 1.35-1.40; Ile du Prince-Edouard, numéro-1, les 75 livres, 1.65-1.75; Floride, nouvelles, rouges, les 50 livres, 2.00-2.25; Floride, numéro-1, blanches, 3.25-3.50.

## Céréales en hausse

CHICAGO, 28. (P.A.) — Tous les cours des céréales, à l'exception des grains d'alimentation, ont légèrement avancé hier à la Bourse des Grains de Chicago. Tous les contrats de blé, les contrats de seigle de mal, les contrats de fève soya de juillet et de novembre ont donné lieu à de profitables transactions.

responsabilités afin d'aider à atténuer le chômage d'hiver, j'entrevois le jour où, dans un avenir rapproché, grâce à ce concours collectif et bienfaisant, l'approche de l'hiver ne s'accompagnera plus du spectre alarmant du chômage endémique. Quand viendra ce jour, nous pourrions nous réjouir à bon droit d'avoir mis à profit l'initiative spontanée et individuelle dont se sont inspirés les pionniers qui ont bâti et exploité notre vaste et beau pays.

La sécheresse et l'érosion par le vent n'ont détruit jusqu'ici que de très faibles superficies, mais il faudra plus de neige ou de pluie pour surmonter le déficit du sol en humidité."

Le département rapporte aussi que les approvisionnements de blé au 1er février dans les quatre principaux producteurs en surplus: Canada, Etats-Unis, Australie et Argentine, comportent maintenant un total de 2,231,000,000 de boisseaux, soit 109,000,000 de boisseaux de plus qu'au 1er février 1955.

Mais le rapport laisse entrevoir la possibilité que l'Europe aura besoin d'importer plus de blé, l'hiver prochain, par suite des dommages causés aux emblavures par le rigoureux hiver actuel.

## Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 heures de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: Mar. ferme, McIntosh "C" 1.75-2.27, Fameuses "C" 55-75c le minot.

Ail: Mar. inc. 3.00-2.25 la doz. de tresses.

Betteraves: Mar. inc. lavées 1.25/50 lbs.

Carottes: Mar. inc. 1.50-2.00/50 lbs.

Choux: Mar. inc. 1.50/50 lbs, rouges, Savoy et chinois, 90-1.00 la doz.

Navets: Mar. inc. 1.50-1.75/50 lbs.

Oignons: Mar. inc. type espagnol 2.25-2.50, petits oignons: à mariner 1.25-1.75/50 lbs.

Panais: Mar. inc. 2.00 le minot.

Poireaux: Mar. inc. gros 50-60c, petits 35-40c la doz.

Salsifis: Mar. inc. 1.25 la doz de pqt.

Sarriette: Mar. inc. 50c la doz de pqt.

## Prix des bovins en hausse au marché

Toutes les catégories de bovins ont été l'objet d'échanges actifs, hier, sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les arrivages ont été légers et les prix ont été supérieurs de 50 cents environ à ceux de lundi dernier.

Arrivages: 285 bovins, 150 veaux, 172 porcs, 27 agneaux et moutons.

Les lots mixtes de bouvillons de qualité bonne à moyenne ont rapporté \$18-18.50, les moyens \$16.50-18.00, les communs \$14-16; les génisses moyennes \$13-15.50, quelques-unes \$15, les communes, \$10-13; les vaches moyennes \$10.50-11.50, quelques-unes de bonne qualité \$12-13, les communes \$10-10.50, les très communes \$8.50-10; quelques bons tauraux \$13.50-14.50, les moyens et les communs \$11-13.

Les veaux de lait de choix et de qualité se sont vendus \$25-27, les moyens \$19-24, les communs \$15-19, les veaux d'herbe \$12-13.50.

Les agneaux ont trouvé preneurs à \$18, les moutons à \$12. Aucune cote des porcs.

**Vente de Clavigraphes**  
 UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON  
 L. C. Smith-Corona réguliers, portatifs

Machines à additionner  
 Crétinettes  
 de chèques  
 Praticteurs  
 Calculateurs  
 Duplicateurs  
 Minigraphes  
 Dictaphones et classeurs.

**N. Martineau & Fils**  
 1019, RUE BLEURY  
 entre les rues Vitré et Lagauchetière  
 Loyer • Vente • Achat • Service  
 UN. 1-2667 — Montréal

*Soyons joyeux* **GAULON LA...** *Restons français*  
 la vie HUMORISTIQUE

### TRUAND

Un gars entre dans une bijouterie, sort un revolver de sa poche, le braque sur le bijoutier et dit:

—Un collier de perles, vite!

Le bijoutier, tremblant, lui tend un magnifique collier de perles.

Le truand le regarde un moment, puis le rend.

—Non, dit-il. Quelque chose d'un peu moins cher, je voudrais qu'elle croie que je l'ai achetée!

### LES VOISINS ENNEMIS

Au bas de Montmartre, dans une rue populeuse, il est un immeuble dont le rez-de-chaussée est occupé par un restaurateur, le premier étage par un dentiste. Celui-ci est d'ailleurs le propriétaire de la maison, et les deux hommes, pour des raisons de loyer ou autres, se détestent farouchement. Un jour, le restaurateur fit imprimer sur ses menus cet avis ironique:

"Ma cuisine, garantie au beurre, est si délicate, qu'elle peut être dégustée avec joie même par ceux qui se font soigner les dents chez le dentiste du premier."

Le dentiste apprit très vite la rousserie du restaurateur et il riposta en affichant dans son salon d'attente ce petit avertissement:

"Les dents que je pose sont d'une solidité telle qu'on peut se risquer à



—Ce n'est pas parce que je ne suis qu'une faible femme que tu vas faire la loi.

mordre même la viande servie par le restaurateur du rez-de-chaussée.  
 Jean RIGOLE

# FINANCE et COMMERCE

## Bourse de Montréal

**Industriels moins soutenus. Reculs fractionnaires.**

Les industriels ont accusé de la lourdeur, en place locale, durant la matinée alors que l'allure des échanges se maintenait modérément active. Stelco a baissé de 1-2 parmi les métallurgiques mais Algoma était ferme. Aluminium a reculé de 1-4 dans un marché de métaux non ferreux ferme. Les raffineries de pétrole et les boissons ont affiché peu de changement. Asbestos Corporation a baissé de 1-2, National Steel Car, de 1-3, Abitibi de 1-4 et B.C. Power, de 1-8. Actifs mais inchangés étaient Dominion Bridge, Fraser, Shawinigan, B.A. Oil, C.P.R. et Bank of Montreal.

Des 283 émissions transigées hier, 105 ont monté, 78 ont accusé des pertes et 100 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: services publics, 0.1 à 135.5, industriels, 1.0 à 300.1 et papeteries, 0.98 à 1,416.12. Les banques ont baissé de 0.11 à 52.20 et les mines d'or, de 0.13 à 78.83. Le virement a porté sur 66,500 valeurs industrielles et 1,940,800 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Clot.
1075 Abitibi P	37 1/2	36 1/2	37 1/2
125 Acadia Sugar	11 1/2	11 1/2	11 1/2
250 Algoma Steel	99	99	99
530 Aluminum Ltd	107 1/2	106 1/2	106 1/2
585 Alum 4 1/2 pr	52 1/2	52 1/2	52 1/2
1 Alum 4 1/2 pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
75 Ang Cdn Pulp	32 1/2	32 1/2	32 1/2
45 Ang Cdn Tel pr	43 1/2	43 1/2	43 1/2
356 Argus Corp	23 1/2	23 1/2	23 1/2
225 Argus 50 pr	54 1/2	54 1/2	54 1/2
382 Asbestos Corp	40 1/2	40 1/2	40 1/2
75 Atlas Steel	17 1/2	17 1/2	17 1/2
692 Bk of Montreal	49 1/2	49 1/2	49 1/2
100 B of Nova Scotia	60 1/2	60 1/2	60 1/2
200 B Can Nat	40 1/2	40 1/2	40 1/2
125 Bathurst 'A'	64 1/2	64 1/2	64 1/2
50 Bell Telephone	50 1/2	50 1/2	50 1/2
971 Bell Telephone Tr	63 1/2	63 1/2	63 1/2
2610 B A Oil	42 1/2	41 1/2	41 1/2
465 B C Elec 4 1/2 pr	51 1/2	51 1/2	51 1/2
30 B C Elec 4 1/2 pr	104	104	104
910 B C Forest Prod	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1310 B C Pow Corp	38 1/2	37 1/2	38 1/2
78 B C Tel Co	50 1/2	50 1/2	50 1/2
175 Build Prod	38 1/2	38 1/2	38 1/2
350 Can Cement	33 1/2	32 1/2	32 1/2
296 Can Cement pr	31	31	31
25 Can Pulp 'A'	31 1/2	31 1/2	31 1/2
130 Can Iron Furnies	21 1/2	21 1/2	21 1/2
80 Can S S	30 1/2	30 1/2	30 1/2
115 Can BK Comin	46 1/2	46 1/2	46 1/2
256 Can Brew	31 1/2	31 1/2	31 1/2
70 Can Brew pr	31 1/2	31 1/2	31 1/2
210 Can Celanese	19 1/2	19 1/2	19 1/2
600 Can Chemical	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1205 Can Ind	21 1/2	21 1/2	21 1/2
5 C I L pr	91 1/2	91 1/2	91 1/2
25 Can Locomotive	34 1/2	34 1/2	34 1/2
1065 Can Oil	22 1/2	22 1/2	22 1/2
200 Can Oil w	8 1/2	8 1/2	8 1/2
508 C P R	33 1/2	33 1/2	33 1/2
400 Cdn Petrofina	23 1/2	23 1/2	23 1/2
30 Cdn Vickers	31 1/2	31 1/2	31 1/2
50 Chrysler Corp	75	75	75
50 Cockshutt Farm	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1691 Cons Mng	25 1/2	24 1/2	24 1/2
75 Cons Glass	32	32	32
350 Corby Dis 'A'	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1290 Dist Seagrams	38 1/2	38 1/2	38 1/2
3509 Dom Bridge	21	21	21
100 Dom Coal pr	9	9	9
165 Dom Fries	30	30	30
50 Dom Glass	41 1/2	41 1/2	41 1/2
2957 Dom Steel	19 1/2	19 1/2	19 1/2
140 Dom Stores	34	33 1/2	33 1/2
900 Dom Tar	13 1/2	13 1/2	13 1/2
1585 Dom Textile	8 1/2	8 1/2	8 1/2
200 Donohue	35	35	35
55 Dow Brew	33	33	33
210 DuPont of Can	26 1/2	26 1/2	26 1/2
1 DuPont 7 1/2 pr	95	95	95
250 Electro Corp	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 Enamel Heat Pro	10	10	10
80 Famous 'H'	22	21 1/2	21 1/2
1355 Fraser Corp	23 1/2	23 1/2	23 1/2
325 Gattineau Pow	31	31	31
5 Gattineau 5 1/2 pr	111 1/2	111 1/2	111 1/2
4 Gattineau 5 1/2 pr	113	113	113
250 Gen Dyn	61 1/2	61 1/2	61 1/2
50 Gen Motor	44 1/2	44 1/2	44 1/2
203 Gen Steel W	11	11	11
801 Gr Lakes	46	45 1/2	46
120 Home Oil 'A'	10 1/2	10 1/2	10 1/2
37 Home Oil 'B'	10 1/2	10 1/2	10 1/2
595 Hudson Bay	67 1/2	67 1/2	67 1/2
100 Imp Bk of Can	59 1/2	59 1/2	59 1/2
1841 Imperial Oil	41 1/2	41 1/2	41 1/2
576 Imp Tob	12 1/2	12 1/2	12 1/2
80 Imp Tob 6 1/2 pr	6 1/2	6 1/2	6 1/2
275 Ind Ace	53 1/2	53 1/2	53 1/2
1315 Ind Aceept	50 1/2	50 1/2	50 1/2
280 Inland Cement	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1130 Int Nickel	82 1/2	81 1/2	81 1/2
75 I Nickel pr \$100	130	130	130
80 Int Nickel 5 1/2 pr	6 1/2	6 1/2	6 1/2
99 Int Paper	117	117	117
250 Int Pete	32	32	32
1895 Int Pipe Line	33 1/2	33 1/2	33 1/2
10 Int Power	210	210	210
50 Int Utilities	210	210	210
30 Low St Law	25 1/2	25 1/2	25 1/2
800 MacMillan 'B'	44 1/2	44 1/2	44 1/2
2685 Massey Harris	9 1/2	9 1/2	9 1/2
80 Massey Har pr	103	102	102
140 McColl Front	47	47	47
305 Molsons 'A'	27 1/2	27 1/2	27 1/2
345 Mont Loco	17 1/2	17 1/2	17 1/2
50 Morgan Co	22 1/2	22 1/2	22 1/2
50 Nat Drug	12	12	12
235 Nat Steel Car	33	32 1/2	33
630 Noranda	58 1/2	58 1/2	58 1/2
125 Oglvie Flour	45 1/2	45 1/2	45 1/2
205 Ont Steel	25	25	25
95 Page Hersey	81	79	81
130 Placer Dev	13 1/2	13 1/2	13 1/2
140 Powell River	56 1/2	56 1/2	56 1/2
90 Power Corp	54	54	54
725 Price Bros	57 1/2	56 1/2	57 1/2
50 Price Bros pr	98	98	98
660 Prov Tr	14 1/2	14 1/2	14 1/2
60 Quebec Pow	29	29	29
25 Regent Ref	11 1/2	11 1/2	11 1/2
520 Royal Bk	62 1/2	61 1/2	61 1/2
125 Royalite Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2
15 St Lawte Corp	85 1/2	85 1/2	85 1/2
120 Shaw W P	70	69 1/2	69 1/2
120 Shaw 4 1/2 pr	50	49 1/2	50

## Rapport géologique de Chibougamau

Un rapport préliminaire sur la région de Mignault-Algremont, située dans le comté de Roberval à environ 30 milles au sud-est du lac Chibougamau, vient d'être publié avec l'autorisation de l'honorable W.-M. Cottingham, ministre des Mines de Québec. Ce rapport (R.P. no 317) accompagné d'une carte à l'échelle d'un mille au pouce, est de A.-F. Laurin, qui examina la région pour le Service de la carte géologique du ministère des Mines.

Le territoire cartographié inclut presque totalement les canons de Mignault et d'Algremont ainsi que des petites parties de plusieurs autres cantons; il couvre une superficie de 200 milles carrés. La route Saint-Félicien-Chibougamau traverse la partie sud-ouest de la région étudiée.

Les roches consolidées dans cette région sont en grande partie des gneiss d'âge précambrien de types variés. Cependant, des masses lenticulaires de gabbro affleurent ici et là au travers des gneiss. On a remarqué à certains endroits des minéraux de cuivre en petites quantités.

On peut obtenir ce rapport en s'adressant au ministère des Mines, Edifices du Gouvernement, Québec, ou aux bureaux du ministère situés ailleurs dans la province.

## Bourse de New-York

**Marché mixte et variations étroites durant la matinée.**

NEW-YORK, 28. (P.A.) — Le marché américain a affiché un ton mixte et les cours ont varié étroitement durant la matinée à Wall Street. Anaconda Copper, Santa Fe Railroad, Bethlehem Steel, Douglas, Du Pont, Sears Roebuck et Kennecott Copper ont haussé de petites fractions. Moins soutenus étaient Consolidated Edison, Johns-Manville, United Aircraft, Goodyear et Boeing. Les paquets d'action échangés comprenaient 2,000 U.S. Steel, en baisse de 1/4 à 56 1/2 et 2,000 Westinghouse Electric, en baisse de 1/4 à 58 1/2.

La moyenne de 65 valeurs a baissé de 0.22 à 171.52 hier. Les industriels ont reculé de 0.66 à 485.00 et les chemins de fer, de 0.29 à 159.97. Les services publics ont avancé de 0.05 à 65.32. Les échanges ont compté 2,440,000 actions.

## Bourse de Toronto

TORONTO, 28. (P.C.) — Les transactions ont de nouveau été actives dans le groupe des mines, ici, durant la matinée mais plusieurs titres ont subi des prises de bénéfices. Duvan a baissé de 25 cents à \$2.65 et Consolidated Halliwell, de 14 cents à \$1.69. Nipissing a gagné 16 cents à \$2.84. Les industriels ont fluctué étroitement dans un marché mixte. B.-A. Oil, Imperial Oil, Stelco et Bell Telephone ont progressé de fractions. Les pétroles de l'Ouest et les valeurs d'uranium ont affiché un ton mixte.

Selon les indices des valeurs en fermeture hier, les industriels ont gagné 1.17 à 450.02, les métaux non ferreux, 0.42 à 227.30 et les pétroles de l'Ouest, 0.08 à 128.58. Les mines d'or ont baissé de 0.12 à 88.48. Les échanges ont porté sur 10,270,000 actions.

## Dividendes déclarés

Southern C. Power, 50 cents par action ord., payable le 15 mai, aux actionnaires inscrits le 20 avril.

B. Greening Wire, 5 cents par action, payable le 3 avril, aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Harding Carpets, 15 cents par action ord., payable le 2 avril, aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Fanny Farmer Candy, 37 1/2 cents par action, payable le 31 mars, aux actionnaires inscrits le 15 mars.

150 Simpsons Ltd	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1210 Steel of Can	67 1/2	67	67 1/2
100 Tor Dom	47	47	47
2000 eTread Oils	700	695	700
270 Walker	70 1/2	70 1/2	70 1/2
25 Weston 'A'	30	30	30
25 Weston pr	102 1/2	102 1/2	102 1/2
50 Winnipeg	11 1/2	11 1/2	11 1/2
100 Zellers 4 1/2 pr	52	52	52

## Bourse canadienne

	Haut	Bas	Clot.
3800 Abitibi Lumber	92	90	90
275 Ang Cdn Pulp	45 1/2	45	45
650 Ang Nfld Dev	12 1/2	12 1/2	12 1/2
300 Bell Cort	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1520 Brown Co	18 1/2	18 1/2	18 1/2
25 C D Sugar	24 1/2	24 1/2	24 1/2
75 Can Malt	60	60	60
125 Cdn Dredge	22	21 1/2	22
390 Cdn Marconi	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1577 Cons Paper	36	35	35 1/2
40 Ford Motor 'A'	124 1/2	124 1/2	124 1/2
110 Hubb Fel. 'A'	17	17	17
45 Lon Can Inv	7	7	7
125 MacLaren P	90	86	86
250 Mann Ont	35 1/2	35 1/2	35 1/2
250 Moore Corp	41 1/2	41 1/2	41 1/2
50 Mt Royal Dairies	9 1/2	9 1/2	9 1/2
50 Nfld Light	39	39	39
100 Pressed Met	40 1/2	40 1/2	40 1/2
115 Que Tel	20 1/2	20 1/2	20 1/2
250 Reltman Can	38	37 1/2	38
10 S Can Pr 6 pe	143	143	143
25 Superint	24 1/2	24 1/2	24 1/2
103 Traders Fin 'A'	44	44	44
275 Tr Mtn Oil	49 1/2	49	49 1/2
108 Waterwright	325	325	325
245 Waterman Pen	16	16	16

## MINES, PETROLES

2000 Alta Mines	14	14	14
4900 Ameracum M	15	14 1/2	15
3100 Anacon Lead	310	305	310
2500 Arcadia Nickel	175	170	173
7000 Arno Mines	9 1/2	9 1/2	9 1/2
500 Ascot Metals	42	42	42
5100 Atlas Sulphur	20	20	20
1000 Aubelle Mines	15	15	15
15000 Aumage Gold	31	28	29
800 Baley Seiburn	\$10	\$9.50	\$10
7000 Beatrice R L	15	13 1/2	14
17000 Belle Chub	24	23	23
5900 Bellechasse	60	55	55
2100 Bonnyville Oils	56	54	54
1400 Boreal R M	95	95	95
7100 Bouscaille	32	30	31 1/2
144181 Bouran Gold	224	205	218
300 Burnt Hill	265	255	255
4000 Calaita Pete	75	75	75
2535 C&A Edm	25	24 1/2	24 1/2
8700 Calumet Uran	20	17	17
525 C&M Chib	22 1/2	22 1/2	22 1/2
1500 C&N Collieries	12 1/2	12 1/2	12 1/2
11900 Cdn Lithium	129	125	128
1000 Carnegie Mines	23 1/2	23	23
1000 Cartier Mal	12 1/2	10	10
500 Cassiar Aso	825	825	825
26200 Canbio Mng	140	124	140
2000 Celta Dev	11	11	11
5500 Centremaxe Corp	15	14	14
2000 Chem Research	600	600	600
1000 Chib Explor	135	130	135
6350 Chib Mng	605	580	605
90000 Cleveland Cpr	90	88	88
1000 Conro Dev	40	40	40
36000 Cons Cent Cad	23 1/2	21	23
400 C&S Denison	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2535 Cons Que Tel	80	79 1/2	80
1000 Copper Cliff	305	305	305
7500 Copperman C	44	44	44
35500 Cortez Explor	9	8 1/2	8 1/2
1500 Courmor Mng	21	20 1/2	21
700 Del Rio Prod	140	140	140
100 Dome Mines	15	15	15
3000 Donalda Ltd	55	55	55
60400 Duvan Cpr	300	288	290
18100 East Sullivan	600	630	600
1000 El Sol Asbestos	139	130	134
1000 El Sol	17	17	17
1000 Empire	34	34	34
8500 Fab Metals	45	40	45
8500 Fano Mng	35	32	33
8000 Fed Kirkland	42	41 1/2	41 1/2
28100 Fontana	22	20 1/2	21
500 Francoeur	10	10	10
500 Frobiusher Ltd	425	425	425
32100 Fundy Bay	34	30	33
4500 Gaspe Oil	15	17	17
2500 Grandmes	48	46	46
2500 G&F Uran	15 1/2	15 1/2	15 1/2
9000 Heva Gold	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1315 Hollinger	24 1/2	24 1/2	24 1/2
3000 Hudson Rand	25	24 1/2	24 1/2
22000 Indian Lake	75	70	71
1500 Iso Uran	39	39	39
1300 Israel Cont	155	140	155
6000 Jardun Mines	26	25	26
1800 Joliet Que	116	115	115
200 Kermayo Yuk	8 1/2	8 1/2	8 1/2
200 Kerr Addison	17 1/2	17 1/2	17 1/2
11000 Kontiki Lead	34	30	32

Mots  
Croisés  
de la  
"Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

- HORIZONTALLEMENT**
- 1 - Sujets à périr.
  - 2 - Chemin, en latin - Ville d'Allemagne.
  - 3 - Court - Tenta courageusement - Période, au tennis.
  - 4 - Pronom relatif - Temps passé, verbes latins - Préfixe grec signifiant "bien".

**Solution du problème d'hier**

A	M	P	H	I	T	R	Y	O	N	S			
M	A	R	E							U	N	I	E
M	U	E		I	C	I				T	A	T	
O	X		A	M	E	R	E			S	T		
N			E	X	P	R	E	S		S	L		
I			T	A						T	T	U	E
A			E	N	T	A	M	E	E		M		
C			I										
A			R	E									
L			A	S	T								
E			N	T	R	A	I	N	E	R	A	S	

- VERTICALEMENT**
- 1 - Fit un tour entier sur lui-même.
  - 2 - Instrument pour serrer les objets - Ignorance d'une chose.
  - 3 - Chose, au nominatif latin - Boisson tirée du raisin - Siroter, en anglais.
  - 4 - Terminaison infinitive - Prénom de West, l'actrice - Révérend Père (abréviation).
  - 5 - Pronom relatif - Genre de myriapodes.
  - 6 - Interdictions pour un temps.
  - 7 - Possède - Ancien poète.
  - 8 - Préfixe signifiant "deux fois" - Thé, en anglais - Consonnes jumelles.
  - 9 - Art. simple, au plur. - Es - Pronom.
  - 10 - Héros de Virgile - Homme, en latin.
  - 11 - Forme primitive de vers latin.

**Dédouanement record de cigarettes en 55**

Le dédouanement de cigarettes destinées à la consommation au Canada, d'après la vente de timbres d'accise, a atteint le sommet inégalé de 24.576.087,000 en 1955; c'était une augmentation de 11 p. 100 sur les 22.113.102,000 de l'année précédente et plus que le double des 11.666.421,000 de 1944. Dans la même comparaison, le dédouanement de cigares s'élevait à 252.633,000, contre 244.248,000 et 197.779,000.

Le dédouanement de tabac haché a diminué en 1955 (23.640,000 livres contre 24.459,000 en 1954), pendant que celui du tabac en paquet passait de 1.154,000 à 1.539,000 livres, celui du tabac en feuilles de 1.141,000 à 1.114,000 et celui du tabac à priser de 846,000 à 821,000.

A la fin de 1955, les stocks de tabac non traités s'élevaient à 175,982,730 livres, en comparaison de 171.125,693 à la même période de 1954. Les stocks s'établissaient à

156.275.852 (149.080.733 un an plus tôt) livres pour le tabac jaune, à 5.413.290 (7.714.752) pour le burley, à 1.772.791 (1.757.555) pour le tabac noir, à 9.969.169 (9.898.969) pour les cigares, à 686.760 (1.751.619) pour le tabac à pipe et à 864.868 (922.065) pour les autres sortes de tabac.

**Formation de Scott Bowater Corporation**

NEW-YORK, 28. — Scott Paper Co., de Chester, Pa., et Bowater Paper Corporation, de Londres, vont organiser une entreprise conjointe pour manufacturer et vendre des articles domestiques en papier au Royaume-Uni; la compagnie se nommera Bowater-Scott Corporation et appartiendra à parts égales à Scott et à Bowater, qui auront le même nombre de représentants au conseil d'administration.

La nouvelle compagnie entreprendra la construction d'une fabrique de tissus de papier à Northfleet, Kent; celle-ci coûtera \$12 millions, aura une capacité de 550

**La prison par suite du manque d'argent**

OTTAWA, 28. (P.C.F.) — Le député conservateur progressiste de Prince-Albert, en Saskatchewan, M.

**Notre ville de...**

(Suite de la page 3)

coup plus de prêts pour la construction de projets domiciliaires d'ensemble dans certains quartiers, et elles ont encouragé ainsi la construction de bons immeubles aux bons endroits.

**LES ESPACES LIBRES**

M. Gagnon affirma que le service d'urbanisme a préparé un plan directeur des espaces libres pour orienter la création de nouveaux terrains de jeux, de terrains de sports, de parcs d'embellissement, d'îlots de verdure ou encore de parcs ornementaux en tenant compte surtout de leur distribution de façon à répondre adéquatement aux besoins de chaque partie du territoire.

**SUBDIVISIONS**

Dans le domaine des subdivisions, le conférencier a mentionné que la division du plan directeur a dû, depuis un an, non seulement préparer plus de 30 projets de lotissements de grands espaces vagues à travers la ville, mais il lui a fallu également étudier plus de 200 subdivisions privées représentant des placements de capitaux immobiliers de plusieurs millions de dollars.

**CODE DU BATIMENT**

Quant à la construction même, elle est contrôlée par la division des permis qui s'assure d'une part que les standards du code du Bâtiment et les règlements de zonage sont respectés. Dans une période d'environ 6 mois, cette division a émis plus de 2.500 permis pour la construction, la réparation ou la modification de bâtiments, représentant une somme totale de près de \$100.000.000.

La division des Inspections, division intermédiaire entre le plan directeur de la division des permis dans une période récente de 6 mois, a dû faire en moyenne plus de 10.000 inspections par mois pour s'assurer que les règlements de construction et de zonage sont bien observés.

M. Gagnon, ingénieur du service d'urbanisme, a terminé sa causerie en disant: "Il n'y a donc aucun doute que le rôle du service d'urbanisme est vaste et profond et tout à fait indispensable. Aussi, même s'il nous faut réparer les erreurs des siècles passés tout en prévoyant l'avenir de Montréal, il nous fait également penser que notre ville de demain, nous l'améngerons aujourd'hui même".

tonnes par semaine et donnera du travail à 700 employés lorsqu'elle sera terminée en 1957.

John Diefenbaker, a soutenu hier soir que l'on ne devrait pas envoyer un coupable à la prison tout simplement parce qu'il n'a pas d'argent pour payer une amende.

"On ne devrait jamais tolérer, dit-il, que la pauvreté serve de passeport à l'emprisonnement".

M. Diefenbaker a fait ces remarques alors qu'il prenait la parole aux fêtes du 82e anniversaire de l'Erskine Presbyterian Church d'Ottawa.

Avocat de sa profession, le député a ajouté que l'emprisonnement sert en général d'alternative à ceux qui sont incapables de payer une amende, même si la loi permet aux juges une certaine discrétion.

"Si une personne trouvée coupable est condamnée à une simple amende monétaire, dit-il, on ne devrait jamais tolérer que son incapacité de payer, à cause de sa pauvreté, serve de prétexte à l'emprisonnement."

**TROP DE PRISONNIERS**

Ce sont les emprisonnements à défaut de paiement d'amende qui font, à son avis, que l'on compte chaque année plus de 88.000 détenus dans les prisons communes et au delà de 100.000 dans les institutions pénales du Canada, d'année en année.

Il a expliqué qu'on n'emprisonne pas les gens en Grande-Bretagne s'ils sont incapables de payer une amende. C'est pour cette raison qu'on y compte à peu près deux fois moins de prisonniers qu'au Canada, en dépit du fait que la population de la Grande-Bretagne soit trois fois plus considérable que celle du Canada.

**AVIS LEGAL**

D'un jugement par défaut rendu le 7 mai 1955 par le Tribunal de première instance de Brazzaville, dont une copie de la notification en date du 1er juillet 1955, a été affichée à la principale porte de l'auditoire dudit Tribunal et une seconde remise à Monsieur le Président dudit Tribunal, lequel a visé l'original, le tout en conformité de l'article 17 de l'arrêté du 11 mai 1914 et des articles 2 et 3 du décret du 8 janvier 1903.

Entre: Madame Madeleine NORMANDIN, domicile élu à Brazzaville en l'étude de Maître Jean PROUCHEL, avocat-défenseur;

et Monsieur Louis SEROUILLE de BER, dont le dernier domicile connu est à Montréal (Canada), rue Saint-Hubert;

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux.

La présente publication, ordonnée par Monsieur le Président du Tribunal de première instance de Brazzaville, par application de l'article 247 du Code Civil.

Pour extrait. Maître Jean PROUCHEL, Avocat-défenseur, Brazzaville.

**La Patrie**

**TARIF DES ANNONCES CLASSEES**  
Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 30c par insertion. Edition du dimanche: 5c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Samedi et dimanche: 7c du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.  
Gros caractères, interlignes, alignés — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait, sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8c la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25c la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33c la ligne agate (\$4.62 au pouce).  
Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Edition du dimanche: 3c du mot avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5c du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

**MEDECINS**

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

MELILLO Génito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux. (Impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme), circoncision, rhumatisme, obésité, 151 Sherbrooke ouest. HA. 0356.

**AGENTS DEMANDES**

"AIMERIEZ-VOUS vendre à domicile des produits de haute qualité et vous assurer de \$50. à \$75. par semaine dans un territoire réservé? \$18. requis. Adressez-vous à: JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

**AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE**

AVIS est par les présentes donné que ROGER PAUL RENE HILAIRE VARNIER, ferblantier, présentement domicilié et résidant à Ville St-Laurent, district de Montréal, Comté d'Hochelega, dans la Province de Québec, époux légitime de ANNETTE EDITH NADAUD, ménagère, de la Cité de Montréal, District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son épouse ANNETTE EDITH NADAUD, ménagère, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, dans la Province de Québec, ce 2ième jour du mois de février 1956. ALPHONSE L. PATENAUE, C.R., Avocat, Suite 710-712, Edifice des Tramways, 159 ouest, rue Craig, Montréal (1), Que.

**Grains soutenus**

WINNIPEG, 28. (P.C.) — Ce sont les transactions effectuées dans le secteur du lin qui ont surtout retenu l'attention hier, à la Bourse des grains de Winnipeg. Tous les cours étaient fermes en clôture.

La demande européenne est demeurée forte par suite des pertes de récoltes dans les pays éprouvés par la vague de froid polaire.

— Mon fils Gilbert a un compte ouvert dans ta banque?

— Oui et dernièrement l'attention de la direction a été attirée sur ses bordereaux par des faits très inquiétants.

— Ah, j'y suis; je parle que Gilbert a signé des chèques sans provision.

Rigaud baissa la tête en signe d'acquiescement.

M. d'Herlys reprit:

— Il ne manquait plus que cela. Décidément, il ne m'aura rien épargné. J'aurai bu la coupe jusqu'à la lie.

"Jusqu'à présent, je n'ai eu à me débattre qu'avec les usuriers qui lui avaient prêté de l'argent à cinquante pour cent, en prenant toutefois des précautions pour ne pas être inquiétés, sachant mieux que personne qu'il y a des lois contre les gredins. J'ai été exposé aux ruades de tous les Gobseck, de tous les grippe-sous retors, qui exercent leur industrie en se servant des lois votées contre eux, qui les observent et les respectent à leur manière, qui se contentent d'un intérêt légal, mais qui font signer un billet de 50,000 lorsqu'ils ont prêté 10,000 francs en espèces".

Rigaud leva la tête et, avec un soupir:

(à suivre)

**L'HONNEUR**  
Feuilleton de la "Patrie"  
**COMMANDE**  
Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres  
ROMAN INEDIT par SERGE DAVRIL

15 (suite)  
— Je ne vois plus arriver, autour de moi, que des usuriers voraces, au dos voûté, au visage racorni, que des vautours, de grands rapaces qui me fouillent dans le coeur avec leur bec et avec leurs ongles. Aussi, juge de ma stupefaction en voyant tout à coup, dans le noir tourbillon qui m'environne, se présenter le visage honnête d'un ami d'enfance.  
"Es-tu heureux, toi, au moins? La vie n'a-t-elle pas été pour toi trop méchante?"  
— Moi, je n'avais pas de fortune, j'ai travaillé, j'ai assez bien réussi, je suis content.  
— Tu es marié?  
— Oui.  
— Tu as des enfants?  
— Deux fils.  
Rigaud fit un vague signe de tête.  
Connaissant les tourments de son ancien camarade, il n'osait pas lui

dire que ses deux fils étaient sa fierté et son orgueil.  
M. d'Herlys le comprit et il dit:  
— Tant mieux! Tu le méritais; mais tu ne peux pas comprendre quelle est l'étendue de ta chance! Tout à l'heure, tu as prononcé le nom de Gilbert, c'est donc lui encore qui aura été entre nous un involontaire trait d'union ou de désunion.  
"Il m'a ruiné, Rigaud, complètement, totalement."  
"Je suis, comme on dit dans le peuple, tondu, fauché, nettoyé, et je ne sais pas ce que je vais devenir."  
"Mais par quel hasard vous êtes-vous rencontrés, Gilbert et toi?"  
"Il te doit de l'argent, naturellement?"  
La face de M. d'Herlys était celle d'un martyr. Elle était ravagée par une douleur infinie. Il ajouta, accablé:  
— Je me demande si, pour dé-

main, il me laissera un morceau de pain.

Frédéric qui, jusque là, s'était tenu à l'écart, les coudes sur les genoux, la tête dans les mains, se redressa et s'adressant à M. Rigaud, il fit cette prière:

— Monsieur, il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour pronostiquer que vous apportez à mon père une mauvaise nouvelle. Vous voyez l'état où il est; épargnez-le. Accordez à sa souffrance un délai.

L'ami du comte eut un geste vague, puis, après une hésitation, il parla.

— Je ne suis pas un créancier de Gilbert; cependant, ce sont des événements sérieux... très sérieux qui m'amènent, et malheureusement je ne puis pas surseoir à la nécessité de te le faire connaître, mon pauvre d'Herlys. J'ai un rude coup à te porter encore et je m'en excuse d'avance.

— Frappe sans pitié, va. Puisque tu me plains, il faut que de graves conjonctures te contraignent à le faire. Frappe et puisse mon pauvre coeur suspendre à jamais ses battements désordonnés. Je suis si las de vivre et de souffrir!  
Rigaud était devenu pensif.

On devinait qu'il était hésitant et qu'il cherchait des expressions capables d'amortir le choc qu'il devait donner.

Tout à coup, il parla résolument. — Lorsque ceux qui ont l'habitude

de prévoir les tempêtes aperçoivent dans le ciel les signes précurseurs d'un cyclone qui peut tout ravager, lorsqu'ils voient s'accumuler les nuées chargées d'électricité, n'est-il pas de leur devoir de prévenir ceux qui ne se doutent pas de l'ouragan et des furieuses sautes de vent qui les menacent, s'ils espèrent les décider à se mettre à l'abri et à éviter les foudroyants effets de la bourrasque?

"Voilà la question que je me suis posée.

"Les fonctions de sous-directeur à la banque à laquelle je suis attaché me permettent de me tenir au courant de tout ce qui peut compromettre le crédit de nos clients.

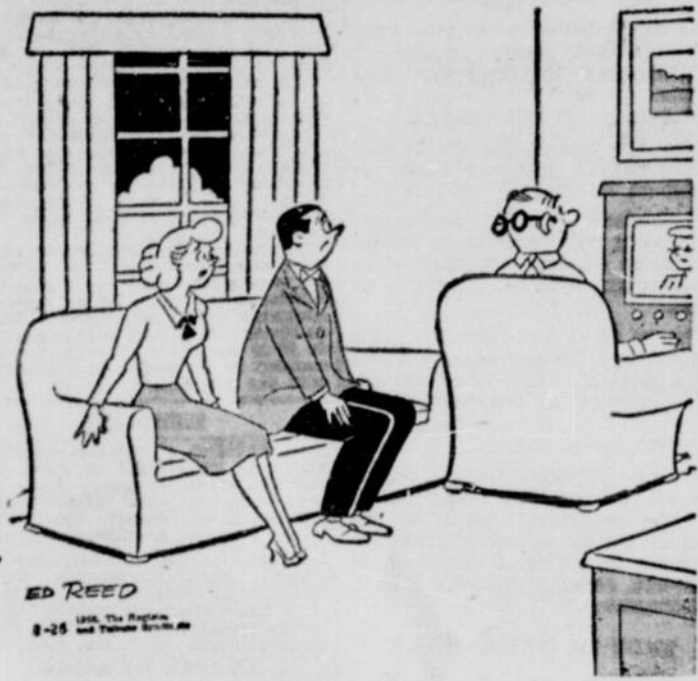
"Des signes certains m'annonçaient que la situation de l'un d'entre eux, qui porte ton nom, puisqu'il s'agit de ton fils Gilbert qui a un compte chez nous, était fortement menacée.

"Je n'eus pas beaucoup de recherches à faire pour m'assurer que notre client, dont le nom me rappelait une de mes plus vives amitiés de jeunesse, était étroitement apparenté à celui qui en avait été l'objet.

"Telle est la cause de ma démarche et de l'entretien que je me suis permis de solliciter de toi.

Le comte regardait fixement son interlocuteur, sans réussir à discerner où il voulait en venir.

# RIONS UN PEU



ED REED  
1955, The Register  
and Tribune Syndicate

—Sans commentaires

# TRAVERS AMUSANTS



Simoléon n'était pas certain, il était POSITIF que le premier s'ait un garçon. Et il faisait des projets en conséquence !

Nous allons l'appeler Simoléon Junior et je vais l'amener à la chasse et à la pêche! Nous l'enverrons au collège pour devenir avocat ou médecin! Ou peut-être un grand sportif.



Six petites Simoléon plus tard et ça va bon train!

DES JUMELLES! Félicitations, vous êtes un chanceux.

2-28\*

1-55, McCLURE NEWSPAPER SYNDICATE

# LE FANTÔME

Prospection



Voilà ! Il semble y avoir beaucoup d'uranium ici.



Je vais faire le piquetage et j'irai ensuite m'inscrire au bureau d'essai.

WILSON McCoy  
2-29



Hum ! Vous avez bien piqueté votre terrain ? Pouvez-vous attendre un instant.

J'ai beaucoup de temps à moi.

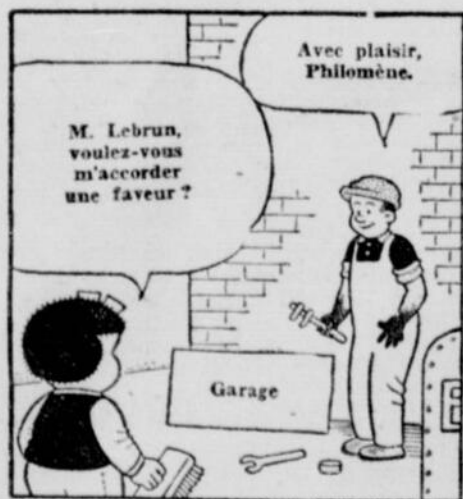


Une autre découverte, Jedge, et une bonne.

Trouve l'endroit et dis aux copains d'agir

# PHILOMÈNE

Mesure de propreté



M. Lebrun, voulez-vous m'accorder une faveur ?

Avec plaisir, Philomène.



Voulez-vous essayer cette nouvelle marque de savon ?

Pourquoi pas ?



C'est du très bon savon, je n'ai plus de graisse aux mains.



Parfait. Pouvez-vous maintenant réparer un pneu blanc de notre auto ?

— ERNIE BUSHMILLER —

# JOS BRAS-DE-FER

Le Noueux prend des risques !



Beau travail, Jos !

Ce fut facile ! Arlee est bon pour les moineaux !

J'ai oublié quelque chose ! Ah ! le voilà ! Je reviens de suite !



Bah ! Si tu avais suivi mes conseils, tu serais champion maintenant !

J'ai fait exactement ce que tu m'as dit, Alex ; j'aurais dû ...



Oho ! Voilà Le Noueux ! Il est la cause de tous mes troubles ! Je vais l'arranger !

2-28  
U. S. Pat. Off.  
FISHER  
Copyright Syndicate, Inc.

**TARZAN**

Une suggestion de Ben Aben

Le chef Ngoto, mon voisin ennemi, aimerait bien cette verroterie, dit Ben Aben pensivement.



Je vais lui en faire cadeau en espérant qu'il tiendra ses guerriers égorgeurs loin d'ici!



"Vous avez des menaces de guerre?" demande Tarzan. "Oul, et je ne puis comprendre cela!" répond le sheik. "Tous les indigènes agissent étrangement."

**DR GUY BENET**

Elle commence à comprendre



Maman s'est toujours occupée de moi, Dr Benet. Elle a tout sacrifié pour moi, et je lui ai toujours obéi à la lettre.

Je suis sûr que votre mère a bien agi, Jeanne, mais il est temps que vous appreniez à prendre vos propres décisions.



Ta mère et vous avez confiance en Fred. C'est un homme sérieux qui aurait toujours soigné de vous.

Je comprends, docteur.



Mais malgré ses qualités, vous n'aimez pas Fred. Il ne peut pas y avoir de vrai mariage sans amour.



Docteur, c'est assez! Je n'en peux plus!

**JEANNINE ET PATAUD**

Des explications de Sandy



J'ai peut-être été un peu brusque en refusant la proposition de M. Gros Pat, Jeannine, mais je suis satisfaite du succès de mon commerce de coquillages!

Oui — mais vendre à côté ses belles oranges serait une grosse affaire!



Je ne veux ni n'ai besoin d'une grosse affaire! J'en ai assez pour vivre et j'ai une petite assurance pour mes vieux jours!



Toute autre chose n'ajouterait que des chiffres dans mon livret de banque! Mais tu connais déjà mon opinion là-dessus. Alors pourquoi ramener cela?

Probablement parce que j'aime vous entendre parler comme ça!

**SCAMP**

Scamp est malade



Viens manger, Scamp.

Pas faim!



De la viande.

Je n'en veux pas.



Un os?

Non plus.



Tramp, notre Scamp est malade.

**ROBERT L'INTREPIDE**

Dans une demi-heure



Anita? J'ai appris que tu me remplaces chez Yonson.



Liz, je sais que tu es maintenant policière, et j'ai des choses à te dire qui l'intéresseront.



Très bien. Je te rencontrerai au restaurant dans une demi-heure.



Dans l'intervalle.

Laisse-le dans un wagon vide.

Il peut faire la moitié du pays avant d'être découvert.

**Le Coin BRIDGEURS**

La donne suivante fut l'objet d'intéressantes déclarations. Donneur: Nord Nord et Sud vulnérables

Nord		Sud	
♠ A D 10 6	♠ 4	♠ A V 10 7 3	♠ 9 8 5
♥ 9	♥ 4	♥ 9 8 5	♥ V 7 4 2
♦ D V 7 3	♦ 4	♦ 9 8 5	♦ V 7 4 2
♣ R 9 6 3	♣ 4	♣ 9 8 5	♣ V 7 4 2

Les déclarations: Nord Est Sud Ouest

Bien que son partenaire eût passé au premier tour des enchères, Sud espéra un chelem après la double surenchère à pique. Alors, il fit une invitation au chelem en disant 4 carreaux. Nord avait passé avec un très beau jeu; alors, il fit un saut à cinq piques, contrat que Sud porta au petit chelem. Ouest attaqua d'un pique, que Sud prit de sa main pour jouer son as de trèfle, puis un petit atout vers la table. Il coupa ensuite de sa main un trèfle du mort, puis repassa au mort par un petit carreau vers le valet afin de couper le dernier petit trèfle du mort de son dernier atout. Maintenant, il joua un deuxième carreau vers le mort afin de faire tomber les atouts adverses. Heureusement, Ouest tenait deux carreaux, alors, Sud ne perdit que la dernière levée à l'unique coeur au mort.

**Bornes-fontaines gelées quand un feu se déclare**

Le gel de bornes-fontaines, à la Côte St-Paul, hier soir, a forcé les pompiers de ce secteur à se procurer à celles installées dans des rues voisines l'eau qui leur était indispensable pour combattre un incendie qui venait de se déclarer dans une bâtisse de trois étages sise à 5332, rue York. Cinq familles habitant les logements que comporte la bâtisse ont dû quitter les lieux, la plupart en vêtements de nuit, lorsque les flammes, qui apparemment provenaient d'une fournaise à l'huile défectueuse, se propagèrent rapidement du rez-de-chaussée jusqu'au troisième et dernier étage. Les sapeurs se sont cependant rendus maîtres de l'incendie peu après minuit, et les familles purent alors réintégrer leurs logis. Personne ne fut blessé durant les manœuvres ou l'évacuation temporaire des lieux.

**Parfait bilingue**

OTTAWA, 28. (P.C.I.) — Le greffier des Communes a démontré hier qu'il est parfaitement bilingue. M. Léon Raymond a traduit à haute voix et sans hésiter une proposition d'amendement rédigée en français par M. Auguste Maltais, député de Charlevoix aux Communes. Après avoir donné lecture de la proposition en français, M. Raymond l'a traduite en anglais. La Chambre a manifesté son admiration par des applaudissements.

## Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par Henri Lépine



### Les syndiqués de la CTCC bénéficieraient-ils d'une fusion de cette centrale avec les autres syndicats canadiens ?

Le secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Jean Marchand, de Québec, dénonce franchement les chefs ouvriers, lesquels se font une propriété des syndicats et les conduisent en capitalistes. Il va même jusqu'à déclarer possible et utile, l'intégration de la CTCC à la fusion générale des autres centrales ouvrières.

M. Marchand parlait hier soir devant une assemblée des membres du Syndicat national des employés municipaux de Montréal, M. René Contant, président de ce syndicat, a souhaité la bienvenue au chef ouvrier de Québec.

Au dernier congrès général de la CTCC tenu à Québec au début de l'automne dernier, il se dessinait déjà un mouvement d'idée vers la jonction des forces de la CTCC du Québec avec celles des autres centrales syndicales, le CMTC et le CCT, en tant que force plénière canadienne. Une résolution recommandait à la fin de ce congrès qu'une étude du problème soit faite au cours de l'année. La pierre d'achoppement à la réalisation de l'unité syndicale canadienne dans l'esprit des membres de la CTCC consiste dans l'hésitation de ces derniers à devenir une colonie syndicale du mouvement ouvrier canadien.

Les deux centrales ouvrières canadiennes, lesquelles s'uniront officiellement en avril sous la houlette de M. Claude Jodoin, lequel deviendra le président du Congrès des Travailleurs Canadiens (CTC), se nomment encore pour quelques mois, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada (CMTC) et Congrès Canadien du Travail (CCT). Le CMTC et le CCT sont composés en grande majorité de syndicats, lesquels relèvent directement de la Fédération américaine du travail (FAT) ou du Congrès des organisations industrielles (CIO).

Les quelques opinions qui furent émises par les dirigeants de la CTCC laissent sous-entendre qu'ils n'avaient pas d'objection à fonder leur mouvement ouvrier dans un grand tout syndical canadien. Mais ils s'élèvent contre la main-mise des chefs ouvriers américains sur le syndicalisme canadien, lequel n'a pas le même problème économique. Ce que les chefs de la CTCC désirent, c'est un mouvement syndicaliste uni au pays, mais indépendant de toute infiltration américaine; un syndicalisme canadien libre, autonome, adulte.

Les dirigeants de la CTCC ont convoqué pour les 16, 17 et 18 mars prochain, une assemblée plénière de la CTCC, à Québec. Cette assemblée a les mêmes pouvoirs que le congrès lui-même. Elle se compose de l'exécutif de la CTCC et d'un délégué par fédération et conseil central. Cette assemblée abordera en toute franchise la question de la fusion ou unité syndicale canadienne et décidera ce qu'elle croira être dans l'intérêt des travailleurs syndiqués du mouvement.

Hier soir, M. Marchand a parlé sans équivoque. Il a dénoncé les chefs ouvriers américains et canadiens qui font du syndicalisme une propriété personnelle et roulent carrosse doré tout comme les magnats du capitalisme. Ils les nomment des "Boss union". M. Marchand a dit que le syndicalisme n'a pas été institué pour servir quelques hommes, mais pour défendre les travailleurs contre les employeurs sans entrailles. Il a fustigé le "monstre qui est devenu aux Etats-Unis le capitalisme des syndicats".

M. Marchand, abordant la question de l'unité ouvrière canadienne, a déclaré qu'il est temps que les Canadiens français se disent bien qu'ils ne possèdent pas le monopole de la vertu et de la pureté et qu'ils ne doivent pas craindre de se mêler aux organisations syndicales du Canada. Le syndicalisme n'a pas de race ou de religion; chaque syndiqué conserve la sienne. M. Marchand nous conseille de mettre de côté le fanatisme.

Cependant, M. Marchand ne cache pas que la CTCC a des idéaux bien à elle. Mais il soutient que loin de les perdre en s'unissant aux autres syndicats, la CTCC pourrait les faire rayonner dans tout le Canada.

## Il a recours à un enfant pour commettre un hold-up

Un bandit qui n'avait pas le courage de "faire son travail" lui-même a eu recours à une fillette de onze ans pour tenter de commettre un vol de banque.

L'enfant est entrée à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à l'angle des rues Bélanger et Bordeaux, peu avant trois heures hier après-midi, et elle a remis à une caissière une enveloppe cachetée.

Mlle Françoise Joly a ouvert l'enveloppe et y a trouvé à l'intérieur une note qui se lisait comme suit: "C'est un hold-up. Donne à la fillette \$8,000 en argent ou tu ne vivras pas 24 heures. Ne la suis pas et surtout ne l'interroge pas".

Mlle Joly a alors demandé à la fillette, Jeannine Labelle, 6750, 2e avenue Rosemont, d'attendre un instant et elle a alerté la police.

Les sergents-détectives Adrien Cardinal et Marcel Boisvert, de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté de Montréal, arrivaient sur les lieux quelques instants plus tard pour y interroger l'enfant. Cette dernière leur a dit qu'elle jouait dans la rue tout près de chez elle lorsqu'un homme qu'elle ne connaît pas lui a demandé d'aller porter cette lettre à la banque.

La fillette a alors été conduite chez ses parents pendant que les détectives poursuivaient leurs recherches dans l'espoir de mettre la main sur le bandit, un homme dans la quarantaine.

## Célébrer la fête du Pape en Yougoslavie, un acte de trahison

BELGRADE — La police yougoslave a avisé tous les évêques et ecclésiastiques de ce pays que le régime considérerait comme un "acte de trahison" toute cérémonie publique organisée à l'occasion du 80e anniversaire du Souverain Pontife. D'après les autorités, la célébration de cet anniversaire serait un attentat contre la paix internationale.

Des instructions confidentielles ont été envoyées aux organisations du parti pour contre-attaquer "les plans réactionnaires des catholiques et les démonstrations favorables au Pape".

## L'avion de La Tuque

LA TUQUE — Il est à peu près certain qu'un service aérien entre Montréal, La Tuque et Roberval sera établi d'ici le printemps, suivant une lettre de Mont-Laurier Aviation que vient de recevoir le gérant de la ville de La Tuque, M. Léo Archambault.

## Dernier hommage à Mme X. Narbonne

Les funérailles de Mme Xiste Narbonne, épouse de M. Xiste Narbonne, rédacteur au journal "Le Devoir", ont eu lieu, hier matin, en l'église paroissiale du Sacré-Coeur, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ainsi que de compagnons de travail.

M. l'abbé Arthur Bastien, curé du Sacré-Coeur, a fait la levée du corps et chanté le service funèbre, assisté de MM. les abbés Louis Malo et Bernard Foisy. On remarquait dans le sanctuaire le R. P. Marcel de la Sablonnière, S.J., directeur du Centre de loisirs de l'Immaculée-Conception, et M. l'abbé Emery Picard.

Conduisaient le deuil: M. Xiste Narbonne, époux de la défunte; Maurice et Jean Narbonne, ses deux fils; Hector, Paul, Lucien et Marcel Delangis, ses frères; Roger Caisse, Roger Picard et Gaston Raquer, ses gendres, ainsi que M. Lorenzo Doré, son beau-frère.

Dans le cortège, précédé de six landaus de fleurs on remarquait MM. Gérard Fillon, André Laurendeau, Paul Sauriol, Arthur Lefebvre, Pierre Laporte, Jean-Marie Liberté, Marcel Thivierge, ainsi que Jean Benoit, Marcel Clément, Bert Soulière, Gerry Gosselin, Maurice Crête, Roland Lorrain et Guy Lamarche.

Lou Miller, Charles Mayer, Frank Seike, Camil DesRoches, Jacques Beauchamp, Marcel Prévost, Honoré Prévost, L.-M. Grignon, Emile McDuff, René Lorrain, Ernest Dumaine, R. Laonde, R. Champagne, Jean Martineau, Roger Ménard, Edgar Charbonneau, M. Bouthillier, J. Raymond, O. Lanciault, R. Bouthillier, J. Bouthillier, Jacques Robinson, A. Bélanger, Dr Emery Lachapelle, R. Sauvageau, E. Morin, A. Malo, S. Malo.

On notait encore dans le cortège plusieurs représentants de la sûreté municipale: le capitaine détective Castonguay et MM. W. Brisson, R. Longpré, Wilfrid Bourdon, Hervé Bergeron, H. St-Denis, Arthur Brodeur et Arthur Lepage. Suivaient aussi, MM. A. Lamontagne, Wilfrid Lefebvre, A. Blais, Gérard Garon, M. Beaulieu, Réal Rafferty, M. Léveillé, Lucien Chartrand, J.-O. Proulx, P. Lafortune, Edgar Giroux, Denis Sabourin, Frank Cassey, Joseph Guibard, Emile Bouchard et Ernest Bouliane et autres.

## La traversée à la nage du lac Ontario serait sous la direction d'une commission

TORONTO, 28 — (P.Cf) — Les eaux du lac Ontario sont actuellement grises, froides et peu invitantes mais on commence déjà à parler de la traversée de cette vaste nappe d'eau à la nage.

Le gouvernement de l'Ontario, en analysant les recommandations d'un jury du coroner et en se souvenant bien de l'hystérique manie de se lancer à la conquête du lac l'été dernier, songe sérieusement à en interdire la traversée.

A un moment donné, l'été dernier, une trentaine de nageurs se mirent de la partie et entreprirent la traversée du lac. Un d'entre eux, Clifford Snowlton, d'Orillia, s'est noyé. Le jury qui a conduit une enquête dans cette noyade a recommandé que le gouvernement régisse ces hasardeuses entreprises.

Merv MacKenzie, de la Commission de l'Ontario, a déclaré qu'on est à dresser un projet de loi qui exigerait que tous les nageurs tant amateurs que professionnels, qui songeraient à nager une longue distance n'importe où dans la province se conformer à des règlements bien spécifiques.

LES REGLEMENTS  
Les sept règlements considérés sont les suivants:

1. Les nageurs devront d'abord

obtenir un permis de la Commission athlétique de l'Ontario.

2. Les commanditaires d'un marathon devront également obtenir un permis.

3. Les nageurs devront subir un examen médical.

4. La température de l'eau et les conditions météorologiques devront être approuvées par la Commission.

5. La Gendarmerie royale devra examiner et approuver les embarcations accompagnant les nageurs.

6. Les nageurs devront être accompagnés d'un surveillant qualifié.

7. L'argent en jeu dans ces concours de nage devra être déposé auprès de la Commission.

Toute infraction à l'un ou l'autre de ces règlements entraînerait des amendes variant entre \$20 et \$1,000. Le projet de loi sera présenté à la Législature par le ministre du Travail, sous la juridiction duquel tombe la Commission athlétique.

## Robert et O'Connor opposés aux frères Dusek demain soir

Les solides gladiateurs que sont Yvon Robert et Pat O'Connor sont bien décidés à vaincre les rudes frères Dusek demain soir au Forum quand ils leur disputeront la victoire dans la finale d'une autre séance de lutte offerte par le promoteur Eddie Quinn.

Robert et O'Connor qui ont annulé contre les Dusek dans un match enlevant mercredi soir dernier croient bien en effet posséder les différents atouts nécessaires pour l'emporter demain.

Yvon s'est fait le porte-parole de son partenaire et ami, Pat O'Connor, quand il a déclaré en fin de semaine: "Nous admettons que les

Dusek ne sont pas faciles à vaincre mais nous leur résolvons néanmoins une surprise désagréable, celle de leur enlever le championnat mondial pour les matches par équipes, un titre qu'ils semblent s'être donné eux-mêmes. J'ai la chance de pouvoir compter sur un fameux partenaire dans la personne de Pat O'Connor et après avoir annulé contre les Dusek la semaine dernière nous sommes convaincus, Pat et moi, de pouvoir l'emporter demain soir pour plaire à nos milliers de partisans."

Un autre lutteur qui compte causer une surprise est le sympathique Manuel Cortez qui aura à affronter le géant allemand Karl Von Albers dans la semi-finale.

Albers, qui mesure sept pieds et pèse 316 livres, est invincible plus souvent qu'autrement et nul doute que Cortez aura fort à faire pour l'emporter.

Manuel arrive toutefois d'une tournée où il a fort brillé et il compte bien continuer sa belle série de victoires. Dans les deux autres matches offerts par Quinn au Forum demain, on verra Larry Raymond faire face à Ovilla Asselin tandis que Lenny Montana disputera la victoire au populaire Johnny Rougeau.

## Russell engagé par les Riders de Saskatchewan

REGINA, 28. (P.C.I.) — Jack Russell, un membre de l'équipe d'étoiles de la Conférence de football interprovinciale de l'ouest alors qu'il portait les couleurs des Roughriders de la Saskatchewan, en 1951, a été engagé comme instructeur de ligne de cette équipe, a révélé hier la direction des Riders. Russell remplacera Joe Aguire, instructeur de ligne et joueur des Roughriders depuis trois saisons.

Un ancien joueur des Yankees de New-York, Russell a passé sa première saison à Regina en 1951. Il fut blessé à un genou au cours de sa première saison et ne put prendre part à la finale pour la coupe Grey. Les Rough Riders d'Ottawa remportèrent la coupe cette année-là.

## Croisière royale

LONDRES, 28. (Reutersf) — Le palais de Buckingham a annoncé hier soir que la reine Elisabeth et le duc d'Edimbourg effectueront le mois prochain, à bord du yacht royal "Britannia", une croisière méditerranéenne d'une semaine. Le voyage, a précisé le palais, n'aura aucun caractère officiel.



VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT. — Le lieutenant Ray MacDuff, de Montréal, ajuste les bretelles du parachute du sergent-chef Denis Lapierre, de Québec, qui fait partie des 135 membres du 2e bataillon du R22R qui s'exercent pour devenir des paratroopers au camp de Valcartier. Le lieutenant MacDuff exige un niveau élevé de perfection de la part de ses hommes qui partiront prochainement pour achever leur formation à Rivers (Man.). Toute relâche au cours de l'entraînement préliminaire peut être la cause plus tard d'accidents désastreux.

(Photo de la Défense nationale)

# Tom Lasorda est vendu au club Kansas City

René Lemyre, actif gérant général des Royaux de Montréal, a annoncé hier la vente du lanceur gaucher Tommy Lasorda aux Athlétiques de Kansas City de la ligue Américaine.

"Lasorda mérite une autre chance de se faire valoir dans les majeures. Comme les Dodgers comptent déjà sur un personnel de lanceurs de première force, il a été décidé de vendre Lasorda sous conditions", a déclaré Lemyre.

Le gérant général des Royaux a

club de la ligue Américaine. Il y a trois ans, il avait obtenu un essai avec les "défunts" Browns de St-Louis.

Si Lasorda reste avec Kansas City, les Royaux obtiendront un joueur qui sera désigné plus tard.

Lemyre en a aussi profité pour annoncer qu'il tente de s'assurer les services du lanceur droitier Ralph Mauriello, un Italien qui est présentement au camp d'entraînement des Dodgers de Brooklyn. Mauriello a gagné 18 parties avec le Mobile de la Southern Association, la saison dernière.



TOM LASORDA

en effet révélé que si Lasorda ne parvient pas à faire le saut dans les majeures, il reviendra avec les Royaux. "Les Athlétiques comptent un club ferme dans la ligue Internationale, les Jets de Columbus, mais le contrat de vente veut que Lasorda nous revienne s'il ne fait le saut", a ajouté Lemyre.

Lasorda, l'un des plus combattifs lanceurs dans le domaine du baseball, a complié un record de 9-8 avec les Royaux la saison dernière, après avoir été obtenu des Dodgers de Brooklyn. Tommy avait commencé la saison avec les Dodgers, mais à sa première joute avec Brooklyn, il avait été blessé en glissant au marbre et il fut ensuite cédé au Montréal pour le reste de la saison.

Lasorda était avec Walter Fiala le vétérain des Royaux. Il a en effet porté les couleurs du Montréal durant cinq saisons. Tommy n'en sera pas à son premier essai avec un

## Easter signe avec Buffalo

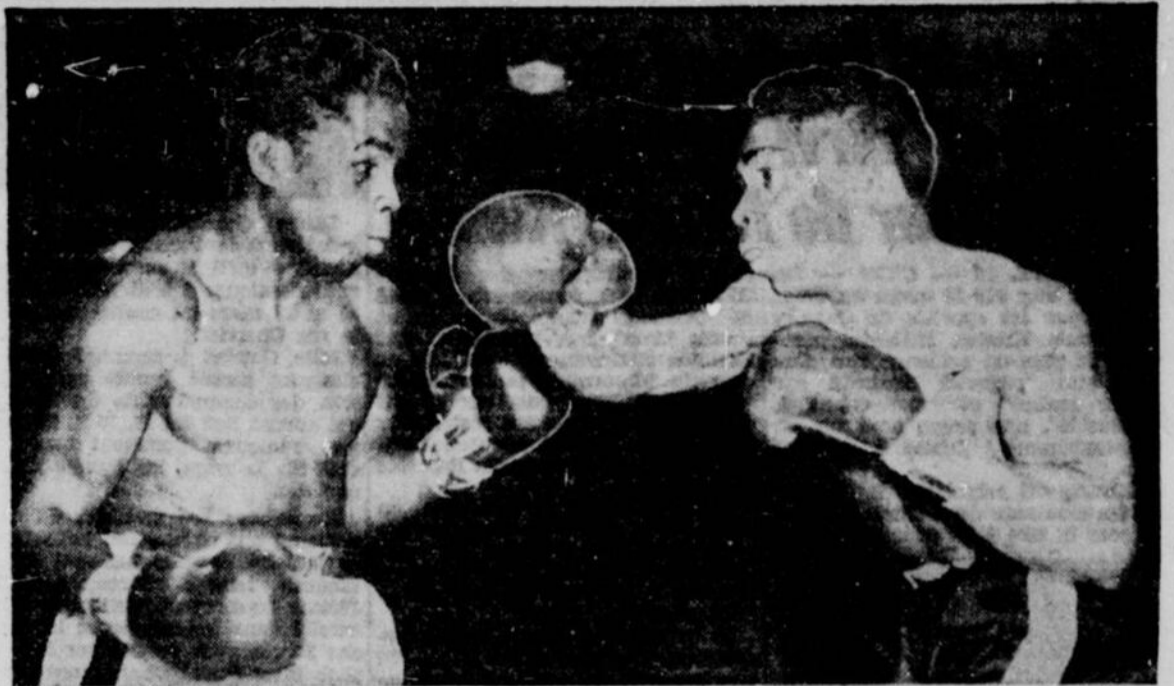
BUFFALO. — Luke Easter, ancien premier-but des Indiens de Cleveland, a retourné son contrat signé aux Bisons de Buffalo, de la ligue Internationale. George Bullard, un voltigeur qui a déjà reçu un boni de \$30,000 quand il est devenu membre de l'organisation des Tigers de Détroit, a aussi accepté l'offre du club. Easter a frappé trente coups de circuit et vingt-trois doubles l'an dernier avec le Charleston de l'Association Américaine. Il a conservé un pourcentage de .283.

On a aussi annoncé, hier, que l'arrêt-court Billy DeMars et le receveur Pat Tomkinson avaient signé leurs contrats pour 1956.

## Ike Williams coupable d'avoir battu sa femme

TRENTON, 28. (PAF)—Ike Williams, l'ancien champion mondial des boxeurs poids-légers, s'est vu imposer hier une sentence suspendue de six mois d'emprisonnement pour avoir battu son épouse à coups de pieds et de poings le mois dernier.

Mme Williams, qui est mère de trois enfants, est actuellement séparée de son mari. Le magistrat A.-J. Cooper a suggéré une réconciliation mais Mme Williams a déclaré qu'elle désire obtenir un divorce de son mari.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

**BERRIOS GAGNE ENCORE** — Miguel Berrios, à droite, de Porto Rico, porte une droite au menton de Bobby Bell au cours de leur combat de 10 rondes, hier soir, à l'Aréna St-Nicholas. Berrios a continué son ascension dans la catégorie des poids-plumes en triomphant par décision.

## Canadien Jr joue à Ottawa ce soir

Les jeunes Canadiens qui ont beaucoup voyagé depuis le début de la présente saison de hockey et ont affronté des clubs de tous les calibres seront de retour à Ottawa ce soir pour une autre partie amicale. En effet, les jeunes Habitants qui sont maintenant des habitués à l'Auditorium d'Ottawa en viendront aux prises avec le La Salle d'Ottawa. Ce sera le deuxième engagement entre ces deux clubs.

Lors du premier engagement entre ces deux équipes, les jeunes Canadiens effectuèrent un magnifique ralliement durant la troisième période pour remporter une victoire de 6-2. Ils comptèrent alors à quatre reprises, pendant que les joueurs du La Salle ralentissaient considérablement. Mais, les joueurs du LaSalle sont certains de présenter une meilleure tenue pour le prochain engagement, après avoir participé à de nombreuses joutes amicales contre différentes équipes de la région.

La direction du La Salle n'est pas encore assurée de participer aux éliminatoires de la coupe Allan, mais il se peut que ce soit la tenue des joueurs durant cette partie contre les jeunes Canadiens, qui décide de l'avenir. Il est certain que tous les joueurs de l'instructeur Vince Godin tenteront l'impossible pour remporter la victoire et effacer le premier revers subi contre les jeunes Habitants.

L'instructeur Lou Passador alignera tous ses joueurs réguliers pour l'occasion et les porte-couleurs du La Salle devront surtout surveiller le brillant et rusé André Pronovost, qui est considéré comme une future étoile de la ligue Nationale de hockey. Les amateurs de la région se souviendront certainement de Pronovost, puisqu'il a beaucoup contribué aux victoires enregistrées par les Habitants lors des joutes disputées à l'Auditorium.

Les Canadiens aligneront également leur cerbère régulier Eddie Johnson, qui ne participa pas à la dernière joute de l'équipe contre les Canucks de Kitchener-Waterloo.

## Jacobs au repêchage

WINNIPEG, 28. (PCF)—Bill Bolvin, gérant des Blue Bombers de Winnipeg, dans la Conférence de football interprovinciale de l'ouest, a déclaré hier que personne n'a encore réclamé les services du quart-arrière Jack Jacobs, placé au repêchage vendredi dernier.

Jacobs, qui a brillé pour les Blue Bombers de 1950 à 1954, était chef des éclaireurs du club la saison dernière. Il avait récemment demandé son congé.

Bolvin a déclaré que si personne ne réclame ses services avant mercredi, Jacobs se verra accorder son congé sans condition.

SAN DIEGO, Calif. — Archie Moore, 196, San Diego, KOT Bob Dunlap, 290, Oakland (1).

## 15 joueurs ont signé leurs contrats avec les Royaux

René Lemyre, le gérant général des Royaux de Montréal, a déclaré hier soir que 15 des 31 joueurs qui figurent sur l'alignement de son club pour la saison prochaine ont déjà signé leurs contrats, ou du moins accepté tacitement les termes de la direction.

Lemyre a également déclaré qu'il est très peu probable que le tableau indicateur qui a été emporté par le vent au cours de la tempête de la fin de semaine, soit baissé d'une dizaine de pieds comme on l'a rapporté dans certains milieux. Le tableau, qui est le handicap des frappeurs gauchers du Stadium des Royaux, se dresse à une hauteur de quelque 35 pieds et serait remonté à la même hauteur.

### LANCEUR PROMETTEUR

A Vero Beach, où les lanceurs des Dodgers de Brooklyn sont déjà à l'entraînement, on ne tarit pas d'éloges à l'endroit de Don Elston, un droitier de 25 ans que les champions du monde ont obtenu des Cubs de Chicago dans l'échange de Russ Meyer.

Elston, qui a conservé un record de 17 victoires contre six défaites à Los Angeles, la saison dernière, fait preuve d'un contrôle rare. Il attribue son excellente condition au fait qu'il a passé l'hiver à lancer pour un club de Panama. On lui accorde d'excellentes chances de se tailler une place au sein de l'équipe régulière des Dodgers.

A St-Petersburgh, Maury McDermott et Don Larsen ont signé leurs contrats avec les Yankees de New-York hier, soit à la veille de l'ouverture de la saison d'entraînement des lanceurs et des receveurs des champions de la ligue Américaine.

McDermott, que les Yanks ont obtenu des Sénateurs de Washington, toucherait environ \$20,000 pour la saison prochaine. Larsen, qui doit réduire son poids de 226 à 210 livres avant le début de la saison régulière, touchera quelque \$12,000. Les lanceurs Whitey Ford, Bob Grim, Jim Konstanty, et Tom Mergan n'ont pas encore signé leurs contrats avec les Yankees.

### AUTRES CONTRATS

A Clearwater, le voltigeur de champ intérieur Bobby Morgan et le lanceur Marino Pieretti ont signé leurs contrats de la saison prochaine avec les Phillies de Philadelphie. Morgan, qui a pris part à 136 parties la saison dernière, a conservé une moyenne de .232 au bâton. Pieretti, un lanceur de 35 ans, originaire d'Italie, était la propriété de Washington la saison dernière et a lancé pour le club de Sacramento, dans la ligue de la côte du Pacifique. Il a gagné 19 parties et a subi 15 revers.

A Mobile, Alabama, Henry Aaron, qui a refusé de signer son contrat de la saison prochaine avec les Braves de Milwaukee, a accepté hier les conditions de l'équipe. Le jeune voltigeur de 21 ans, qui a été le meilleur frappeur

des Braves la saison dernière avec une moyenne de .314, touché \$14,000 l'an dernier mais son salaire de la saison prochaine n'a pas été divulgué.

### LIGUE DISSOUTE

A Columbus, Ohio, George Trautman, président de l'Association nationale des ligues mineures professionnelles, a annoncé hier la dissolution de la ligue Piedmont. En fait, la ligue a cessé officiellement d'exister hier. Trautman a déclaré que les propriétaires de clubs avaient subi de lourdes pertes financières la saison dernière et craignaient d'autres déficits pour la saison prochaine.

Les clubs qui faisaient partie de la ligue la saison dernière sont Hagerstown, Maryland; Lancaster, Pennsylvanie; Newport News, Virginie; Portsmouth, Sunbury et York, Virginie. Le club de Norfolk, Virginie, s'est retiré de la ligue vers le milieu de la saison dernière.

## Hecht conserve le championnat mi-lourd

ST-NAZAIRE. (PAF)—Gerhard Hecht, d'Allemagne, a conservé son championnat des boxeurs mi-lourds européens alors que Charles Colin, de France, a abandonné la bataille à la 13e ronde d'une rencontre qui devait en durer 15.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

**RANDY JACKSON**, s'assoit sur le troisième but pour démontrer qu'il a bien l'intention de s'assurer ce poste avec les Dodgers de Brooklyn cette saison. Jackson a été acheté des Cubs de Chicago au cours de l'hiver. Son principal rival pour la position sera Jackie Robinson.

**POUR QUALITÉ**  
**DOUCEUR**  
**VALEUR**

**ZIG-ZAG**

**LE TABAC**  
**à**  
**CIGARETTES**  
**au**  
**Goût Populaire**

# "Coquetel Peahead sur vieux crabes" servi au banquet en l'honneur de Normie Kwong

CALGARY, 28 — (P.C.) — On trouvait hier sur le menu du dîner offert par les sportifs de Calgary à Normie Kwong, l'athlète canadien le plus en évidence l'an dernier, un "coquetel Peahead sur vieux crabes" et "une crème à l'alouette", une soupe dont on est particulièrement friand à Edmonton.

Kwong est originaire de Calgary et les amateurs de football hochent encore la tête à la pensée de cette



NORMIE KWONG

transaction qui l'a envoyé à Edmonton en 1950. Mais Larry demeure toujours un héros à Calgary et rien ne peut empêcher les sportifs de cette ville de l'honorer comme il convient.

Plus de 600 personnes ont versé hier soir la somme de \$10 chacune pour leur couvert et ont tenu à être de la fête organisée en l'honneur du grand joueur de football chinois par les partisans des Stampers de Calgary.

**CONFÉRENCIERS DE MARQUE**  
Les conférenciers d'honneur étaient les trois instructeurs sous lesquels Kwong a joué depuis ses débuts dans les rangs professionnels.

Les Lear, l'instructeur des Stampers de 1947 à 1952, a parlé de "Kwong, la recrue". Frank Fil-

## Projet d'un stade de 100,000 sièges

TORONTO, 28. (P.C.) — Le terrain de l'Exposition nationale du Canada a été recommandé hier comme site idéal pour un stadium municipal de 100,000 sièges.

George Bell, président de la Commission des parcs de Toronto, a déclaré hier aux membres du comité des parcs et sites d'exhibitions que certaines modifications et des agrandissements des estrades déjà en existence au terrain de l'Exposition nationale rendraient l'endroit propice à la finale de la coupe Grey, à des matches internationaux de soccer, aux Jeux olympiques et de l'empire britannique et à du baseball majeur. La grande estrade actuelle peut accueillir 26,000 personnes.

M. Bell a ajouté que le terrain de l'Exposition nationale remplit les sept exigences essentielles à l'aménagement d'un tel stadium-facilités de transport, facilités de stationnement, routes de sortie, drainage, services publics, grandeur et absence d'interférence avec les autres activités de la ville.

Le Bureau de contrôle de la ville a accordé son entier appui aux recommandations de M. Bell, qui seront soumises au comité civique des parcs dès jeudi.

Les Argonauts de Toronto et les Maple Leafs de la ligue Internationale de baseball ont accepté les vues de M. Bell avec enthousiasme. Jack Kent Cooke, président des Maple Leafs, a exprimé l'avis que "c'est la solution qu'il faut".

Un porte-parole des Argos a déclaré que le club sera prêt à transférer le site de ses joues — de Varsity Stadium au terrain de l'Exposition nationale — dès que le stadium proposé aura été complété.

chock, l'instructeur des Rough-Riders de la Saskatchewan, a parlé de "Kwong, joueur d'avenir," et Frank "Pop" Ivy, instructeur des Eskimos d'Edmonton, a intitulé sa causerie "Kwong, le professionnel."

Annis Stukus, rédacteur sportif de Vancouver et ancien instructeur des Lions de la Colombie-Canadienne, était également sur la liste des conférenciers.

Après la soupe à l'alouette, on servit de la "peau de cochon rôtie avec sauce Ivy, pommes de terre Kitchener-Waterloo avec sauce fouettée à la russe et piments à l'Abbruzzi."

Le robuste joueur de centre arrière des Eskimos n'avait pas 10 ans lorsqu'il commença à jouer au football sur les lots vacants de Calgary. Il fit ses débuts comme junior à l'âge de 15 ans et s'est développé en un des plus brillants joueurs de champ-arrière dans le football canadien. Agé de 26 ans, il a pris part à cinq finales pour la coupe Grey, trois avec les Eskimos et deux avec les Stampers.

La saison dernière, il a transporté le ballon 241 fois, a réalisé des gains totaux de 1,259 verges, pour établir un record canadien. Il a compté 10 touchés pour se classer immédiatement derrière Ken Carpenter, de Regina, chez les compteurs de la Conférence de l'ouest.

## Mariucci vante l'équipe russe

MINNEAPOLIS, 28. (P.A.F.) — L'instructeur Johnny Mariucci, de l'équipe de hockey olympique des Etats-Unis, est revenu au pays hier et s'est empressé de déclarer que les joueurs de l'équipe russe qui a remporté le championnat à Cortina d'Ampezzo au début du mois sont de meilleurs passeurs que ceux de n'importe quelle équipe de la Ligue Nationale.

L'ancienne étoile des Black Hawks de Chicago a déclaré que les joueurs russes patinent aussi bien que ceux de n'importe quelle équipe professionnelle et que personne ne peut prédire quel degré de perfection ils atteindront d'ici quelques années.

"Tout ce qui manque à l'équipe russe", d'ajouter Mariucci, "est un peu d'ingéniosité. Ils manquent souvent de fini aux moments décisifs mais ils se corrigeront avec le temps. Ce qui est surtout épatant, c'est leur condition physique. Au lendemain de sa victoire olympique, toute l'équipe russe était sur la patinoire pour une rude pratique, tout comme si le tournoi était sur le point de commencer".

## Barry Cullen se distingue

SEATTLE, 28. (P.C.) — Barry Cullen, des Warriors de Winnipeg, a compté 32 buts pour égaler un record de la ligue de l'ouest pour une recrue, a révélé hier la direction du circuit. Larry Popein, aujourd'hui des Rangers de New-York mais alors des Canucks de Vancouver, avait établi le record en 1952.

Cullen est actuellement en 11e place chez les compteurs de la ligue avec un total de 62 points.

Ray Mikulan, de Vancouver, est actuellement le meilleur gardien de buts du circuit professionnel de l'ouest avec une moyenne de 2.70.

## Hoad en tournée

SYDNEY, 28 — (P.A.F.) — Lew Hoad, le meilleur joueur de tennis amateur d'Australie, a quitté hier, Sydney par avion, en compagnie de son épouse, pour une tournée de matches à l'étranger. Les Hoad se rendront d'abord en Egypte puis ensuite en Europe.

M. et Mme Hoad seront ensemble dans les matches de doubles mixtes, au tournoi pour les championnats de Wimbledon.



Laure Gaudet, instructeur de natation à la Palestre Nationale, a annoncé qu'il y aura trois cliniques nautiques à huit heures, les 8, 15 et 22 mars au centre sportif de la rue Chénier.

Mlle Gaudet a annoncé que ces cliniques seront tenues en prévision des championnats du Canada qui auront lieu les 18, 19 et 20 mai. Les cliniques porteront sur le style de la nage, les figures et les routines.

**Raquettes:** Les membres du club National ont encore fait belle figure lors du congrès national de la raquette, tenu dernièrement à St-Jérôme. Ils ont tout particulièrement excélé dans les courses et la marche forcée pour se mériter le trophée Mme Raoul Charbonneau, décroché pour la marche forcée d'un mille. Dianne Therrien s'est classée dixième. Louise Pepin s'est classée dixième. Louise Huot a fini troisième et Denise Pepin s'est classée dixième. Louis Huot a ensuite gagné les courses de 60 et 100 verges tandis que Dianne Therrien se classait deuxième à deux reprises.

Lors d'une récente assemblée, M. Léo Lamontagne a été élu président du comité du 50e anniversaire du club National, et M. Roméo Daoust a été élu secrétaire. Le National prépare de grandes fêtes pour l'automne et l'hiver prochains.

**Athlétisme:** A l'occasion d'un concours organisé parmi les jeunes qui fréquentent le groupe d'André Coutu, en athlétisme, Gilles Ducharme s'est classé premier dans le saut en hauteur et dans le saut en longueur, remportant ainsi la palme du concours. Il a excélé dans le saut en hauteur avec une performance de 5 pieds. Les jeunes Verronneau et Hébrard ont gagné dans la catégorie de 9 à 10 ans. Dubois et F. Marcotte furent les vainqueurs de la classe 11 à 12 ans tandis que Ducharme l'a facilement emporté chez les garçons de 13 à 14 ans.

**Ballon-volant:** Le club senior féminin de la Palestre a décisivement battu l'équipe no 2 des Ukrainiennes au compte de 15 à 4 et 15 à 5. Monique Marcoux et Denise DeBuschère ont encore dirigé l'attaque des vainqueurs. Jacqueline Delorme, Lucienne Jallaguer, Mathilde Billique et Madeleine Dufresne ont également brillé. Dans la ligue féminine intérieure, les Trèfles ont battu les Carreaux et les Piques ont vaincu les Coeurs. Les Carreaux occupent toujours la première place avec 189 points, cinq de plus que les Trèfles.

**Ballon-panier:** Dans la ligue Kinsmen-Alouettes, le St-Henri a défait le Plateau 41 à 22. Jacques Lajunesse s'est signalé avec 19 points. Laurin et Primeau ont également brillé. Weber a été le meilleur du Plateau avec huit points.

Dans la ligue St-Laurent-Kiwanis, le St-Pierre a vaincu le National 39 à 10. Dubé a été la grande étoile du St-Pierre avec 13 points.

Dans une autre joute, le Plessis a défait le St-Jacques 24 à 17. Murphy a repris son aplomb en comptant 15 points pour le Plessis. Demers s'est également signalé.

## Vince Martinez bat facilement Melis

BANGOR, Maine, 28. (P.A.F.) — Vince Martinez, le troisième meilleur boxeur mi-moyen au monde, a envoyé Paolo Melis, d'Italie et de Montréal, au plancher à la quatrième ronde et il lui a infligé une fessée durant le reste du combat pour gagner la décision unanime en 10 rondes.

Martinez pesait 150% livres et Melis 150.

Melis est allé au plancher pour un compte de huit secondes à la quatrième, et il a été ébranlé à la sixième. Il a terminé le combat avec de larges entailles autour des yeux et au nez.

Deux des juges ont donné les 10 rondes à Martinez, qui a ainsi remporté sa 21e victoire consécutive. Le juge Bob Johnson a voté 100-70, faveur de Martinez, et le juge Charlie Grommett, 100-72. L'arbitre Russ Leonard a aussi voté pour Vince, par 99-91.



(United Press — Téléphoto La Patrie) **TED KROLL** (à droite), reçoit un chèque de \$6,000 d'Earl Gammage, président de l'Association de golf de Houston, après avoir gagné le tournoi omnium de Houston. Kroll a terminé le tournoi avec un total de 277 coups, trois de moins que Jackie Burke et Dave Douglas.

## Le ballon-balai à Trois-Rivières

Pour la troisième année consécutive, Trois-Rivières verra le tournoi de Ballon-Balai pour le championnat de la province. Ces parties se joueront au Collège des Trois-Rivières.

Le tournoi débutera au commencement d'avril. Les parties se joueront dans une fin de semaine, commençant le samedi matin pour se continuer sans interruption jusqu'au dimanche soir où sera connu le champion. Inf.: Eugène Matteau, 2292 Ramesay, Trois-Rivières. Tél. P.R. 4-9701.

## Moore knockoute Dunlap à la 1ère

SAN DIEGO, Californie, 28. (P.A.) — Le champion mi-lourd Archie Moore s'est mis à l'oeuvre rapidement, hier soir, et il a knockouté en une ronde Bob Dunlap, d'Oakland, Californie. Le combat devait durer 10 rondes. Moore pesait 196 livres et Dunlap 200.

Le combat venait à peine de commencer quand une gauche de Moore au corps de Dunlap, suivie d'une droite au menton, mit fin au combat.

NEW-YORK — Miguel Berrios, 127 lb., Porto Rico, bat par décision Bobby Bell, 128, Youngstown, Ohio (10).

**À LA TV**

**CE SOIR de 10h.00 à 10h.30 à CBFT**

**RENDEZ-VOUS**

**DES SPORTS**

avec **ÉMILE GENEST**  
animateur

Tous les exploits et événements sportifs les plus controversés font le sujet de discussions animées.

---

**LE JURY CE SOIR:**

**RACHEL BEAUDOIN**  
**LOUIS DESROSIERS**  
**NIK KEBEDGY**

et un "invité mystère"

Présenté par la **BIÈRE GOLDEN MOLSON'S**

# Chaude lutte entre Toronto et Boston pour la 4<sup>e</sup> place

Les Canadiens de Montréal sont en première place de la Ligue Nationale de hockey et déjà assurés de récolter \$1,000 chacun.

De leur côté, les Rangers de New-York ou les Red Wings de Détroit recevront \$500 chacun. Les Rangers sont en deuxième place en ce moment, mais les Red Wings ne sont qu'à un point derrière eux. Quant aux joueurs du club qui se classera troisième, ils recevront \$350 chacun.

Voilà qui est assuré. La lutte se fait donc en ce moment pour la quatrième place, ne rapportant que \$150 par joueur mais assurant toute de même la participation aux séries pour la coupe Stanley et à des primes allant de \$500 à \$2,000.

Ce sont les Maple Leafs de Toronto qui luttent pour conserver cette quatrième place avec leur maigre avantage de deux points sur les Bruins de Boston. Ils auront à affronter cette semaine les Canadiens, les Red Wings et les Bruins. Ces derniers rencontreront de leur côté le Détroit, les Rangers à deux reprises et les Leafs.

Les Black Hawks de Chicago aspirent eux aussi à la quatrième place mais ils ont à rencontrer les Canadiens deux fois et les Rangers une fois.

Les Rangers et les Red Wings ont également quatre rencontres

devant eux et se mesureront demain soir, à Détroit.

Jean Béliveau demeure le meneur chez les compteurs de la ligue, avec 75 points. Il est même le meneur pour les francs buts, avec un total de 42, et compte

## Ford termine en première place

Le club Ford a démontré sa supériorité incontestable dans la Ligue Industrielle alors qu'il a défait décisivement l'Aviation Electric 8 à 4 pour ainsi terminer confortablement en première place. Bill Lalonde a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 4 buts, Joe Brown 2 buts, Simmons et Hansen ont réussi les autres buts. Seuls Louis Blanchard 2 buts, André Frenette et André Goulet ont su tromper la vigilance de Brisebois, le brillant gardien de buts de Ford. Le capitaine de l'Aviation Electric, Yvan Marcoux, s'est mérité 2 assists.

Dans une autre toute le club Bathurst l'a emporté difficilement sur Continental Assurance 4 à 3. Sheppard 2 buts, Gibbon et Côté ont compté pour les vainqueurs.

Dans une troisième partie, Rolls Royce a finalement remporté son premier gain de la saison alors qu'il a défait Gazette 8 à 7. Lacroix 4 buts, Marshall 2 buts, Girard et Rediker ont compté les buts des vainqueurs.

Mercredi soir, à 7 h. 30, à l'Arena du Collège Loyola, débiteront les deux semi-finales qui sont d'une partie "Sudden Death" alors que Bathurst, qui est le seul à détenir une victoire sur le puissant Ford, rencontrera ce dernier. Dans la deuxième semi-finale l'Aviation Electric et Continental Assurance se disputeront la victoire. Le public est cordialement invité.

### CLASSEMENT FINAL

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ford	15	13	1	1	111	47	27
Aviation Elect.	15	10	4	1	66	64	21
Bathurst	15	8	5	2	75	76	18
Continental Ass.	15	3	7	5	70	62	11
Gazette	15	4	9	2	62	68	10
Rolls Royce	15	1	13	1	46	103	3

# Moore se rapproche à 2 points de Gilles Dubé

Gilles Dubé, des Cataractes de Shawinigan Falls, n'a fourni qu'un seul assist dans l'unique toute que son club a jouée la semaine dernière mais il demeure toujours



Jimmy MOORE

en première place chez les compteurs de la ligue professionnelle du Québec.

Dubé a maintenant compté 31 buts et fourni 44 assists pour un total de 75 points, mais l'avance de six points qu'il détenait la semaine dernière a été réduite à deux. Jimmy Moore, des Saguenéens de Chicoutimi, a compté trois fois et recueilli deux assists pour porter son total de points à 73. Il a maintenant 28 buts et 45 assists.

André Corriveau, du Royal de Montréal, qui se trouvait sur un

atteindre le sommet de 50 buts auquel se hissa son coéquipier Maurice Richard, il y a deux ans.

Gordie Howe occupe la deuxième place et M. Richard la troisième.

Bert Olmstead est le meneur de la ligue pour les "assists", soit 48.

A moins d'imprévu, Jacques Plante a déjà dans sa poche les honneurs réservés au meilleur gardien de buts. Plante a une moyenne de 1.77, suivi de Glenn Hall, du Détroit, dont la moyenne est de 2.12.

### LES MENEURS

	B.	A.	Pts	Pp.
Béliveau, Canadien	42	33	75	131
Howe, Détroit	34	36	70	76
M. Richard, Canadien	35	29	64	77
Sloan, Toronto	35	26	61	94
Bathgate, New-York	18	41	59	53
Olmstead, Canadien	11	38	59	88
Reibel, Détroit	16	37	53	8
Geoffrion, Canadien	23	27	50	58
Kelly, Détroit	15	32	47	37
Creighton, New-York	20	26	46	39
Lindsay, Détroit	24	21	45	149
Gadsby, New-York	7	38	45	82
Delvecchio, Détroit	23	21	44	22
Armstrong, Toronto	14	30	44	89
Murphy, New-York	16	27	43	55
Prentice, New-York	22	17	39	36
Moore, Canadien	7	32	39	53
Harvey, Canadien	4	34	38	54
Mickozi, Chicago	18	17	35	44
Popeln, New-York	13	22	35	33
Lewicki, New-York	13	22	35	24
H. Richard, Canadien	16	18	34	40
Hebenton, New-York	21	12	33	8
Hergeshelmer, New-York	19	14	33	22
Sullivan, Chicago	13	20	33	54

### GARDIENS DE BUTS

	Pj.	Bc.	Bt.	Moy.
Plante, Canadien	54	94	7	1.74
Perreault, Canadien	6	12	1	2.00
Totaux	60	106	8	1.77
Hall, Détroit	60	127	10	2.12
Worsley, New-York	60	167	4	2.78
Sawchuk, Boston	59	163	7	2.76
Pronovost, Boston	1	0	1	0.00
Henderson, Boston	1	4	0	4.00
Totaux	61	167	8	2.74
Lumley, Toronto	51	143	2	2.80
Wilson, Toronto	1	0	0	0.00
Mayer, Toronto	6	19	0	3.17
Chadwick, Toronto	5	3	2	0.60
Totaux	62	165	4	2.66

\* - Wilson remplaça Lumley à la 3e période le 22 janvier.

	Pj.	Bc.	Bt.	Moy.
Rollins, Chicago	49	146	3	2.96
Bassen, Chicago	12	42	1	3.50
Totaux	61	188	4	3.08

Punitions en minutes par club : Chicago 695, Détroit 704, New-York 786, Boston 838, Canadien 866, Toronto 958.

# Béliveau et Toe Blake font l'éloge d'Olmstead

Jean Béliveau, le joueur de hockey probablement le plus en évidence par le temps qui court, est d'avis que l'homme qui patrouille l'aile gauche de sa ligne mérite plus d'attention et de crédit.

"Bert Olmstead est le meilleur aller gauche avec lequel il m'ait été donné de jouer", vous dira Béliveau.

Lorsque le grand Jean nous fit cette déclaration, hier les Canadiens venaient de tenir une dure pratique de 90 minutes. Les Canadiens ont déjà décroché le championnat de la ligue Nationale et il leur reste encore 10 parties à jouer avant la fin de la saison mais ils ne comptent pas ralentir pour ce fait. Béliveau parlait des 40 assists que Olmstead a fournis en 60 parties.

"Je sais fort bien que n'eût été de Bert, je n'aurais certes pas compté 42 buts", de faire remarquer Béliveau. Je ne veux nullement faire de comparaison et je ne veux pas penser à ce que j'au-



BERT OLMSTEAD

rais fait aux côtés d'un autre ailier gauche que Olmstead mais je sais fort bien que si je ne l'avais pas eu sur ma ligne, mon rendement n'aurait probablement pas été ce qu'il est.

"Un des bons points au sujet de Bert est qu'il est aussi efficace à l'étranger qu'à domicile".

### EFFICACITE STABLE

Les statistiques sont là pour appuyer les dires de Béliveau. En prenant pour acquis qu'un club joue toujours mieux à domicile qu'à l'étranger la différence dans le nombre de points amassés par Olmstead n'est que de quatre. Il a fourni 22 assists à l'étranger, 26 à domicile. Il a compté 11 buts, dont huit à Montréal.

"Bert est un des plus acharnés travailleurs de l'équipe," d'ajouter Béliveau. "Il ne craint pas d'aller dans les coins pour y sortir le disque et organiser des passes.

Olmstead a pour objectif d'abaisser le record de 55 assists en une saison dans la ligue Nationale. Ce record a été établi par Ted Lindsay des Red Wings de Détroit au cours de la saison 1949-50.

Tout comme Béliveau, Olmstead est un grand gaillard modeste qui prend son hockey et la veine qui s'y rattache un peu comme ils viennent.

Il est cependant confiant de pouvoir égaliser le record de Lindsay et même l'abaisser. "Je ne m'en fais cependant pas avec ce record", de déclarer Olmstead. "Parfois vous êtes chanceux, parfois vous ne l'êtes pas. Vous ne savez jamais comment les choses iront".

### L'OPINION DE BLAKE

Tout naturellement, l'instructeur Toe Blake tient son grand ailier gauche en très haute estime et il est convaincu qu'il a été le meilleur dans la ligue cette saison. Blake, qui a souvent été considéré comme le meilleur ailier gauche dans l'histoire de la ligue Nationale, est d'avis que Ted Lindsay, des Wings, n'a jamais été surpassé à ce poste.

Aurèle Joliat, qui terminait sa carrière avec les Canadiens vers le temps où Blake commençait la sienne, vient immédiatement après Lindsay dans l'estime de l'instructeur des Canadiens. Blake accorde sa préférence à Lindsay parce qu'il brille tant à la défensive qu'à l'offensive.

Joliat était plus stylé et avait plus de poli que Lindsay. Il se de-

vait d'être ainsi car il ne pesait que 135 livres. Blake a également mentionné le nom de Harvey "Busher" Jackson, des Leafs de Toronto, dans sa nomenclature des grands ailiers gauches.

### JOUEUR DEFENSIF

Pour cette saison cependant, Blake place Olmstead au-dessus de tous les ailiers gauches. "Ce que les amateurs semblent oublier," d'ajouter Blake, "est le fait que Bert est également un grand joueur défensif. La preuve en est que lorsque nous sommes à court de deux hommes, j'envoie Olmstead sur la glace avec deux joueurs de défense."

Olmstead, considéré comme un spécialiste en assists, en est à sa cinquième saison avec les Canadiens. Il est né à Scepter, Saskatchewan, le 4 septembre 1926. Il fit ses débuts professionnels avec les Canucks junior de Moose Jaw, en 1946-47.

En 1948-49, il porta les couleurs du club Kansas City, dans la défunte ligue des Etats-Unis, et fit un bref séjour chez les Black Hawks de Chicago. Il fut cependant renvoyé à Kansas City.

Il passa toute la saison 1949-50 avec les Black Hawks et fut envoyé à Milwaukee, dans la ligue des Etats-Unis, la saison suivante. Les Red Wings de Détroit l'achetèrent mais il ne joua jamais pour eux. Il passa immédiatement aux Canadiens dans une transaction.

Sa meilleure saison pour le nombre de buts a été en 1949-50, alors qu'il en compta 20 pour les Black Hawks. Avec les Canadiens, sa meilleure saison a été de 18 buts mais il brilla surtout dans l'organisation de jeux.

Dans les cinq saisons précédant celle qui est en cours, il a fourni 163 assists, soit une moyenne de 32.6 par saison. Les 48 assists recueillis depuis le début de la présente saison dépassent son meilleur rendement antérieur, fourni la saison dernière.

### Ligue Métropolitaine

La ligue de hockey Métropolitaine junior présentera l'un de ses derniers programmes doubles réguliers ce soir, au Forum. Dans la première toute, Lakeshore disputera la victoire au club Hochelaga de l'instructeur Emile Genest, tandis que Parc Extension sera opposé aux Blues de Verdun dans la seconde rencontre.

Le Verdun n'aura pas la tâche facile contre le Parc Extension, qui est dirigé par Scotty Bowman, un ancien joueur du Canadien junior. Il est à noter que l'un des meilleurs joueurs du Verdun est nul autre que Jack Bowman, frère de l'instructeur du Parc Extension.

Sibby Munday, instructeur du Verdun, s'est dit confiant de conduire son club à la victoire. Le Verdun sera encore privé des services de son as à la défensive, André Tardif, qui se remet d'une récente opération.

La première toute de ce programme double débutera à 7 h. 30.

NOUVELLE-ORLEANS - Charley Joseph, 155, Nouvelle-Orléans, KOT Jimmy Beecham, 151, Miami Beach, Flo. (61).

# FORUM

CE SOIR, A 7 H. 30  
HOCKEY - LIGUE METROPOLITAINE

LAKESHORE vs  
HOCHELAGA

à 9 h.

VERDUN vs  
PARC EXTENSION

PRIX: Admission générale 50c et enfants 25c. Billets en vente ce soir à 7 heures.



### HIER

Aucune joute cédulée.

### AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE :  
New York à Détroit.

Ligue du QUEBEC :  
T.-Rivières à Québec.  
Shawinigan à Chicoutimi.

Ligue METROPOLITAINE :  
Lachine à Ste-Thérèse.  
Lakeshore à Hochelaga.  
Parc-Extension à Verdun.

### CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	60	38	12	10	189	106	86
New York	60	28	23	9	177	167	65
Détroit	60	25	21	14	160	127	64
Toronto	52	21	31	10	132	165	52
Boston	61	19	30	12	123	167	50
Chicago	61	18	32	11	139	188	47

Ligue du QUEBEC :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	56	37	16	3	203	146	77
Royal	56	30	19	7	174	142	67
Chicoutimi	56	28	24	4	181	160	60
Québec	55	19	32	4	160	198	42
T.-Rivières	53	14	37	2	133	210	30

Ligue AMERICAINE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Providence	54	37	15	2	216	160	76
Pittsburgh	51	33	15	3	213	147	67
Buffalo	53	24	24	5	200	210	53
Cleveland	52	22	23	7	184	182	51
Hershey	45	17	33	5	183	228	39
Springfield	53	14	37	2	172	241	30

Trophée LAURIER :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	21	15	3	3	86	46	33
Marlboros	24	13	9	2	78	63	28
Kitchener	24	13	11	0	86	80	26
S. Cath'ries	24	11	11	2	98	100	24
Barrie	21	9	10	2	74	78	20
S. Michael's	24	9	14	1	73	88	19
Hamilton	24	5	17	2	68	108	12

Ligue INTERUNIVERSITAIRE :

	J	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	11	9	2	0	60	33	18
Laval	9	5	4	0	32	37	10
McGill	9	3	6	0	44	49	6
U. de M.	9	2	7	0	29	46	4

Ligue METROPOLITAINE :

Ouest	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jean	43	34	5	4	284	127	72
Verdun	40	20	13	7	140	103	47
Lakeshore	42	18	19	4	145	144	40
Lachine	42	11	20	11	129	162	33
N.D.G.	41	10	26	5	86	162	25

Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Laurent	41	25	8	8	170	115	58
Ste-Thérèse	39	21	15	3	172	170	45
Parc Ext.	39	17	18	4	153	163	38
National	41	16	20	5	166	159	37
Hochelaga	41	5	33	3	89	229	13

# Les représentants de 12 nations réunis pour étudier la charte de l'agence atomique internationale

WASHINGTON, 28. (P.A.f.) — Les représentants de douze nations, des deux côtés du rideau de fer, se sont réunis à Washington, hier, pour adopter la Charte de l'agence atomique internationale. Les délégués de tous les pays ont exprimé l'espoir d'un succès.

M. James Wadsworth, chef de la délégation américaine, a souhaité la bienvenue en déclarant notamment : "Le monde est pressé de procéder à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire". Il a ajouté :

"Nous croyons que les 12 Etats représentés ici ont la responsabilité de rechercher, au delà de leurs intérêts propres, un dénominateur commun, même si ce dénominateur ne représente peut-être pas la formule idéale de coopération que nous envisageons pour assurer le dévelop-

pement pacifique de l'énergie atomique."

## M. ZARUBIN

M. George Zarubin, ambassadeur de l'Union soviétique à Washington et chef de la délégation soviétique, s'est prêté volontiers aux exigences des photographes et, contrairement à son habitude, a consenti à répondre aux questions qu'on lui a posées. Comme on lui demandait s'il prévoyait le succès de cette conférence, M. Zarubin a répondu :

"Je souhaite toujours que nos travaux soient couronnés de succès".

Les autres pays représentés sont le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Belgique, le Brésil, la Tchécoslovaquie, la France,

l'Inde, le Portugal et l'Afrique du Sud.

M. Pavel Winkler, chef de la délégation tchèque, a déclaré :

"Je crois que les chances de succès sont bonnes, mais j'estime qu'il est encore trop tôt pour formuler des prédictions".

On prévoit que la conférence durera deux semaines.

## M. Cronchi à Washington

WASHINGTON, 28. — (P.A.f.) — Le président de la république italienne, M. Gronchi, est arrivé à Washington hier et s'est engagé à intensifier et à élargir la coopération italo-américaine pour la cause de la paix. M. Gronchi passera quatre jours dans la capitale, invité du président Eisenhower, avant de se rendre à Ottawa où il sera l'invité du gouverneur général, M. Massey. Le vice-président Nixon et le secrétaire d'Etat, M. Dulles, s'étaient portés à la rencontre de l'homme d'Etat.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

AU COURS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE qu'il a donnée, hier, à son retour d'une tournée de six semaines sur les cinq continents au cours de laquelle il a rencontré les principaux chefs de file arabes et israéliens, M. Dag Hammarskjöld, ci-haut, secrétaire général des Nations Unies, a déclaré que la situation au Moyen-Orient n'est pas aussi tendue qu'on pourrait le croire et qu'il est d'opinion qu'un envoi de troupes en Palestine pour préserver la paix n'est pas urgent pour le moment.

## "Notre essor industriel n'est pas temporaire"

(L'hon. Paul Beaulieu)

Dans une déclaration à l'égard de l'Exporama '56 — la vaste exposition industrielle qui aura lieu au Palais du Commerce de Montréal du 5 au 15 avril prochain, l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'industrie et du commerce, a dit aujourd'hui que la province de Québec est le théâtre d'un développement industriel sans précédent dans l'histoire de tous les pays, et que, de plus, la richesse industrielle que nous apporte cet essor fantastique est loin d'être un avantage temporaire.

"On ne déménage pas une usine hydroélectrique", a dit M. Beaulieu. "Nous avons au Québec les installations hydroélectriques; elles sont ancrées en permanence à nos rivières et nos fleuves, et les industries qui sont établies au Québec sont, pour ainsi dire, 'mariées' à nos cours d'eau".

M. Beaulieu a déclaré qu'il se réjouissait d'apprendre qu'un grand nombre d'industries seront représentées à l'Exporama '56. "Leur participation en grand nombre à cette exposition spectaculaire assurera le succès de cette belle initiative", a-t-il dit, "et je suis sûr que la Chambre de Commerce de Montréal réussira dans sa tâche, celle de mieux faire connaître et comprendre l'essor industriel du Québec".

### NOS RESSOURCES

M. Beaulieu a souligné le fait que le développement industriel du Québec, — lequel, a-t-il dit, s'accroît à un rythme plus rapide même que celui de l'Ontario, — a été rendu possible grâce aux ressources hydroélectriques du Québec, qui sont à la fois vastes et économiques.

"Ce sont nos ressources hydroélectriques", a-t-il dit, "qui ont per-

mis le développement des mines de cuivre de la Gaspésie, développement qui est de l'ordre de \$50 millions, grâce au câble sous-marin qui traverse le St-Laurent sur une distance de 31 milles. C'est aussi à nos ressources hydroélectriques que nous devons la venue de la Canadian British Aluminium Ltd., qui construira une usine de \$130 millions à quelque 200 milles à l'est du Québec, ainsi que les \$110 millions qu'on a dépensés pour la construction de bâtiments et usines en 1954-55 entre Valleyfield et Contrecoeur le long du St-Laurent".

"Les rivières solitaires de la région pittoresque du nord ont été quelque peu négligées autrefois", a dit M. Beaulieu, "bien qu'il soit rare de trouver dans un seul territoire un réseau si précieux de cours d'eau. Aujourd'hui, cependant, il est même possible à l'industrie de fonctionner sans utiliser nos propres matières premières, comme dans le cas de l'industrie géante de l'aluminium, laquelle importe le bauxite d'ailleurs, créant ainsi une richesse pour le Québec en mettant tout simplement nos cours d'eau à profit".

"Le Québec Industriel", a dit M. Beaulieu en terminant, "n'est pas près d'avoir besoin de l'énergie atomique ou même solaire dont tant d'autres régions qui manquent de ressources hydroélectriques attendent l'arrivée avec impatience. Nos installations hydroélectriques nous fournissent l'énergie nécessaire à bon compte, voire à meilleur compte que ne le pourraient ces autres formes d'énergie, et il reste encore au Québec d'immenses ressources hydroélectriques qu'on développera en temps et lieu".



### SEMAINE DE L'EDUCATION —

A l'approche de la Semaine nationale de l'éducation, du 4 au 10 mars 1956, M. Roland Vinette, ci-dessus, directeur général des écoles normales du Québec et secrétaire du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, prononcera l'allocution au déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal, jeudi midi, le 1er mars, en l'hôtel Queen's. M. Trefflé Boulanger, directeur général des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, le présentera. Me André Bachand, directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, le remerciera.

## Autre correspondance déposée aux Communes

OTTAWA, 28. (PCF)—On a appris hier soir que le premier ministre, M. Saint-Laurent, déposera aujourd'hui aux Communes une nouvelle tranche de sa correspondance avec les premiers ministres provinciaux, relativement aux ententes fiscales.

Le premier ministre Hicks, de la Nouvelle-Ecosse, a révélé dans l'intervalle qu'il a reçu une lettre de M. St-Laurent, dans laquelle ce dernier lui propose le 9 mars comme date de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la formule fiscale.

M. St-Laurent a refusé de commenter cette révélation à Ottawa, mais on croit dans les milieux officiels que c'est ce qu'il entend dévoiler aujourd'hui aux Communes.

On sait par contre que les 10 premiers ministres provinciaux ont déjà répondu à l'invitation de M. St-Laurent pour une nouvelle rencontre à Ottawa.

### BREVE REUNION ?

M. St-Laurent, comme on se le rappelle, leur avait écrit le 18 février dernier, proposant le 2 ou le 9 mars prochain comme date d'une nouvelle conférence sur le fisc, si on jugeait bon d'en tenir une autre.

Le 9 mars est un vendredi et on présume que le gouvernement envisage probablement une conférence d'une seule journée. Les deux premières conférences, celle d'avril et celle d'octobre, avaient débuté plus tôt dans la semaine et avaient duré plusieurs jours.

M. St-Laurent avait indiqué dans sa lettre du 18 février que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'offrir aux provinces beaucoup plus d'argent que ce qu'il leur avait déjà proposé en octobre.

Les premiers ministres Hicks, de la Nouvelle-Ecosse, et Matheson, de l'Île du Prince-Édouard, ainsi que Fleming, du Nouveau-Brunswick, et Bennett, de la Colombie-Canadienne, se sont déclarés favorables à une nouvelle rencontre le 9 mars prochain.

Les autres premiers ministres ont indiqué qu'ils participeraient à la conférence, quelle que soit la date.

Les ententes fiscales entre le fédéral et 9 des 10 provinces canadiennes doivent expirer le 31 mars prochain et l'on croit que plusieurs provinces accepteront les nouvelles propositions du gouvernement central.

# Le sort du Canada à tout jamais lié à celui des E.-U.

(M. D.-P. Heeney)

L'ambassadeur du Canada auprès du gouvernement américain, M. A. D. P. Heeney, a affirmé hier soir que les Canadiens doivent dorénavant faire preuve de maturité, de la responsabilité et du sens de la mesure qui leur conviennent, dans leurs relations internationales.

Il a ajouté qu'un tel comportement est conforme à la puissance et à la richesse toujours grandissantes de notre pays. "Peu importe que cela nous plaise ou non, dit-il, les Canadiens ont maintenant atteint un âge adulte et il ne nous est plus permis de nous conduire en adolescents dans nos relations internationales", car nous ne sommes plus dans la coulisse, mais bien en vedette avec les autres grandes nations".

M. Heeney a fait ces remarques dans une allocution prononcée devant les membres du Junior Board of Trade de Montréal, à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de cet organisme.

Après avoir demandé que l'on cesse de faire preuve d'étroitesse d'esprit ou de méfiance, dans nos relations avec les Etats-Unis, il a dit qu'il est temps qu'on abandonne les critiques par trop faciles de nos

voisins du Sud pour régler nos problèmes communs en adultes et en adultes responsables.

L'ambassadeur a passé plus tard en revue les progrès accomplis au Canada, au cours des 25 dernières années, puis il a soutenu que leurs conséquences sont surtout importantes dans nos relations avec les Etats-Unis.

"La plupart des Canadiens savent du reste, a-t-il poursuivi, jusqu'à quel point nos relations avec nos voisins sont importantes. Ils savent notamment que les Etats-Unis sont notre meilleur client en même temps que notre meilleure source d'approvisionnement. Ils savent aussi que notre commerce avec ce pays est plus considérable que toutes nos relations commerciales avec les autres pays, et ils savent enfin que ce qui influence l'économie américaine influence d'ordinaire la leur en peu de temps."

"Tout Canadien a ainsi l'assurance, a-t-il poursuivi, que le sort de son pays est lié à tout jamais à celui des Etats-Unis."

On a trop souvent accusé les Etats-Unis de toutes sortes de peccadilles, selon M. Heeney. C'est ainsi qu'on a répété, il y a 25 ans que les Etats-Unis avaient liquidé la Société des Nations, qu'ils manquaient la responsabilité dans leurs

transactions économiques avec les pays étrangers et qu'ils risquaient d'entraîner tous les pays dans un chaos inévitable.

"Quelle que fût l'authenticité de ces accusations, dit-il, il est évident aujourd'hui qu'elles étaient sans importance".

Il faut à son avis considérer les changements survenus depuis 25 ans. Il faut surtout reconnaître que les Etats-Unis ont accepté sans régimber un fardeau de responsabilités à peu près égalé dans toute l'histoire du monde. Il faut aussi reconnaître la force industrielle de nos voisins qui ont tant contribué à la victoire, lors du dernier conflit, et il faut enfin s'incliner avec gratitude devant la générosité du peuple américain.

En dernier lieu, l'ambassadeur a dit que c'est en raison de toutes ces considérations et bien d'autres encore que les Canadiens devraient s'abstenir de se montrer méfiants dans leurs relations avec leurs voisins.

"Je ne veux pas dire, a-t-il conclu, qu'on devrait se montrer inférieurs ou timides, mais je crois qu'il y aurait lieu d'user d'un certain sens de la mesure et de responsabilité dans nos relations avec les Etats-Unis".